LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



40e ANNEE — T. LV — 25 MAI 1958 — NUMERO 1 278

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS ▼ MAISON DE LA BONNE PRESSE

MISSION
VIDENTIELLE
DE
NNE D'ARC
par
. le cardinal Léger

e des archevêques
'Afrique noire
française

JEANNE D'ARC REÇUE PAR CHARLES VII A CHINON (Tapisserie contemporaine de la sainte)

BIBLIOGRAPHIE

LA BIBLE POLYGLOTTE DE MADRID

Le Conseil supérieur de la recherche scientifique espagnole et la Bibliothèque des auteurs chrétiens de la Société *Editorial catolica* ont entrepris conjointement l'édition d'une gigantesque Bible polyglotte ne contenant pas moins de 443 textes des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, soit 40 en hébreux, 76 en grec (27 du Nouveau Testament et 49 des Septante), 5 du Targum palestinien, 31 des Targums d'Onkelos et de Jonathan, 39 dans la version syriaque, 74 de la *Vetus latina*, 74 de la Vulgate espagnole, 27 dans la version copte (Nouveau Testament) et 76 dans la version espagnole. L'initiative de ce vaste projet fut prise il y a dix ans par le R. P. José Maria Bover, S. J. († en 1955), consulteur à la Commission biblique pontificale, encouragé par M. José Ibanez Martin, alors ministre de l'Education nationale, aujourd'hui président du Comité d'édition de la Bible polyglotte. Depuis lors, une équipe de spécialistes s'est mise au travail, dans laquelle on relève les noms des professeurs Cantera y Burgos, Perez Castro et Fernandez-Galiano, de l'Université de Madrid ; Millas Vallicrosa et Diez Macho, de l'Université de Barcelone ; du R. P. Ortiz de Urbina, S. J., de l'Institut oriental de Rome ; de Dom Bellet, O. S. B., de l'abbaye de Montserrat, etc.

L'édition polyglotte de Madrid a pour ancêtre celle qui avait été entreprise par le cardinal Ximenez de Cisneros au XVI[e] siècle. Ses auteurs sont guidés par les mêmes objectifs, mais leur travail sera d'une part plus restreint et d'autre part plus rigoureux. Plus restreint en ce sens que la recherche doit se limiter, pour plusieurs des idiomes, à la fidèle reproduction d'un ou plusieurs textes en les comparant avec les diverses sources sélectionnées sur la base de leur valeur historique. Plus rigoureux, parce que ce travail de sélection doit se faire sur des bases critiques très sûres.

Chaque fascicule sera accompagné d'études monographiques portant sur les sources et les problèmes relatifs à l'édition critique de la Bible destinées aux spécialistes de chaque matière. Des documents et codex particulièrement importants compléteront ces études confiées au *Seminario filologico cardenal Cisneros*, du Conseil supérieur de la recherche scientifique.

Un premier exemplaire de ce travail, qui représente un événement marquant dans l'histoire des études bibliques, vient de paraître avec le psautier wisigoth-mozarabe, qui est la plus authentique expression du psautier de la *Vetus latina hispana* (1). Ce texte, qui était utilisé dans l'Eglise espagnole dès avant saint Jérôme, a été recueilli par le D[r] Ayuso Marazuela, en utilisant des codex dont certains étaient ignorés jusqu'à maintenant. La liste de ces codex est donnée dans l'introduction avec une notice sur chacun d'eux. Des comparaisons avec le *Psalterium gallicum*, qui représente le texte officiel de la Vulgate, font ressortir des différences plus ou moins importantes, mais cependant notables qui témoignent de l'originalité du psautier wisigoth-mozarabe.

Paraîtront ensuite : les cinq livres du Targum palestinien (Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome), en deux volumes ; le psautier de saint Jérôme, dans la série de la Vulgate espagnole, et l'Evangile selon saint Marc, édition critique préparée par les soins du R. P. O'Callaghan Martinez, S. J.

---

(1) *Biblia polyglotta matritensia, Series VII Vetus latina L. 21. Psalterium visigothicum-mozarabicum. Editio critica curante Mons. D[r] Theophilo Ayuso Marazuela. B. A. C., Calle de Alfonso XI, 4. Madrid.* 350 pesetas.

— *De « l'Institut séculier » [d'Angèle Merici] à l'Ordre monastique* (1570-1650), par la Révérende MÈRE MARIE DE CHANTAL GUEUDRÉ, O. S. U. Préface de GABRIEL LE BRAS, professeur à la Faculté de droit de Paris. — Un vol. 21 × 13,5 cm. de x-356 pages. Editions Saint-Paul, Paris.

Ce volume est le tome I de l'*Histoire de l'Ordre des Ursulines en France*, qui en comprendra quatre. M. le professeur Le Bras dit, dès les premières pages, le rare mérite des pages qu'il présente au public. Il fallait l'érudition de Mère Marie-Chantal Guendré, ses dons d'historien et de sociologue, pour nous retracer nettement cette Institution qui débuta comme une sorte d'Institut séculier et devint un Ordre monastique. Ces pages tiennent à la fois de l'histoire des institutions, de l'histoire tout court et de la biographie, suivant les phases de cette longue vie des Ursulines. L'auteur pénètre les âmes pour nous en révéler les richesses : François de Bermont, Françoise de Cazères, Françoise de Xainctonges, etc., « syllabes chantantes, dit le savant préfacier, âmes parfumées, serais-je tenté d'écrire, par réminiscence d'un maître qui découvrait la beauté profonde jusque dans la musique éphémère des noms ». « Chaque volume nous révèlera des épreuves et des joies, des dépressions et des relèvements : destin de toute institution humaine. Imaginerait-on des communautés religieuses, masculines ou féminines, religieuses ou profanes, sans rivalités, mésententes, querelles ? Mère Marie-Chantal nous enlèverait cette illusion. » Mais si « la meilleure des Compagnies porte l'héritage de la chute », il s'y réalise pourtant une somme de vertus qui en font une merveilleuse histoire.

— *Derrière la Russie : la Chine*, par WILHELM STARLINGER. — Un vol. de 160 pages sous jaquette, avec une carte de Chine. Prix : 420 francs. Editions Spes, Paris.

Après son étude, *Limites de la puissance soviétique*, le professeur Starlinger, fort de ses expériences vécues dans les camps de travail russes et de contacts personnels nombreux, avec une documentation de première main, tente ici un bilan politique, économique et social de la Chine d'aujourd'hui. Cette deuxième puissance communiste du monde est source d'inquiétudes, non seulement pour l'Occident, mais sa remontée extraordinaire, son dynamisme, son industrialisation, son énorme poussée démographique constituent autant de facteurs susceptibles d'alarmer son alliée, la Russie. Quel est donc le partenaire de cette étrange alliance qui l'emportera à plus ou moins longue échéance ? L'auteur nous donne des éléments essentiels d'appréciation pour répondre à ces questions.

— *Du haut de la croix*, par Mgr FULTON J. SHEEN. Traduit par E. BARTHEL et M. BRÉHIER, — Un vol. 14 × 19 cm., de 296 pages, sous jaquette en couleurs. Prix : 850 francs. Editions Salvator, Mulhouse.

Les sermons que présente ce volume ont pour thème général « La Passion de Notre-Seigneur », et en particulier « Les sept paroles du Christ en croix ». L'auteur y révèle sa maîtrise et une sobriété étonnantes. Suivent « Les sept dernières paroles de Jésus et de Marie », « Les personnages de la Passion ». Dans « A l'adresse de la croix », l'auteur veut répondre aux injures lancées par les spectateurs au Crucifié. Enfin, avec « La victoire sur le péché », nous trouvons dans leur application à la vie concrète le remède à tous les vices qui ont exigé réparation par le sacrifice douloureux et sanglant de Notre-Seigneur.

— *Pour la première fois*, retraite préparatoire à la Communion privée, par le R. P. MICHEL GASNIER, O. P. — Un vol. 11,5 × 18,5 cm., de 136 pages. Prix : 480 francs. Editions Salvator, Mulhouse.

Cette retraite répond à ce que demandait saint Pie X : « Qu'il y ait pour eux au préalable quelques jours de préparation et d'instruction ! » Claire, précise, admirablement adaptée à la mentalité enfantine, truffée d'histoires charmantes et de traits savoureux, elle rendra d'éminents services aux prêtres et aux mamans.

La Documentation Catholique

40e année — T. LV Numéro 1278 — 25 mai 1958

Discours du Saint-Père aux ouvriers chrétiens d'Italie

(1er *mai* 1958)

Le 1er *mai, pour la fête de saint Joseph artisan,* 20 000 *ouvriers italiens chrétiens, membres des A. C. L. I.* (Associazioni Cristiane Lavoratori Italiani), *étaient reçus dans la basilique Saint-Pierre par S. S. Pie XII qui leur a adressé l'allocution suivante* (1) :

De grand cœur, Nous vous souhaitons la bienvenue, chers travailleurs et travailleuses catholiques, réunis encore une fois, en Notre présence, sous les drapeaux des A. C. L. I., à l'occasion de l'heureuse date du 1er mai chrétien. C'est votre céleste patron et modèle saint Joseph qui vous conduit, pour faire part de votre joie et de vos bonnes résolutions, à Celui que vous avez appris à reconnaître comme votre guide, défenseur et Père : le Vicaire du Christ (cf. *Discorsi e Radiomessaggi*, vol, XVII, p. 75) (2).

L'heureuse évolution du monde du travail

En contemplant vos phalanges aux rangs serrés et les autres encore plus nombreuses que vous représentez et qui vous sont unies par le même esprit, en écoutant dans la ferveur de vos voix vibrer les sentiments unanimes d'affection et de confiance de tant de milliers de travailleurs chrétiens, Nous ne pouvons Nous empêcher de penser, avec un sentiment de reconnaissance émue envers Dieu, auteur et inspirateur de tout progrès bienfaisant, aux heureux changements, survenus durant les cent dernières années dans le monde du travail, au profit évident des ouvriers eux-mêmes et de la société tout entière. Qui donc, il y a un siècle, aurait osé imaginer qu'il existerait aujourd'hui un si grand nombre de nations, au sein desquelles serait reconnue à la classe ouvrière, par les Constitutions et par les lois, une juste parité de droits et de dignité par rapport aux autres classes ? Qui eût été assez hardi pour penser, il y a environ soixante-dix ans — lorsque fut instituée à l'occasion du 1er mai la journée des travailleurs destinée à être pour eux comme un appel retentissant en faveur de leur action, — que cette date signifierait bientôt une fête et une victoire, à la joie desquelles s'associeraient les nations, et que l'Eglise, consciente d'avoir contribué à préparer cette victoire par son intervention constante et éclairée, la déclarerait la victoire même des travailleurs chrétiens ? Ceux qui s'estimaient alors les arbitres exclusifs de l'avenir du monde ouvrier et qui, en même temps, de connivence avec leurs adversaires eux-mêmes, faisaient tous leurs efforts pour le soustraire à la lumière du Christ et de l'Eglise, retardant ainsi sa marche en avant vers la justice et vers la paix sociale, auraient-ils jamais cru vraisemblable l'avènement d'un jour — de ce jour — où le Vicaire du Christ rassemblerait les foules de travailleurs pour célébrer chrétiennement la fête du travail ? Notre magnanime et clairvoyant Prédécesseur Léon XIII avait souhaité et promu, dans son Encyclique *Rerum novarum*, la formation d'organisations d'ouvriers chrétiens, capables d'unir leurs forces pour soustraire la classe entière des travailleurs aux conditions injustes et inhumaines fréquentes à son époque (cf. *Ib.*, n. 34) (3). Quel immense réconfort remplirait le cœur de cet immortel pionnier de l'ordre social s'il pouvait aujourd'hui admirer en vous l'imposante réalisation de son désir, comme il Nous est donné, grâce à Dieu, de le faire, et s'il pouvait entendre comme Nous les accents simples, mais sincères, de votre hymne lorsque tout à l'heure vous accouriez dans cette sainte basilique ! Que monte donc de vos vaillantes poitrines le chant de remerciement au Tout-Puissant, par la volonté et les faveurs duquel ont été possibles des changements si substantiels dans votre état de vie et de travail. Et que tous, même ceux qui continuent de nourrir des pensées et des sentiments appartenant à un temps désormais révolu, admettent l'heureux progrès accompli dans les voies de la justice par les sociétés modernes. Qu'on reconnaisse avant tout — ainsi que vous l'avez chanté tout à l'heure — quel « guide sûr, quel idéal splendide de paix et de travail est le Christ Rédempteur » ! (*Hymne des travailleurs chrétiens.*)

Le role de l'Eglise dans le progrès social

Pour ce qui est du passé, il n'est pas douteux que les principes chrétiens ont démontré qu'ils étaient ce « guide sûr ». Ne l'oubliez pas, chers travailleurs, ne prêtez pas l'oreille à ceux qui, sans respect pour aucune vérité, pour l'histoire comme pour le présent, s'efforcent d'atténuer la valeur décisive de l'intervention chrétienne dans la question sociale. Si votre classe peut

(1) Traduction de J. Thomas-d'Hoste, d'après le texte italien publié par *l'Osservatore Romano* des 2-3 mai 1958. Les sous-titres et les notes sont de notre rédaction.
(2) *D. C.*, n° 1199 du 15. 5. 1955, col. 582.

(3) *D. C.*, n° 569, du 6. 6. 1931, col. 1473.

aujourd'hui se vanter de ses légitimes et justes conquêtes ; si un grand nombre d'équivoques dans les rapports entre travailleurs et employeurs, qu'il semblait alors impossible de dissiper, ont été au contraire clarifiées à la satisfaction des deux parties ; si, actuellement, dans les lois, ou tout au moins dans les intentions des législateurs, règne la justice impartiale envers toutes les classes ; si le chemin qui mène à la paix sociale n'a pas été frayé à travers une mer de sang fratricide, comme ce fut hélas ! le cas ailleurs, sans pour cela atteindre la fin voulue ; si l'espérance de nouveaux perfectionnements dans les structures sociales vous sourit ; tout cela est dû aussi à l'intervention opportune, éclairée, modérée et sincère de valeureux catholiques du siècle passé, des maîtres et des apôtres qui, se laissant docilement guider et soutenir par les lumineux enseignements de l'Eglise, livrèrent pour vos pères et pour vous cette longue bataille. Au contraire, là où l'on a voulu établir la concorde sociale sans le Christ ou contre le Christ, toute garantie de droits réels et, par elle, de toute vraie liberté pour le travailleur et de sécurité pour l'avenir, a fait défaut. En tout cas, les solutions basées sur des principes matérialistes plus ou moins ouvertement athées, ne sont pas complètes, car on néglige ce qu'il y a de meilleur et de plus précieux chez le travailleur, c'est-à-dire sa dignité et les exigences de son âme et de sa destinée éternelle. Quant à vous, vous adoptez sans doute fermement la solution chrétienne, comme étant celle qui réalise l'accord, dans une harmonie de liberté, de bien commun et de vraie liberté, entre droits et devoirs, individu et société, exigences matérielles et destinée surnaturelle. Affirmez donc votre pleine confiance dans le Christ et dans l'Eglise, pour ce qu'il reste encore à conquérir et à perfectionner.

LES ASSOCIATIONS DE TRAVAILLEURS CHRÉTIENS...

Mais en quoi devra consister pratiquement à l'heure actuelle l'affirmation de cette confiance, sinon dans votre attachement toujours plus étroit et actif à vos florissantes Associations de travailleurs chrétiens, les A. C. L. I. ? Vous savez combien elles sont chères à Notre cœur et quelles lumineuses espérances Nous puisons en elles. Mais comme en maintes occasions Nous avons expliqué la nature et les buts des A. C. L. I., sans négliger par ailleurs de mettre en garde leurs dirigeants et associés contre des dangers et des erreurs possibles, Nous ne vous répéterons pas ici Nos pensées, d'autant plus que Nous connaissons la fidélité avec laquelle vous les avez faites vôtres, au point d'en faire l'objet d'une promesse particulière à Dieu, promesse que vous avez publiquement renouvelée ce matin devant le saint autel. Nous vous recommandons cependant, en cette circonstance, de redoubler d'estime et d'amour envers votre Association qui veut être une école, un bouclier et une force pour votre classe, de telle sorte que le travailleur chrétien, qui vient en faire partie, y trouve toutes les possibilités de se perfectionner lui-même comme homme, comme travailleur et comme chrétien.

... ÉCOLE DE FORMATION CHRÉTIENNE ET D'APOSTOLAT...

Les A. C. L. I. sont tout d'abord une éco
de formation chrétienne et d'apostolat. C'est c
qu'exigent les conditions spirituelles présent
des lieux de travail, dont certains sont enco
soumis, hélas ! aux vieux préjugés, souve
entretenus artificiellement de la prétend
incompatibilité entre religion et progrès, c
du christianisme envisagé comme une « idé
logie » dépassée par le marxisme, ou enco
ce qui est bien plus pernicieux, d'une Egli
dénoncée comme ennemie des travailleu
Eclairez, si vous le pouvez, avec une fraternel
douceur, ceux qui croient encore à ces vieu
slogans démodés qui ne font pas honneur
un peuple comme le vôtre, connu pour s
haute civilisation et sa vive intelligence. Qu
vos actes plus encore que vos paroles acco
pagnent votre œuvre de persuasion, et pa
actes Nous entendons le témoignage vivant d
votre conduite, reflétant le sérieux et la sér
nité, aussi bien dans l'accomplissement d
devoirs que dans la défense des droits d
travailleurs ; la connaissance approfondie d
problèmes communs et le constant intér
apporté à leur solution ; l'apport de jugemen
sûrs concernant les événements et les pe
sonnes ; mais surtout une vie honnête, s'in
pirant des principes et des enseignements d
Celui qui vous a précédés dans la dure cond
tion du travail : le Fils de Dieu fait homm
Notre-Seigneur Jésus-Christ.

... FOYER RAYONNANT DE CHARITÉ...

Les A. C. L. I. seront, d'autre part, ainsi qu
le veulent leurs statuts, un bouclier et une aid
pour le travailleur chaque fois que des ci
constances anormales, comme la maladie,
chômage et d'autres nécessités éventuelles
mettent dans un état de gêne et de privatio
L'activité en matière d'assistance, assignée au
A. C. L. I. en faveur des travailleurs de ch
elles ou d'ailleurs, n'est pas son unique but
elle a, vous le savez, une fin bien plus vast
Cependant, il y a lieu de se poser la questio
suivante : serait-il possible d'imaginer u
groupement de chrétiens, au sein duquel n
fleurisse et ne fructifie pas la plante la plu
belle et la plus caractéristique du christi
nisme : la charité ? Laissez donc les autr
associations ouvrières dire : « La justice no
suffit ! », comme si les deux vertus pouvaie
être ennemies l'une de l'autre. C'est précis
ment le contraire. Il n'existe pas, en effet, d
véritable justice qui ne soit précédée et pr
parée par le souffle de la charité. Avez-vo
jamais vu des hommes au cœur dur rend
justice de bon gré, sincèrement, intégral
ment ? Non, assurément, car l'égoïsme e
comme le gel qui empêche toute bon
semence de germer et de fleurir. Vous ave
du reste, sous les yeux l'exemple du Chris
notre Dieu et Rédempteur. Il a rendu justi
pour nous au Père, parce qu'il aimait du mê
amour le Père et les hommes. Vous auss
aimez de la même manière vos frères de tr
vail et tous les autres que l'unique patr
embrasse comme une seule famille. Incitez l
autres à aimer et efforcez-vous spécialeme
de rééduquer à l'amour vos frères qui, assaill
par une propagande quotidienne de haine

le violence, risquent de perdre le sens de la pitié humaine et la conception même de famille humaine. Il faut que, eux aussi, reviennent à la douce chaleur du bercail du Christ.

... FORCE PACIFIQUE DE LA CLASSE OUVRIÈRE

Les A. C. L. I. seront enfin la force pacifique et propulsive de votre classe et de sa progression vers de meilleures conditions de vie. Elles le seront, si vous le voulez ; si votre unité d'âme et d'intention ne se laisse pas scinder par des mensonges extérieurs et ennemis ni par des dissensions intérieures. Existe-t-il en dehors de votre groupement d'autres forces bonnes et honnêtes ? Efforcez-vous de les attirer à vous quand il le faut et pour toute bonne cause, il en résultera une somme de plus grande vigueur. Veillez cependant à ce que votre force se distingue des autres, en tant que force chrétienne, c'est-à-dire qu'elle soit pacifique, modérée par la prudence, sans arrogance, clairvoyante et généreuse, opposée aux moyens illicites et aux résolutions précipitées.

Vous avez maintenant devant vous votre avenir et celui de vos enfants, ainsi que l'avenir de votre patrie. Le travailleur chrétien ne peut se dispenser d'en tenir compte et d'intervenir vigoureusement afin que cet avenir soit meilleur que le présent, plus constructif, plus sûr. A la différence de vos pères, vous avez actuellement entre les mains les moyens efficaces pour préparer cet avenir plus heureux. Employez-les avec la maturité professionnelle et civique à laquelle vous êtes parvenus et dans la vision complète de la vie et du monde que le Christ et l'Église ont ouverte à vos yeux.

Afin que ce vœu, qui est le Nôtre et le vôtre, s'accomplisse, Nous adressons de ferventes supplications au Tout-Puissant, en vous donnant paternellement à vous et à vos œuvres, à vos familles et à tout ce qui vous est cher, Notre Bénédiction apostolique.

Exhortation de S. S. Pie XII aux travailleurs des Etablissements Ilva de Bagnoli (4 *mai* 1958) (1)

Nous vous souhaitons paternellement la bienvenue, chers fils des Etablissements ILVA, de Bagnoli. En apprenant que vous aviez sollicité une rencontre avec votre Père et Pasteur, Nous n'avons pu Nous refuser à acquiescer à votre désir. Vous venez, en effet, d'une région qui Nous est particulièrement chère, non seulement parce qu'elle a besoin de secours matériels pour soutenir son effort prolongé et généreux tendant à l'amélioration de ses conditions générales, mais surtout d'aide morale, d'aide spirituelle, alors que les forces du mal y dressent particulièrement leurs embûches.

La rencontre sera malheureusement brève, faute de temps dont Nous puissions disposer présentement, mais elle ne servira pas moins à vous dire avec quelle affection Nous suivons les événements de votre vie, partageant vos joies, éprouvant les mêmes angoisses que vous-mêmes, compatissant à vos souffrances.

Nos simples paroles sont, tout d'abord, des paroles de félicitation pour le chemin parcouru dans le développement de votre travail ; puis, d'exhortation à vos âmes.

Les développements de l'industrie sidérurgique en Italie

1° La sidérurgie — ou métallurgie du fer — remonte déjà aux temps les plus reculés, mais c'est seulement au cours des cent dernières années qu'on put assister à ses progrès les plus rapides et les plus grandioses qui déterminèrent entre autres l'extension grandissante de l'emploi du fer et l'augmentation imposante de la production ; il s'y est ajouté, récemment, une large utilisation des sous-produits.

Ainsi que Nous avons pu le constater en parcourant les documents que vous Nous avez courtoisement envoyés, votre ensemble industriel est le plus grand d'Italie dans ce secteur et il occupe un rang de primauté nationale en raison de l'activité continuelle de ses 15 Etablissements, tous spécialisés, non seulement dans les productions fondamentales et typiques de la sidérurgie, mais encore dans une série multiple et variée de productions dérivées. A l'origine, l'ILVA s'intéressa surtout à la production de l'acier, mais après la guerre sa préférence est allée au procédé dit « à cycle intégral » qui part directement du minerai, plutôt qu'à celui « de la charge solide » où la ferraille est grandement utilisée. C'est cette tendance accrue qui a mérité à l'ILVA et à sa production d'être appréciées par la Haute Autorité de la communauté européenne du charbon et de l'acier dans le cadre de sa politique, concernant les buts généraux de la production sidérurgique.

La saine gestion de votre économie est démontrée aussi par l'augmentation croissante de l'exportation, due à l'intelligence et à la ténacité avec lesquelles vous avez surmonté les difficultés et atteint un degré important de rendement. Cette situation vous permet de regarder aujourd'hui, avec une sereine confiance, l'avenir des entreprises et des maîtrises.

A Bagnoli, le long de la mer, sur la plage de Coroglio, fonctionnent à plein rendement les plus grands Etablissements de l'ILVA, le seul centre sidérurgique italien qui produise de l'acier Thomas. Le travail est basé sur le cycle sidérurgique intégral qui va du minerai à la fonte liquide et à l'acier, et tout laisse prévoir que le potentiel de production croîtra notablement par suite de nouveaux agrandissements et de nouvelles installations.

Ainsi que le veulent les justes exigences naturelles et spécialement en conformité des

(1) Traduction de J. Thomas-d'Hoste, d'après le texte italien de *l'Osservatore Romano* du 7 mai 1958. Les sous-titres sont de notre rédaction.

préceptes chrétiens, maints efforts ont été faits en vue de la sécurité physique des travailleurs, de la création et de l'établissement de relations humaines entre supérieurs et subordonnés, d'une rétribution équitable des prestations, sans parler de l'assistance assurée aux accidentés, aux invalides, à ceux que la limite d'âge contraint de quitter l'entreprise.

Le développement technique ne doit pas faire oublier les impératifs de la vie des ames

2° Mais l'important progrès réalisé et les améliorations économiques qui en découlent pour vous et pour vos familles ne seraient certainement ni complets ni véritables s'ils n'étaient accompagnés de la conservation nécessaire et du développement convenable de la vie divine dans vos âmes. Ainsi que Nous l'avons dit en d'autres occasions, Notre intention ici n'est pas d'entrer dans les détails « techniques » des problèmes relatifs au traitement humain et chrétien des travailleurs, mais aujourd'hui encore, tout en Nous gardant de vous indiquer des fins irréalisables, susceptibles d'engendrer d'abord l'illusion, puis, inévitablement, la désillusion, Nous avons le devoir de vous prévenir qu'il ne faut rien négliger en vue d'assurer la sécurité et la tranquillité de votre travail, bien souvent particulièrement pénible et dangereux.

Le Pape — vous le savez — représente le Verbe de Dieu incarné sur la terre. Ses pensées doivent donc être les pensées de Jésus ; sa volonté, la volonté de Jésus ; ses actions, les actions de Jésus. Or, Jésus est venu ici-bas afin que les âmes aient la vie divine et qu'elles l'aient surabondamment : « *Ut vitam habeant et abundantius habeant.* » (*Jean* x, 10.) Nous aussi, chers fils, Nous devons consacrer Notre vie à la réalisation de cette fin ; Nous devons Nous en occuper, en faire l'objet de Notre sollicitude anxieuse, et, parfois, élever la voix à son sujet. Nous embrassons dans ces préoccupations tous les fidèles de toute classe et condition ; tous sont Nos fils très chers, parce que tous ont été rachetés par le sang du Christ, tous sont en butte aux embûches de Satan, ennemi du Christ et des hommes. Mais vous n'ignorez pas qu'on fait preuve à votre égard d'une ténacité particulière. Dans sa marche ardue vers de justes fins, le monde du travail est malheureusement l'objet d'attaques continuelles de la part de ceux qui prétendent vouloir votre bien, mais en réalité déversent dans votre cœur l'agitation inconsidérée, la haine envers vos semblables, ainsi que le désir de la révolte et du désordre. En particulier, on cherche à rendre toujours moins consistante, toujours moins manifeste à votre esprit la réalité de votre âme, avec ses exigences et ses aspirations. Il en est certains qui nient la lumière de l'Evangile ; d'autres qui, tout en ne niant pas la lumière, ferment les yeux devant elle et repoussent son influence dans leur vie pratique.

Nous ne savons, chers fils, s'il en est parmi vous ici présents auxquels manquent, hélas ! la lumière et la vie divines ; s'il y en avait, et spécialement parce que nous sommes en temps pascal, Nous voudrions les engager affectueusement à se tourner vers Jésus ressuscité. Qu'ils lui disent : « O Seigneur, qui êtes vraiment ressuscité, faites que mon âme revienne elle aussi à la vie. O Jésus, qui [...] fois ressuscité n'êtes plus sujet à l'emprise [...] la mort, faites que moi aussi, ressuscité qu[...] à l'esprit, j'apparaisse tel à tous ceux qui [...] connaissent et m'aiment ; faites que je pui[...] contribuer à les remettre en marche, à [...] entraîner sur le chemin du bien. »

A ceux, au contraire, et ils sont certainem[...] nombreux parmi vous, qui se trouvent d[...] sur la bonne voie, Nous adressons une chal[...] reuse exhortation, afin que, non contents [...] la vie qu'ils possèdent, ils cherchent par t[...] les moyens à la développer et à la donner [...] autres, en la multipliant dans la limite [...] possible.

Pour tous, opportune, Nous semble-t-il, [...] la prière de l'Eglise dans la liturgie de [...] jour :

« O Dieu — avons-Nous prié à la sai[...] messe, — accordez à votre peuple d'aime[...] que vous commandez et de désirer ce que v[...] promettez, afin que parmi les fluctuations [...] choses de ce monde nos cœurs demeu[...] fixés là où se trouvent les vraies joies [...] (Oraison du IV° dimanche après Pâques.)

Avant tout, rester fidèles a la loi de D[...]

a) Que le Seigneur vous accorde avant t[...] d'aimer ce qu'il ordonne. Parfois, il vous s[...] blera qu'il veuille pour ainsi dire user [...] pression à votre égard avec ses lois, co[...] avec autant de restrictions, capables seulem[...] de vous barrer le chemin et d'empêcher t[...] autre mouvement. Il n'en est pas ainsi, c[...] fils. La loi divine est la voie sur laqu[...] comme sur une route débarrassée des obsta[...] vous pourrez cheminer alertes et heur[...] « Heureux — chante le Psalmiste — c[...] qui sont irréprochables dans leur voie, [...] marchent selon la loi du Seigneur ![...] (*Ps.* cxviii, 1.)

b) Cette loi de Dieu sera plus facilem[...] aimée, elle sera même d'autant plus gr[...] dans vos cœurs « *lex tua... in praeco[...] meis* » (*Ps.* xxxix, 9), si vous savez rega[...] dans le ciel et si, entrevoyant autant qu'i[...] possible à des créatures humaines éclai[...] par la foi ce que Dieu a préparé à ceux [...] l'aiment (cf. *I Cor.* ii, 9), vous nourrisse[...] vif désir de ce qui forme l'objet final de n[...] espérance : la vie dans la lumière éter[...] dans l'amour éternel, dans la joie éter[...] Car cette vie de lumière, d'amour et de [...] vous attend seulement sur la route où v[...] cheminerez « irréprochables » (*Ps.* cxviii[...] c'est-à-dire en aimant et en suivant la lo[...] Seigneur.

Au cours de votre marche, vous po[...] peut-être trébucher ou même tomber ; ma[...] faudra alors vous relever tout de s[...] reprendre votre chemin. Puissiez-vous [...] soutenus par l'espoir qu'après les sacrific[...] les privations un paradis de délices sera v[...] récompense ! Il n'y a pas, en effet, de pro[...] tions entre ce que vous devez souffrir [...] le temps présent et la gloire future dans l'[...] nité (cf. *Rom.* viii, 18). N'écoutez donc [...] ceux qui, niant ces espérances immort[...] mettent sur le même pied leur sort, le v[...] et celui des animaux dénués de raison, [...] proclamant que, même pour l'homme, tout [...] ici-bas.

Levez, chers fils, vos yeux au ciel. Non[...]

certes pour oublier la terre ni pour négliger la vie ou renoncer à l'action ; regardez l'éternité, pour donner au temps son exacte valeur ; considérez l'esprit, afin d'évaluer justement la matière ; méditez sur la fin, pour apprendre le bon usage des moyens. L'éternel, l'esprit, la fin suprême, la vraie joie, le bonheur ne sont pas sujets à de faciles changements. Il faut fixer là vos yeux, attacher là vos cœurs.

Alors votre travail, votre tâche pénible, vous apparaîtra sous une nouvelle lumière. Elle vous semblera comme un acte d'obéissance à Dieu, comme un service de Dieu, comme un acte d'amour pour lui, comme une prière. Elle vous apparaîtra comme un service rendu au prochain, comme un acte d'amour du prochain. Travailler ainsi sera pour vous une marche terrestre qui aboutit au ciel.

Radiomessage du Saint-Père aux fidèles de Sardaigne

à l'occasion du cinquantenaire du couronnement de la Très Sainte Vierge de Bonaria

(24-4-1958) (1)

Depuis longtemps, Nous nourrissions le désir de vous adresser la parole, chers fils et filles de la noble Sardaigne, traditionnellement fidèles à ce Siège apostolique, pour vous manifester Notre paternelle affection, ainsi que l'estime que Nous avons pour vous et la confiance que Nous mettons en vous qui, au cours de ces dernières années, avez fait preuve d'une nouvelle ferveur dans votre vie et dans vos œuvres. Aussi sommes-Nous reconnaissant envers la divine Providence d'avoir ménagé l'occasion, en cette solennelle journée, où le bon peuple sarde, guidé par ses zélés pasteurs et avec ses autorités civiles, est accouru vers la colline sacrée de Bonaria. Dans un même élan de foi, le voici se pressant devant le trône de la Vierge, comme pour lui confirmer à nouveau, par un pieux plébiscite, le titre de Patronne principale de l'île, qui lui fut conféré, il y a déjà cinquante ans, par le saint Pontife Pie X.

Admirant en esprit, dans le cadre enchanteur de votre beau ciel et de vos splendides paysages marins, le spectacle de ferveur religieuse que vous offrez à cette heure aux regards de la patrie céleste et de la patrie terrestre, Notre cœur est dans la joie et éprouve le désir de vous précéder, ainsi que vous le désirez, dans l'hommage à la Mère et Reine commune qui, maternellement, embrasse toutes vos familles, vos classes sociales, vos institutions régionales, comme un héritage particulier. Nous sommes certains que, nourris de pensées et de sentiments chrétiens, vous Nous approuverez si Nous affirmons que la Sardaigne peut, à juste titre, être considérée comme l'héritage et le fief de Marie et qu'elle veut rester telle dans l'avenir. L'acte solennel de la possession surnaturelle de l'île par Marie fut pour ainsi dire signé sur la colline de Bonaria, au moment où, suivant une pieuse tradition, aborda venant de rivages inconnus sa miraculeuse statue, vénérée et gardée jalousement, depuis six siècles environ, comme protectrice céleste de la ville de Cagliari et de la Sardaigne tout entière.

Cet événement, qui se déroula dans une douce atmosphère de tendre piété mariale, sembla couronner l'histoire religieuse antérieure de l'île, dont les lumineuses pages sont caractérisées par une profonde fidélité au Siège de Pierre, depuis les premiers siècles. La Sardaigne, en effet, sorte de carrefour des voies maritimes parcourues par les civilisations méditerranéennes aux formes multiples, objet de disputes et de convoitises entre royaumes et empires pour la prospérité de son sol et sa position avantageuse, si proche de Rome et de son influence, connut et accueillit de bonne heure le christianisme. C'est sa gloire d'avoir donné l'hospitalité à de nombreux et insignes chrétiens de l'Eglise de Rome, exilés là par la violence des persécutions, parmi lesquels le futur Pape Calixte et son successeur Pontien, qui arrosa la terre sarde de son sang répandu pour le Christ.

De leur côté, les Pontifes romains, avec une sollicitude ininterrompue, s'efforcèrent, quand ils n'en furent pas empêchés, d'accroître la prospérité spirituelle de l'île — qui, dès le VI[e] siècle, eut avec saint Grégoire le Grand sa première organisation ecclésiastique et, à partir du XII[e] siècle, désigna les archevêques de Pise en qualité de légats pontificaux pour la Sardaigne — comme aussi sa prospérité matérielle, en organisant les institutions civiles et en s'empressant de guérir ses blessures, trop souvent occasionnées par la négligence ou par les incursions des potentats méditerranéens. Si Nous évoquons ainsi l'histoire civile tourmentée de votre terre, ce n'est pas tant pour indiquer les causes extérieures de l'abandon qu'elle connut parfois dans le passé, que pour mettre en juste évidence l'un des traits les plus distinctifs du peuple sarde, c'est-à-dire son attachement quasi religieux à l'île, manifesté par la fidélité à demeurer sur son sol, malgré les malheurs du passé et par l'inaltérable conservation de son caractère ethnique. L'élément prépondérant de cette prérogative fut en tous temps la foi chrétienne, maintenue exempte d'erreurs, hautement estimée par vos ancêtres et dont la solidité dans les cœurs est marquée et attestée par une fervente dévotion à la Vierge.

On comprend donc la salutaire importance, au cours de votre histoire religieuse et civile, du sanctuaire de Bonaria, comme centre de vie chrétienne et de dévotion mariale. Au sujet de cette fervente affection des sardes envers la Mère de Dieu, Nous désirons rappeler certaines manifestations solennelles dans

(1) Traduction de J. Thomas-d'Hoste, d'après le texte italien de *l'Osservatore Romano* du 26 avril 1958. Sous-titres de notre rédaction.

l'histoire du sanctuaire, telles que l'érection en basilique mineure du même sanctuaire, les innombrables autels et chapelles consacrés dans l'île à Notre-Dame de Bonaria, les fréquents pèlerinages de tous les bourgs et cités, le nom de Bona et des mystères de Marie donné à vos filles, les Confraternités et les Unions pieuses fondées en son honneur, les visites rendues dans le passé par des évêques et des vice-rois, avant de prendre possession de leur charge, les récents Congrès marials diocésains et régionaux tenus auprès du sanctuaire, mais surtout le fréquent et efficace recours du bon peuple à son trône de grâce, particulièrement de la part de la classe des mariniers et des pêcheurs, dont les nombreux ex-votos qu'on voit tout autour de la statue miraculeuse attestent la maternelle miséricorde de Marie. Comme témoignage éloquent d'une aussi fervente dévotion populaire, Nous voudrions mentionner aussi l'antique formule de salut qu'échange encore aujourd'hui le peuple sarde dans son langage régional, noble écho du latin de vos pères : *Bandit cum Deus*, pars avec Dieu ; *Abarrit cum sa Mamma*, reste avec sa Mère.

Cependant, par delà et au-dessus de ces manifestations extérieures de foi, il existe chez le peuple sarde une vie chrétienne foncière qui lui fait honneur, mais qui attend d'être davantage alimentée et développée, à mesure que se multiplient, parmi vous aussi, les dangers et les menaces, sournois ou ostensibles, de ceux qui ne tolèrent pas le triomphe de Dieu sur la terre, et s'efforcent de combattre l'Eglise du Christ. Conserver à la Sardaigne d'aujourd'hui et de demain le trésor ancestral de la foi et de la vie chrétienne, sous l'égide maternelle de Marie, telle est la signification que la Vierge de Bonaria entend donner à la solennité de ce jour. Elle veut conclure une sorte de pacte d'honneur et de sécurité avec vous, qui vous acheminez vers le renouvellement de vos institutions : elle s'engage à rester la protectrice bienveillante de votre peuple, à la condition que, de votre côté, vous demeuriez fidèles, à toute épreuve, dans l'obéissance à son divin Fils Jésus-Christ.

Progrès et valeurs a faire prévaloir

Il ne peut être plus urgent ni plus opportun, l'engagement que vous prenez en un moment comme celui-ci, moment important et délicat de l'histoire de votre île, qu'anime un vif désir de regagner le temps perdu sur le chemin du progrès. Il faut, en même temps, que dans le domaine spirituel et moral, tous, peuple et autorités, poussés par un zèle ardent et réalisateur, empêchent que le progrès matériel ne devienne un lustre extérieur et nuisible aux valeurs essentielles et plus élevées. Assurément, vous êtes dignes d'admiration pour ce que vous avez accompli jusqu'à présent et vous proposez de réaliser dans l'avenir, pour élever l'île au niveau des autres régions prospères de l'Italie. On dit avec raison que la Sardaigne a transformé en peu d'années son visage, et qu'un grand nombre de ses problèmes si anciens ont été ou seront résolus grâce à l'intelligente activité de ses habitants et à l'importante contribution de la patrie commune. Nous avons été heureux d'apprendre que, dans l'espace d'une dizai d'années, une vaste superficie du sol abandon a été restituée à la culture et que la prod tion agricole et l'élevage zootechnique progressé, tandis que de nouvelles industr étaient fondées, celles déjà existantes amél rées, les centres habités, même les plus re lés, pourvus de l'énergie électrique, de pu santes digues et de nouveaux aqueducs co truits, la viabilité considérablement amélior les ports restaurés, la malaria combattue, nouveaux hôpitaux modernes créés, les cent urbains bien équipés et les maisons pour peuple multipliées. Le souffle rénovateur a sentir aussi son heureuse influence sur institutions, les rapports sociaux, l'organi tion du travail, l'assistance publique, en p ticulier sur l'instruction et la culture.

Il reste encore beaucoup à faire, d'aut problèmes attendent leur solution, mais o de sérieuses raisons de conserver bon esp aussi longtemps que le peuple sarde et dirigeants maintiendront vivant l'esprit taurateur, suivant les règles de la sag manifestée jusqu'ici, en résistant à l'attrait vains mirages et de progrès mal compris. serait, en effet, un vain et pernicieux mir de vouloir, par exemple, « moderniser aussi les valeurs spirituelles, familiales sociales, préservées jusqu'à présent des co minations matérialistes et hédonistes. même parmi vous, plus d'un en vient qu'à considérer les valeurs chrétiennes tr tionnelles comme dépassées et, partant, in ciliables avec le progrès moderne. Si c conception, ce qu'à Dieu ne plaise, prédo nait, votre Sardaigne souffrirait un mal p grand que la stérilité et l'abandon provoq par les déprédations des incursions d'au fois. Il faut donc promouvoir ce qui est s afin de revigorer, étendre et enraciner p profondément les bonnes traditions. T sont, par exemple, la sainteté du mari l'union étroite de la famille, l'éducation mo de la jeunesse, suivant les règles chrétie de la pureté, de la pudeur, de l'obéissance parents, la simplicité et une sorte d'austé des mœurs, l'harmonie entre le laïcat e clergé, le dévouement au travail, le culte la région, comme portion vivante et active la commune patrie. Vouloir détruire ces q lités du peuple sarde signifierait vouloir e cer sa physionomie, ternir l'éclat de noblesse, le dépouiller de ses trésors les p précieux.

Devoirs respectifs des citoyens

Qu'un avenir digne de votre meilleur p soit donc devant votre regard comme un et un programme. Qu'aspirent à le réal ceux que vous choisissez comme guides votre vie civique, hommes honnêtes en d de tout et dévoués à la gestion des affa publiques, sans partialité, sinon au profit plus humbles ; que tende à cette même l'influente classe des professionnels, l'étude assidue et la pratique conscienci de ses devoirs ; que les jeunes y visent a qu'ils soient étudiants, artisans ou tra leurs des champs, marins ou mineurs, suadés qu'ils collaborent au même résu à la prospérité commune ; mais qu'y tendent surtout ceux que Dieu a ch

oour être ses ministres au milieu de son oeuple, les prêtres, afin que par leur enseignement, leur exemple, leur zèle, ils soient parmi vous le sel de la terre et a lumière du monde (cf. *Matth.* v, 13-14). Dans une communauté relativement restreinte comme la vôtre, où l'on respire presque sensiblement l'air de la famille, si chacun donne ce qu'il a de mieux, sans se soustraire à ses responsabilités, l'avenir n'aura pas d'incertiudes, mais il sera caractérisé par l'harmonie les intentions, la réalisation des œuvres, en un mot, par une vie sociale parfaite. C'est cette vie parfaite, cet idéal, qui ont toujours inspiré l'action de l'Eglise dans le monde. Elle veut que la vie des peuples, aussi bien que celle des ndividus, se développe dans l'ordre de ses multiples éléments, sans exclure aucune véritable valeur et sans préférences unilatérales au détriment des autres. Elle ne craint pas le progrès ni la modernité. Tout peut et doit concourir à édifier la cité chrétienne : religion et science, technique et économie, travail, culture et art. Il n'y a pas de limites à l'activité humaine, sinon celles imposées par la saine morale, selon l'enseignement de l'Apôtre qui écrivait en ces termes aux Philippiens : « Au reste, frères, tout ce qui est vrai, tout ce qui est honorable, tout ce qui est juste, tout ce qui est pur, tout ce qui est de bonne renommée, s'il est quelque vertu et s'il est quelque louange, que ce soit là l'objet de vos pensées. » (*Phil.* IV, 8.)

FIDÉLITÉ CHRÉTIENNE SOUS LA PROTECTION DE MARIE

Chers fils et filles de la Sardaigne, voilà, Nous semble-t-il, ce que veut vous dire votre Mère et Reine, la Très Sainte Vierge de Bonaria, en même temps qu'elle vous promet assistance, protection et soutien perpétuels. Nous ne doutons pas que tous vous écouterez ses maternels avertissements, vous estimant ainsi liés par un pacte d'honneur et de sécurité. La fidélité que Nous avons louée comme l'un des véritables traits qui vous sont propres, ou bien elle sera totale et constante, ou bien elle ne sera plus. La vraie fidélité ne tolère ni doutes, ni hésitations, ni évasions, même temporaires, mais elle est un dévouement inconditionné, une disposition à servir, une aptitude à se sacrifier promptement. Jamais autant qu'aujourd'hui, la fidélité au Christ et à l'Eglise n'a été la vertu capitale du chrétien ; jamais autant qu'à l'heure actuelle elle n'a été soumise à plus forte épreuve. Il Nous semble que le Christ répète à chacun de vous une question semblable à celle qu'il adressa à Pierre sur les bords de la mer de Tibériade : « M'aimes-tu ? M'aimes-tu ? » et qu'il regarde profondément dans vos yeux avec le désir anxieux d'y lire la sincérité de la réponse : « Oui, Seigneur, vous savez bien que je vous aime. » (Cf. *Jean* XXI, 16.) Avec la même anxiété, Nous, Vicaire du Christ, Nous vous demandons aujourd'hui : « Serez-vous fidèles au Christ et à l'Eglise ? » Nous ne doutons pas que vous, que la Sardaigne, île de la fidélité, vous répondrez par un oui convaincu et sincère, semblable à celui prononcé par vos pères le jour où la Vierge de Bonaria, abordant sur votre rivage, semblait demander hospitalité et affection.

Afin que Notre confiance en vous ne soit jamais déçue, en suppliant Dieu tout-puissant et la Très Sainte Vierge de vous soutenir dans vos travaux et de vous combler des célestes faveurs, Nous vous donnons de grand cœur Notre paternelle Bénédiction apostolique.

La bienheureuse Thérèse de Jésus Jornet e Ibars

Allocution du Souverain Pontife (28 avril 1958)

Le dimanche 27 avril eut lieu la cérémonie de béatification de la Mère Teresa de Jesus Jornet e Ibars, fondatrice de l'Institut des Petites-Sœurs des vieillards abandonnés. Le lendemain, S. S. Pie XII recevait les très nombreux pèlerins espagnols venus à Rome à cette occasion, guidés par S. Em. le cardinal Quiroga y Palacios, archevêque de Saint-Jacques-de-Compostelle, et leur adressait en espagnol l'allocution suivante (1) :

Cette Très Haute Sagesse, qui « déploie sa force d'un bout du monde à l'autre et dispose tout avec douceur » (*Sap.* VIII, 1), tout en permettant souvent le mal ou la maladie, ne manque jamais de donner en même temps le remède, de sorte que jamais ne se démentit sa paternelle bonté, tant dans la vie des hommes que dans celle des peuples.

C'est pourquoi, si elle a permis que l'Espagne de la seconde moitié du siècle dernier connaisse des convulsions sociales et politiques qui eurent de si profondes répercussions dans le domaine ecclésiastique et religieux, elle a aussi suscité généreusement tant d'âmes d'élite appelées comme le levain de l'Evangile (cf. *Matth.* XIII, 33) à travailler la masse et à la faire fermenter favorablement. Parmi elles, certaines sont déjà vénérées sur les autels ou pourront l'être dans un proche avenir ; d'autres, comme votre très chère Mère et fondatrice, Teresa de Jesus Jornet e Ibars, arrivent aujourd'hui à ce si grand honneur et Nous exprimons Notre intime satisfaction d'avoir pu l'autoriser, tandis que Nous proposons son exemple à tous et spécialement à vous, ses filles, et ceux qui ont de la dévotion envers elle.

Ame à la fois grande et humainement affable et simple, comme son homonyme, l'insigne réformatrice d'Avila ; humble jusqu'à s'ignorer elle-même,

(1) Traduction (d'après le texte publié par *l'Osservatore Romano* du 30 avril 1958) et sous-titres de la *D. C.*
Thérèse de Jésus Jornet e Ibars est née le 9 janvier 1843, à Aytona, dans le diocèse de Lerida (Catalogne). Après s'être consacrée pendant quelques années à l'enseignement des enfants pauvres, elle entra, à l'âge de 25 ans, chez les Clarisses, où elle ne put faire profession en raison de la législation de l'époque. Rentrée dans sa famille, elle se consacra de nouveau quelque temps à l'enseignement, et c'est en 1872 qu'elle fonda sa Congrégation destinée à venir en aide aux vieillards pauvres. Elle mourut le 26 août 1897, à Valence. Aujourd'hui, les Petites-Sœurs des vieillards abandonnés comptent 2 671 professes (*Annuario Pontificio* de 1958). Elles assistent 17 000 vieillards en Espagne, Italie, et dans les pays d'Amérique latine.

mais capable d'imposer sa personnalité et d'accomplir une œuvre immense ; malade de corps, mais robuste d'esprit, d'une vigueur admirable ; « religieuse errante », elle aussi, mais toujours unie étroitement à son Seigneur ; fortement maîtresse d'elle-même, mais possédant cette spontanéité et cette bonne humeur si aimable ; amie de toute vertu, mais surtout de la reine des vertus, la charité, exercée auprès des vieillards qui exigent cette patience et cette bonté dont parle l'Apôtre (cf. *I Cor.* XIII, 4).

Dans ce splendide ensemble, Nous voudrions seulement faire ressortir trois beaux aspects pour Nous entretenir paternellement avec vous après vous avoir donné la plus cordiale bienvenue.

La place de la Sainte Vierge dans son œuvre

I. — Et avant tout, en ces temps de splendeurs mariales et en cette année centenaire des apparitions de Lourdes, Nous aimons considérer la grande part que la Très Sainte Vierge a voulu prendre dans la vie et dans l'œuvre de cette Thérèse de Jésus.

Née au son de l'Angélus en cette heureuse journée du début de 1843, et s'étant toujours signalée pendant son édifiante jeunesse par une affection tendre et filiale envers la Reine des cieux, beaucoup d'heures solennelles de son existence coïncident providentiellement avec une fête mariale : l'arrivée à l'inoubliable « Pueyo » de Barbastro la veille de la fête de Notre-Dame du Pilier en 1872 ; l'ouverture de la maison-mère à l'ombre même du sanctuaire où la Mère de Dieu polarise les cœurs de toute la *Huerta* de Valence ; la fondation à Saragosse le jour consacré au culte de la Reine de l'hispanité. Elle a voulu que toute son œuvre soit « à la gloire de Marie et à l'honneur de saint Joseph » ; et au moment de partir pour le ciel, en 1897, elle a voulu laisser toutes les maisons de son Institut sous la protection aimante de Notre-Dame des délaissés qui, dans ses chapelles, occupe une place principale.

Son amour des pauvres et de la pauvreté

II. — Mais il est clair que, comme Nous l'avons déjà dit, une des choses qui caractérisent le plus la nouvelle bienheureuse, c'est sa charité, son irrésistible inclination à assister les nécessiteux et spécialement les vieillards pauvres et abandonnés que les tragédies de ces années jetaient à la rue sans soutien ni protection.

L'enfant, qui déjà dans son pays natal d'Aytona était capable de laisser sa maison sans pain pour que personne ne souffre de la faim ; la jeune fille qui, à Frage et à Argensola, à Lerida et à Briviesca n'avait jamais eu l'impression d'avoir trouvé sa voie définitive, s'oriente résolument lorsque quelques bonnes âmes que le Seigneur lui envoya lui montrent l'idéal de l'assistance aux vieillards abandonnés. Quelle activité, quelle vigueur, quel effort surhumain ne déploya-t-elle pas à travers toute l'Espagne, depuis sa Catalogne natale jusqu'à l'Andalouise épanouie et riante, depuis l'accueillante Valence jusqu'aux rivages verts et brumeux de l'aimable Galicie, sans qu'aucun obstacle puisse l'arrêter, sans que ses infirmités même puissent la freiner, parce que l'amour du Christ la pressait (cf. *II Cor.* V, 14) et que partout l'attendaient ses vieillards, peut-être seuls et morts de froid, sans abris, affamés et avides d'affection. Et quel tact, quelle délicatesse maternelle dans les instructions qu'elle vous a laissées à vous, ses filles, sur la façon de leur venir en aide ; que de détails elle observait qu'elle était auprès de ses vieillards, que de dresses capables d'évoquer les fameux *Fio* du *Poverello* d'Assise ! Parce que, si du Ca elle avait appris la dévotion à la Sainte Vi des Filles de saint François, Nous pouvons p qu'elle avait reçu l'amour de la pauvreté et pauvres auxquels elle avait consacré sa vie.

Son abandon a la volonté de Dieu

III. — Enfin, ceux qui contemplent la nou Bienheureuse admirent à juste titre chez elle air simple et tranquille qu'elle conservait milieu des vicissitudes si diverses et si agit cette douceur et ce naturel avec lesquels s'abandonnait aux desseins cachés de la P dence ; ou mieux, cette façon parfaite et e plaire qu'elle avait de s'oublier elle-même e faire abstraction de sa volonté pour s'iden complètement avec la très sainte volonté de I

Elle a laissé sa famille lorsqu'elle a cru qu moment était venu pour cela ; elle a étudié qu'il lui a semblé qu'elle devait le faire ; el pris les sentiers les plus divers par lesquels a estimé que le Seigneur voulait qu'elle passe abandonnant ensuite avec la même paix im turbable ; on aurait dit qu'elle traversait les nements les plus graves, même les plus dou reux et les plus sanglants, sans se laisser attei par eux ; ces difficultés furent même bien sou pour elle des marches lui permettant de mo plus sûrement vers ce que Dieu lui deman Si les moyens naturels venaient à lui man elle souriait en disant : « Plus il y a de pau plus il y a de bienfaiteurs » ; si elle ava voyager constamment, elle s'imposait co règle : « Les yeux à terre et le cœur au cie si elle risquait de s'embrouiller dans la mul cité des choses que lui imposaient ses obligat elle simplifiait ses soucis en se disant : « dans le cœur, l'éternité dans la tête et le m sous les pieds » ; et si l'on insinuait que qu'une de ces choses n'était que minutie ne tant pas la peine que l'on s'y arrête, elle ré dait : « Il n'y a rien de petit lorsqu'il s'agit gloire de Dieu. »

Elle avait appris du Carmel la dévotion Sainte Vierge et des Filles de saint François l'a des pauvres, mais son désir ardent d'iden constamment ses sentiments et sa volonté av volonté divine montre tout ce qu'elle avait ass de l'esprit de l'auteur du livre des *Exercices*.

Telle est votre insigne Mère, très chères F Petites-Sœurs des vieillards abandonnés, et leçons pourraient être celles qu'elle vous donn cette solennelle occasion. Emportez-les à toute maisons de votre Institut deçà et delà les avec la meilleure de Nos bénédictions.

Un message spécial pour vos chers vieil dont Nous voyons un groupe ici présent. Le Vi du Christ — lui-même déjà bien avancé s chemin de la vie — souhaite comme une chos lui tient particulièrement à cœur que vous les a tiez et les soigniez purement et simplement c votre bonne Mère fondatrice aimerait que vo fassiez. Portez-leur Notre parole, Notre sou Notre consolation et Notre bénédiction toute ciale et que, dans les longs loisirs de leur lesse tranquille, ils prient pour Nous et Nos i tions.

Une bénédiction enfin pour vos patries re tives, vos familles, vos désirs et tout votre In florissant qui Nous est très cher.

Exhortations du Saint-Père aux Congrégations mariales d'Italie (*26 avril* 1958)

Le Saint-Père a prononcé l'allocution suivante devant les participantes au IVe Congrès

Le Saint-Père a prononcé l'allocution suiante devant les participantes au IVe Congrès lé la Fédération des Congrégations mariales l'Italie, réunies pour étudier la doctrine, 'organisation et la vitalité des Congrégations nariales à la lumière de la Constitution aposolique Bis saeculari (1) *et de l'expérience les dix années écoulées depuis la publication le cette Constitution* (2) :

Votre IVe Congrès fédéral national vous rouve réunies à Rome, chères filles, déléuées des Congrégations mariales d'Italie, our étudier et considérer ce qui doit inspier vos sentiments et votre action dans le adre de la mission de l'Eglise. Vous êtes 'une des Associations auxquelles, semble-t-il, l n'y a plus rien à dire, tellement Nous avons arlé de vous et écrit sur vous, tellement nomreux sont, par ailleurs, les avis et les ouanges que Nous vous avons adressés en lifférentes occasions.

On ne peut nier que l'Eglise se soit engagée our vous et avec vous, au point que certains n sont surpris, qui ne connaissent pas votre lorieuse histoire et surtout ignorent la volonté léterminée de l'exemplaire Congrégation nariale de tout oser, afin que rien ne soit mis de ce qui apparaît utile à la plus grande loire de Dieu, à la sanctification personnelle t au salut des âmes. Notre allocution sera lonc brève, chères filles ; pour la raison aussi u'il ne s'agit pas de rechercher de nouveaux rincipes, de vous indiquer de nouveaux buts, le vous dicter de nouvelles règles ; et il est uperflu de vous répéter avec quelle espérance t quelle confiance Nous regardons les Conrégations mariales comme l'une des forces ives qui silencieusement, la plupart du temps, nais efficacement, travaillent dans la vigne lu Seigneur.

Lorsque Nous disions que vous êtes « Action catholique » *pleno jure*, Nous vouions, certes, donner à vos règlements et à os œuvres la reconnaissance qu'ils méritent ; nais Nous entendions surtout vous engager lans une action généreuse et organisée, en nion étroite avec la hiérarchie.

Si Nous disions que vous vous êtes rarenent conformées à Notre volonté, Nous ne erions pas justes ; cependant, Nous ne Nous stimons pas dispensé pour autant de vous xhorter à continuer dans la voie où vous ous êtes engagées, c'est-à-dire à faire tous os efforts pour être des congréganistes de Iarie parfaites, comme le veulent vos règlenents ; des âmes qui regardent Marie comme nodèle de vie et modèle d'action, de vie dans Eglise, d'action pour l'Eglise.

Marie, modèle de vie dans l'Eglise

1° Avant tout, regardez Marie comme nodèle de vie dans l'Eglise.

On a coutume de dire que l'essence de la dévotion à Marie consiste, en premier lieu, dans le sentiment de respect et de vénération que mérite sa dignité de Mère de Dieu, donc dans un sentiment de confiance en son pouvoir et en sa bonté, et enfin dans un sentiment d'amour filal, qui cherche à payer de retour pour ainsi dire son amour de Mère. Mais la vénération ne serait pas sincère, la confiance ne serait pas vraiment profonde et l'amour ne dépasserait pas le sentiment et les paroles, si l'âme qui dit avoir de la dévotion envers Marie ne s'efforçait pas d'en imiter les vertus, d'en reproduire en elle-même la vie.

Nous savons bien que certaines qualités de Marie ne peuvent être que l'objet de notre étonnement et de notre admiration extatique, telles que sa conception immaculée, sa plénitude de grâce, sa virginale et divine maternité. Fille souverainement privilégiée du Père, elle est, en effet, après Jésus, le rayon le plus lumineux de sa gloire, le reflet le plus merveilleux de son image, l'œuvre la plus belle de ses mains. Aussi, ce serait en vain que l'on s'efforcerait de la reproduire en nous, telle qu'elle est : un chef-d'œuvre de Dieu, même si, comme la Lune, elle est belle d'une beauté réfléchie : « *pulchra ut luna* » (cf. *Cant.* VI, 9).

Mais cela ne doit pas assurément vous empêcher de regarder Marie, et encore moins vous détourner de lui demander assistance dans l'effort continu que vous ferez certainement pour recevoir au moins quelques rayons de sa souveraine beauté.

Apprenez donc d'Elle à voir justement et complètement ; apprenez à vivre de la foi. A son exemple, proclamez qu'il n'y a rien dans le ciel pour vous, en dehors de Dieu ; que vous ne voulez rien sur terre, en dehors de Lui. Protestez que votre unique bien est de demeurer unies à Dieu, de mettre en Dieu votre espérance (cf. *Ps.* LXXII, 28).

Ce sentiment, cette volonté de votre part seront suivis de votre action, elle aussi consacrée entièrement à Dieu, comme fut entièrement consacrée à Dieu l'action de Marie. Cette joyeuse conformité à la volonté de Dieu fut l'une de ses prérogatives. Nous voudrions donc, chères filles, que cette attitude, cette prérogative deviennent votre attitude, votre prérogative. Soyez prêtes, non seulement à tout ordre, à tout appel exprimés par Dieu, mais encore à tout appel, même à peine murmuré dans l'intimité de vos âmes. Il ne doit pas vous importer que Dieu vous offre la joie ou, au contraire, vous propose la souffrance ; préparez-vous à conserver toujours l'attitude serviable de Marie ; préparez-vous à dire son « *Fiat* ». Et bienheureuses serez-vous si, choisies par le Seigneur pour souffrir avec lui, pour être crucifiées avec lui, vous arrivez à entonner le *Magnificat*. Il opérera aussi en vous de grandes choses Celui qui est puissant : « *Qui potens est.* » (Cf. *Luc* I, 49.)

---

(1) *D. C.*, n° 1028 du 24. 10. 1948, col. 1345.
(2) Traduction de J. Thomas-d'Hoste, d'après le texte alien publié par *l'Osservatore Romano* des 28-29 avril 958. Les sous-titres sont de notre rédaction.

Marie, modèle d'action pour l'Eglise

2° En second lieu, regardez Marie comme un modèle d'action pour l'Eglise.

Vous devez bien savoir combien et comment Marie a participé intimement, dès le début, à la vie de l'Eglise. Avec Marie, Mère de Jésus : « *cum Maria matre Jesu* « (*Act.* I, 14) étaient réunis les apôtres, persévérant unanimement dans la prière « *perseverantes unanimiter in oratione* » (cf. *ibid.*), lorsque le Cénacle fut secoué par un vent impétueux et la minuscule communauté des fidèles investie par l'Esprit-Saint, qui les remplit tous de ses dons (cf. *Act.* II, 1-4). Peu après, Marie put assister aux premières semailles et à la première moisson miraculeuse chrétienne. Pierre parla à la foule et son discours, écouté par tous, chacun dans sa propre langue, provoqua le premier essor de l'Eglise.

A partir de ce jour de bénédiction pour la jeune communauté de Jérusalem, Marie ne cesse jamais de veiller, comme une très douce Mère, sur l'Eglise du Christ. L'Eglise ne connut aucune circonstance, aucune heure de crainte ou de douleur — pouvons-nous penser, — sans que l'on ne sentît l'assistance maternelle de Marie. Chaque fois que la nuit parut s'étendre sur le monde, on vit se lever dans le ciel Marie, étoile du matin. Quand, par suite d'immenses fatigues, des gouttes de sueur perlèrent sur le front de l'Eglise, quand ses yeux furent baignés de larmes, quand sa chair, comme la chair de Jésus, fut torturée et même clouée à la croix, l'Eglise eut toujours auprès d'elle Marie, Mère des douleurs. Et de même qu'on doit à Marie la persévérance des bons fidèles, de même c'est elle qui encouragea toujours le retour des fils égarés et les accueillit avec une tendresse infinie. Grâce à son intervention, l'Eglise fut toujours protégée quand elle se vit en butte à des assauts violents ou à de perfides embûches. Ainsi, l'histoire des triomphes de l'Eglise est l'histoire des triomphes de Marie.

Tournez donc vos regards vers Marie, chères filles. Animées des mêmes sentiments que l'Eglise, comme le prescrit votre règle (cf. *Reg.* 33), faites vôtres ses angoisses, ses espérances, ses joies. Aucune de vous ne pensera qu'on puisse être une parfaite congréganiste en se contentant d'assister à la sainte messe dans une chapelle recueillie, parmi les chants et les prières, peut-être même en écoutant une exhortation spirituelle appropriée. Il n'est pas non plus permis de penser qu'on puisse être de véritables congréganistes en s'efforçant seulement d'acquérir pour soi-même le plus haut degré possible de perfection chrétienne, sans se préoccuper des autres.

Vous n'êtes pas ainsi, chères filles. Dans le champ de Dieu, qui est le monde, il y a tant de terre à labourer, tant de sillons à ensemencer, tant de plantes à cultiver, tant de blé à moissonner ! L'action de tous est donc nécessaire, et vous, congréganistes de Marie, vous serez actives partout où l'Eglise naît, partout où elle croît et se développe en souffrant et en gémissant, partout où elle lutte, intrépide, où elle vainc et triomphe.

A cette action individuelle, accomplie par toutes les congréganistes, partout et toujours, par l'exemple, la parole et les actes, doit s'ajouter l'action collective des Congrégations, de la Fédération nationale, de la Congrégation mondiale tout entière. Une action coordon[...] et organisée de toutes est indispensable, [...] face du nombre, de l'ampleur et de la co[...]plexité des problèmes qui angoissent [...] hommes et agitent le monde. Un pater[...] avertissement apparaît ici opportun au su[...] de la nécessité de vous joindre, avec un f[...]ternel amour et une compréhension absol[...] aux autres Associations qui doivent être prê[...] avec vous à former une sorte d' « *acies or[...]nata* ».

Corps mystique et aspect communauta[...] du monde moderne

3° Cependant, il y a quelque chose qui, [...] raison de son importance, devrait vous enga[...] à agir sans épargner ni temps ni éner[...] L'Eglise a, en effet, une mission particuli[...] à remplir dans cette époque tourmentée [...] l'histoire humaine. S'il est vrai que toute vé[...] a son moment, on peut dire que c'est actu[...]lement l'heure de l'Eglise considérée com[...] Corps mystique du Christ. Si, donc, vous de[...] étudier les Congrégations mariales, dans [...] cadre de la mission de l'Eglise, efforcez-v[...] d'approfondir, autant que possible, l'admira[...] vérité formulée et traitée avec une lumine[...] clarté par l'apôtre saint Paul.

D'autre part, notre siècle assiste aujourd'[...] à un développement méthodique toujours p[...] grand de l'idée d'une humanité, dont chac[...] des parties devront, dans la mesure où il [...] possible de faire des prévisions, passer [...] concept d'alliance à celui de communauté [...] communauté dans son vrai sens — vivante [...] agissante. Il n'existe pas de mouvement p[...]tique ou social qui ne mette en quelque so[...] à la base de toute structure cette concept[...] pour ainsi dire « communautaire » de l'E[...] et du monde. L'individu, de son côté, se s[...] chaque jour davantage partie vitale d'[...] réalité unique et prend conscience de [...] devoirs envers tout l'organisme social. [...] comme cette notion se répand dans le mon[...] Nous avons, à plusieurs reprises, montré, [...] Nous tenons à vous le répéter à vous, chè[...] filles, que les hommes, à l'heure actuelle, [...] tendance à écouter, avec un nouvel intérêt [...] doctrine qui considère l'humanité comme [...] seul corps et invite les hommes à être un s[...] cœur et une seule âme.

L'Eglise a pour mission de prouver [...] seule la doctrine du Christ se présente [...] hommes comme capable de sauver et [...] ranimer un monde qui se trouve en p[...] à une agitation perpétuelle et à un tum[...] inquiétant. Faites-en donc votre mission, [...] vous êtes vous aussi de l'Eglise et vous de[...] vivre en elle, vous devez travailler pour [...] sans repos ni délai.

Pour votre vie dans l'Eglise, pour v[...] action pour l'Eglise, que Marie vous serve [...] modèle, elle, votre Mère et votre Reine [...] aimante. Ainsi soit-il.

Mérite du christianisme dans l'assistance aux orphelins

Le 29 avril, le Saint-Père recevait en audience les dirigeants de l'Institution nationale d'assistance aux orphelins des travailleurs italiens (E. N. A. O. L. I). Il leur adressa l'allocution suivante (1) *:*

De grand cœur, Nous vous souhaitons la bienvenue, Messieurs les dirigeants et vous chers jeunes gens de l' « Institution nationale pour l'assistance aux orphelins des travailleurs italiens », venus à Nous pour Nous faire part de votre joie en l'heureuse occurrence du 10e anniversaire de la fondation de votre bienfaisant Institut. Parmi les nobles expressions par lesquelles l'éminent président Nous manifestait votre unanime et pieux désir de Nous rendre visite, Nous avons noté avec une particulière satisfaction les termes dans lesquels il Nous assurait que vous tous, dirigeants, éducateurs et jeunes gens, vous vous considérez comme « une grande famille ». Notre intervention au milieu de vous Nous a paru alors d'autant plus opportune qu'il semble que la prérogative de Père, qui Nous vient de Notre charge de Vicaire du Christ, doive s'étendre tout spécialement aux enfants prématurément privés de leur père terrestre. Oui, chers petits et chères petites, sur la tête desquels ne se posera plus la main caressante du père ou de la mère, vous serez toujours les benjamins du Pape. Dans sa puissance spirituelle et dans l'universalité de son affection, il représente sur la terre, bien que très indignement, le « Père qui est dans les cieux » et se considère d'une façon spéciale comme votre Père, conformément à la tradition de l'Eglise qui a toujours réservé aux orphelins ses maternelles sollicitudes. Vous pouvez donc comprendre combien agréable est pour Nous votre visite et avec quelle satisfaction intime, après avoir rempli Notre rôle aussi dans ce domaine, Nous suivons tout ce qui est réalisé par les institutions publiques et privées au profit des « orphelins des travailleurs », particulièrement de ceux qui, par suite de la perte de leurs parents, sont restés totalement privés de tout secours. Aussi, désirons-Nous, avant de vous bénir, au seuil de la seconde décennie de votre institution, vous exposer brièvement quelques pensées, désireux de contribuer, suivant Nos moyens, à la pleine réalisation des fins élevées que la nation s'est assignées en comptant sur votre Institut.

Ampleur de l'assistance aux orphelins en Italie

L'assistance aux orphelins des travailleurs, telle qu'elle est aujourd'hui organisée en Italie, par un organisme spécial de droit public, est l'un des signes les plus éloquents du progrès civique de votre patrie. La solidité des fondements juridiques de l'E. N. A. O. L. I. (Institution nationale d'assistance aux orphelins des travailleurs italiens), sa structure, les moyens dont elle dispose, la préparation et le dévouement des personnes chargées de la direction et de l'éducation, la multiplicité des œuvres et le nombre important des centres d'assistance, en un mot, la bienfaisante activité déployée au cours de ces dix années par la composition toujours renouvelée de l'Institution, tournent à l'honneur de la communauté nationale qui peut se glorifier d'avoir par là réalisé l'une des plus bienfaisantes conquêtes en faveur de la classe des travailleurs. Cette Institution, en effet — ainsi que Nous l'avons constaté en lisant les rapports qui Nous ont été courtoisement envoyés, — est à même d'étendre son assistance à de nombreuses dizaines de milliers d'enfants nécessiteux en les faisant bénéficier des avantages que les familles dans la gêne ne pourraient autrement leur assurer, comme, par exemple, subsides en argent, vêtements, bourses d'études, séjour dans des colonies climatiques, cures médicales, écoles de qualification professionnelle, et surtout, là où le besoin s'en fait sentir, éducation complète dans des pensionnats et demi-pensionnats spéciaux. Dans les internats, qui représentent le plus important effort de l'Institution et atteignent le chiffre de 400 environ, sont élevés plus de 20 000 jeunes garçons ou filles, en grande partie par les soins de religieux.

La part du christianisme dans cette œuvre inspirée par l'esprit de l'Evangile

Votre Institution entend réaliser pleinement sa fin d'assistance digne d'une nation hautement civilisée, comme la vôtre, et répondre aux nobles sentiments qui animent les personnes qui s'y consacrent. Or, l'assistance aux enfants des travailleurs doit être comptée parmi les réalisations les plus modernes et les plus perfectionnées du progrès social en Italie. A ce propos, est souvent posée la question suivante, non inutile si elle est discutée sans animosité de parti : à laquelle des deux idéologies, la chrétienne et la matérialiste, faut-il attribuer le mérite d'une aussi bienfaisante institution ? On pourra obtenir une réponse empreinte de vérité, à condition de savoir distinguer les faits occasionnels des faits essentiels et déterminants, et de tenir compte de l'intolérance d'une grande partie de la société du XIXe siècle à l'égard du christianisme, intolérance devenue de l'hostilité ouverte au moment crucial de la transformation du monde du travail. Or, le fait qui a provoqué et déterminé au fond des âmes la soif de justice sociale, particulièrement en faveur des travailleurs opprimés par l'économie nouvelle, ce fut le sentiment chrétien intime qui animait depuis longtemps la société elle-même et chaque individu, bien qu'ils ne voulussent pas reconnaître cette source. Où donc ces hommes auraient-ils puisé les idées de justice, de respect de la personne, de pitié envers les humbles, sans la lumière de l'Evangile perpétuée dans le monde par les enseignements de l'Eglise ? Il est certain que ces idées et d'autres du même genre ne découlent pas de la pseudoscience matérialiste ni de postulats de l'individualisme qui constituaient alors l'enseignement officiel et la pratique courante de cette société. De même que bien souvent il en fut ainsi dans le passé chaque fois que

(1) Traduction de J. Thomas-d'Hoste, d'après le texte italien de *l'Osservatore Romano* du 4 mai 1958. Les sous-titres sont de notre rédaction.

les valeurs humaines ont traversé de graves crises, de même les adversaires de l'Eglise et les agnostiques « redécouvririent » alors, comme on a coutume de le dire, ce qui a toujours été une vérité évidente et une pratique traditionnelle du christianisme : la fraternité des hommes et le devoir de justice et d'amour entre eux. Cependant, on ne nie pas par là les apports secondaires provenant d'autres courants non chrétiens, en grande partie de nature technique et de leurs stimulants effets. Au christianisme, en tant qu'idée, sentiment et par ailleurs promptitude à l'action, on peut à bon droit attribuer le mérite de cause déterminante du progrès social, mais surtout celui d'avoir renfermé le désir ardent de justice sociale dans le courant des droits naturels en le préservant des excès et des renversements de front également injustes. Quant aux formes concrètes de mise en pratique des principes chrétiens, aussi bien sociaux que d'un autre genre, nul ne peut raisonnablement s'étonner ni critiquer, si les institutions précédentes ont été moins parfaites que les suivantes, car l'organisme social tout entier est en perpétuel développement, semble-t-il, vers des réalités meilleures. D'ailleurs, tant en Italie que dans d'autres pays, la réalisation de la justice sociale, promue sous l'égide d'une inspiration chrétienne et par des hommes nourris de christianisme, non seulement a avancé constamment sans provoquer de dangereuses secousses dans tout l'édifice, mais encore a démontré en de multiples œuvres combien ces principes sont féconds. L'une de ces œuvres est sans nul doute votre Institution.

L'ORPHELIN A BESOIN DE LA CHALEUR D'UNE AFFECTION SINCÈRE

Cependant, ainsi que Nous le disions tout à l'heure, l'assistance aux enfants des travailleurs n'atteindrait pas les buts que la patrie se propose et que veut Dieu lui-même, Père des orphelins, si ceux qui en sont chargés ne sont pas mus et animés par un intense sentiment de charité, par cette chaleur humaine et chrétienne de bienveillance, de dévouement et de sacrifice dérivée de Dieu et destinée à ses préférés. C'est seulement par la vertu de cette charité, inspiratrice de toutes vos résolutions et de tous vos actes, que l'organisme juridique et administratif de votre Institution se transforme, comme vous le désirez, en une « grande famille ». Plus que de nourriture et de vêtement, l'orphelin sent le besoin de la chaleur d'une bonté intime et, en même temps, il veut avoir la certitude que demain luira pour lui un jour plus serein que le jour présent assombri par le malheur. Parmi les multiples formes d'assistance pratiquées par votre Institution, celle qui doit être le plus imprégnée d'ardente charité c'est l'œuvre éducatrice dans les pensionnats et demi-pensionnats. A leurs petits hôtes, qu'une dure nécessité sépare du milieu familial, l'Institution doit pouvoir dire avec vérité, au moins temporairement : je serai ton père, ta mère, tes frères ; tu peux compter sur moi. Avec une vive satisfaction, Nous avons lu dans les écrits qui Nous ont été envoyés combien est largement diffusé cet esprit de bonté, non seulement dans les nombreuses institutions dirigées par des religieux et des religieuses, mais encore dans celles dont s'occupe directement l'Institution. Nous avons appris aussi que vous vous pr posez de traiter les enfants confiés à vos soi comme des « élèves » et des « fils », en aba donnant les appellations et surtout les conce tions qui sont presque de la froideur et u affront, et que, depuis longtemps, vous êt parvenus à créer dans un grand nombre pensionnats et d'écoles l'ambiance souhait de famille, dont les bienfaisants effets pe sistent même après la période du pensionn entretenus par une fréquente correspondan épistolaire entre éducateurs et jeunes gen Cette charité semble traduire en actes les bu lumineux assignés par les règlements intérieu de l'Institution à ses filiales : l'éducati morale, civique et professionnelle des élèv et leur acheminement et placement parmi l forces actives de la nation. Il n'est pas néce saire de vous tenir de longs propos, à vous q en êtes intimement persuadés, pour vous ind quer sur quelles bases on peut réaliser cet parfaite éducation à laquelle visent les statu de votre Institution : il s'agit de principes de méthodes jamais dépréciés, jamais dépassé jamais au-dessous de ce que requiert n'impor quelle circonstance de la vie. Aimez don dirigeants et éducateurs, les enfants que Die les familles et la patrie vous ont confié Aimez-les par reconnaissance pour le sacrific que leurs parents ont offert à la nation, ave le désir de transformer leur malheureux so en une source de bonheur, avec l'intention d les rendre à leurs familles comme de vaillan soutiens, et à la patrie comme d'utiles citoyen Aimez-les avec ce sentiment religieux enseign dès les premiers temps de l'Eglise par l'apôt saint Jacques, qui indiquait dans l'assistan aux orphelins une fonction importante d christianisme lui-même : « La religion pure sans tache devant notre Dieu et Père n'est pa autre qu'avoir soin des orphelins et des veuv dans leur détresse et se préserver pur d souillures de ce monde. » (*Jac.* I, 27.) Aime les, enfin, parce que l'Eglise les aime beaucou et qu'elle vous sera reconnaissante de c amour.

Tel est le vœu que Nous adressons à vot bienfaisante et active Institution, au seuil de deuxième décennie. En suppliant Dieu tou puissant de daigner féconder par ses faveu votre activité, Nous vous donnons de gran cœur Notre paternelle Bénédiction apostoliqu

---

Erratum

On veut bien nous signaler de Rome qu dans *l'Osservatore Romano* du 11 avril 195 où paraissait le discours du Saint-Père au membres du Congrès de Psychologie appliqu (dont nous reproduisions le texte dans notr n° 1276, du 27 avril dernier) s'est glissée un faute typographique : une ligne de la troisièm colonne : *fin dernière qui lui est proposée pa* aurait dû être reportée deux colonnes plu loin dans le journal romain. Il faudrait, e conséquence, lire dans la colonne 521 de notr n° 1276, à la quatrième ligne de l'alinéa 3. *La métaphysique considère l'homme comm un être doué d'intelligence*, etc., et à la dixièm ligne de l'alinéa *d*) de la colonne 523 : *qu'ell adopte à l'égard de Dieu, fin dernière qui l est proposée par sa nature même.*

Allocution du Saint-Père aux artistes français de la Villa Médicis *(30 avril 1958)*

S. S. Pie XII a reçu en audience les élèves de l'Académie de France à Rome (Villa Médicis), conduits par leur directeur, M. Jacques Ibert, et leur a adressé l'allocution suivante (1) :

Nous accueillons toujours volontiers les pensionnaires de l'Académie de France à Rome. Ils constituent désormais une des illustrations de la Ville Eternelle qui en compte tant dans le domaine des Beaux-Arts et qui fournit aux artistes de tous les pays et de tous les siècles une source de renouvellement perpétuel.

Une recherche commune de la beauté sous toutes ses formes, harmonies, couleurs, lignes, masses, proportions, vous réunit dans le cadre si noble de la Villa Médicis et il Nous semble que vous poursuivez là-bas tous ensemble, mais chacun dans sa propre direction, une même méditation sur les rapports mystérieux de l'esprit et de la matière, cherchant parallèlement à exprimer vos âmes et le monde entier dans le registre de l'art que vous cultivez.

Nous savons les fraternelles rivalités qui opposent depuis toujours les arts et les écoles ; les discussions inépuisables, mais fécondes, que suscitent les théories et les œuvres, et vous n'ignorez pas de votre côté combien l'Eglise s'est toujours montrée accueillante pour l'art et pour les artistes. Si elle pose à leur talent et à leur goût des conditions bien précises, imposées par la nature du service qu'on attend d'eux dans l'exaltation du culte et le déploiement de la liturgie, l'histoire est là pour montrer que les plus grands y ont trouvé une salutaire discipline et un sujet d'inspiration supérieure.

Aussi souhaitons-Nous que pour beaucoup d'entre vous se présente l'occasion de consacrer les talents que Dieu leur a donnés, à l'honorer de façon particulière. Il est toujours difficile aux hommes de passer du sensible au spirituel, de s'élever d'une beauté imparfaite à la beauté par excellence. Ceux que Dieu a favorisés sur ce point essentiel, doivent l'en remercier et tâcher d'aider leurs frères en humanité à trouver le Créateur dans ses créatures.

Tel est le vœu que Nous formons à votre intention, et pour qu'il se réalise avec la grâce d'En-Haut, Nous vous accordons de grand cœur, ainsi qu'à vos enfants ici présents, à vos familles et à tous ceux que vous désirez recommander à Nos prières, Notre Bénédiction apostolique.

---

(1) Texte français, publié par *l'Osservatore Romano* du 1. 5. 1958.

Communiqué de la Conférence épiscopale italienne au sujet des élections législatives

L'Osservatore Romano *du* 4 *mai* 1958 *a publié le communiqué suivant de l'Episcopat italien* (1) :

« Les Eminentissimes et Excellentissimes Ordinaires d'Italie, pleinement conscients de leurs graves responsabilités, confirment, à l'occasion des prochaines élections, les directives déjà données en des circonstances analogues.

En particulier, ils rappellent au clergé et aux fidèles leur engagement de fidélité au Christ et à son Eglise, et, par conséquent, la grave obligation :

— de voter ;

— d'exercer le droit de vote en conformité des principes de la religion catholique et des décrets de l'Eglise, et pour le respect intégral de son juste droit ;

— d'être unis dans le vote pour constituer une digue solide contre les très graves dangers qui pèsent encore sur la vie chrétienne du pays.

Tous les curés feront connaître le présent communiqué suivant les modalités prescrites par les Eminentissimes et Excellentissimes Ordinaires. »

*
**

L'Osservatore Romano *ajoute ces lignes :*

La clarté de ces règles n'a d'égale que leur opportunité. Les très graves dangers qui pèsent encore sur la vie chrétienne du pays, la sainteté de la famille, les bonnes mœurs chrétiennes, la liberté de l'école croyante, la justice sociale chrétiennement entendue et défendue, sont évidents à tous ; dangers très graves, car la menace en est ouvertement avouée, par un front unique qui en définissant tous ces biens et toutes ces fins, non comme une expression de fidélité aux traditions de nos pères ni comme la conservation de la personnalité religieuse et civile de la patrie elle-même, mais comme une « cléricalisation » du pays, ne peut pas ne pas déterminer un front unique et tout aussi fort des catholiques.

Cette opportunité, ou plutôt cette nécessité actuelle disons-nous, n'a d'égale que sa clarté. Les directives de l'épiscopat éliminent, avant tout, toute possibilité d'une équivoque suggérée et répandue en d'autres circonstances, par les adversaires de l'union et de la concorde des catholiques. Elles indiquent ensuite à l'électeur catholique une orientation précise de principe, et enfin elle assignent une orientation pratique tout aussi précise.

Elles écartent toute possibilité d'équivoque, qu'elle soit de bonne ou de mauvaise foi, car elles ne font pas seulement appel à la conscience de l'électeur catholique, mais à la conscience de son devoir de ne pas déserter les urnes, de s'y rendre pour la défense de son suprême patrimoine religieux, dans l'unité des forces. S'obstiner à penser, ou à prétendre que quiconque vote selon sa conscience personnelle ne trahit pas son caractère de

---

(1) Traduction de J. Thomas-d'Hoste.

catholique, n'est plus admissible. Il trahit son caractère de catholique, celui qui manque à la conscience de son devoir.

C'est pourquoi, en second lieu, ce devoir qui découle entièrement des principes de la religion catholique et des décrets de l'Eglise, comporte l'obligation de respecter le juste droit de celle-ci. Combattu toujours et diversement par ses adversaires, sous différents prétextes, en ordre dispersé, à intervalles dictés par les circonstances, ce droit juste nous l'avons vu nié en vertu d'un motif unique, suivant des méthodes d'attaque identiques, dans l'unité des forces, conformément à un seul programme : « laïcisation ». Celle-ci conteste et nie le droit de l'Eglise dans ce qu'il a de juste. Ce droit de l'Eglise qui légitime et parfait tout ensemble, c'est-à-dire son droit de magistère et de juridiction et sa compétence à l'exercer.

D'où, pour finir, l'appel et son expression pratique à être unis dans le vote. Naturellement, logiquement, l'électeur catholique ayant devant lui tous les programmes des partis, peut découv objectivement quel est celui qui répond aux pri cipes de la religion, aux décrets de l'Eglise, concept et à la reconnaissance de son juste dro

Nos lecteurs partageront notre satisfaction, s'apercevant que tout ce que nous avons expo dans nos articles et dans notre polémique conforme à des directives si autorisées. En voya surtout que nous avons toujours expliqué et so tenu que la défense et l'affirmation des princip catholiques, des disciplines de l'Eglise, du jus droit, ne signifient pas l'intérêt si haut et si nob fût-il, porté à une institution à son tour pl qu'élevée, vénérable, mais à une force agissan bien plus, à un élément vital de la civilisati humaine et des progrès moraux des peuples, sa lesquels les progrès matériels et scientifiques, lieu de concourir à la montée de la civilisatio peuvent en provoquer la décadence profonde.

Quiconque se place en face de la réalité et l'angoisse dans laquelle se trouve le monc n'aura pas de peine à nous croire.

La mission providentielle de Jeanne d'Arc

Panégyrique prononcé par S. Em. le cardinal Léger, à Orléans, le 8 mai 1958

Au cours des fêtes qui ont marqué le 529e anniversaire de la délivrance d'Orléans, S. Em. le cardinal Léger, archevêque de Montréal, a prononcé cet émouvant panégyrique de sainte Jeanne d'Arc en la cathédrale d'Orléans (1) :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
EXCELLENCES (2),
MESSIEURS LES DIGNITAIRES CIVILS ET MILITAIRES,
MES FRÈRES,

La tâche qui m'échoit en ce moment est lourde et difficile. Tout a été dit sur Jeanne, la libératrice d'Orléans, et l'Eglise a solennellement déclaré que cette fille de France avait pratiqué toutes les vertus jusqu'à l'héroïsme. Que pouvons-nous ajouter à ces témoignages multiples et éloquents ? Et cependant, une voix doit s'élever pour exprimer la louange silencieuse de tout un peuple. La fidélité d'Orléans envers la sainte Pucelle a résisté à tous les bouleversements sociaux. Depuis plus de cinq siècles, la population orléanaise reprend, sans jamais se lasser, la route que parcourut Jeanne en ce jour lointain, mais toujours glorieux, du 8 mai 1429.

Or, il semble que l'initiative si heureuse de S. Exc. Mgr l'évêque d'Orléans ait donné à ce jour de la fidélité une signification plus grande. Par sa sainteté, votre sainte appartient à l'Eglise universelle. Mais la participation active de prélats étrangers à vos fêtes permet à toutes les églis particulières de communier à votre joie et méditer ainsi les leçons de christianisme authe tique qui se dégagent de la vie de sainte Jean d'Arc.

La bonne Providence et la fraternelle amit de S. Exc. Mgr l'évêque d'Orléans m'ont condu en ce lieu béni et c'est de tout cœur que j'adres à Dieu et au chef de l'Eglise orléanaise l'expre sion de ma très profonde gratitude. Pour un fi du vieux Québec, pour un descendant des pr miers colons qui quittèrent ce pays vers le milie du XVIIe siècle, cette participation aux fêtes joha niques d'Orléans est un retour aux sources l plus authentiques de son idéal de vie et de sa fo

Si Jeanne n'était pas entrée à Orléans, le 8 m 1429, Jacques Cartier, le Malouin, aurait-il plan la croix sur les rives du fleuve Saint-Laurent l'an 1535 ? Si la Pucelle d'Orléans n'avait pa prouvé qu'une femme pouvait sauver son pay la jeune Champenoise Marguerite Bourgeo aurait-elle eu le courage de fonder une école da la solitude des bois et de devenir, entre 165 et 1700, la mère de Ville-Marie ? Si Jeanne d'A n'avait pas confessé sa foi jusqu'à l'héroïsme d supplice du bûcher, Jean de Brébeuf et Gabri Lalemant, vos intrépides missionnaires ; Isa Jogues, votre ardent compatriote, seraient-i devenus les saints martyrs canadiens ?

L'un des nombreux historiens de Jeanne d'A termine son œuvre richement documentée par ce mots : « Mais les révélations de ces débats avaie fait mieux encore pour l'œuvre de réparation. Ceu qui avaient connu sa personne la vénéraient maintenant, c'était le pays tout entier qui allait connaître et l'admirer, la vénérer et l'aimer. allait trouver, incarnés en elle, son idéal, son géni et, jusque dans sa voix de libératrice, l'annoncia tion de la liberté. Cette héroïne va être so héraut. » (Lucien FABRE, *Jeanne d'Arc*, p. 547.)

Héraut de sa patrie ! Merveilleuse missio certes, et qui révèle le plan divin qui veut qu Jeanne soit du même coup, dans votre nation,

(1) Le texte que nous publions est celui qui a été remis à la presse lors des fêtes d'Orléans. Il y est question à plusieurs reprises du président de la République. En fait, M. Coty, retenu à Paris par la crise ministérielle, a dû se faire représenter par le général Ganeval. (Les notes sont de notre rédaction.)

(2) LL. EExc. : Mgr Picard de la Vacquerie, évêque d'Orléans ; Mgr Ferrand, archevêque de Tours ; Mgr Calewaert, évêque de Gand ; Mgr Villot, évêque titulaire de Vinda, directeur du secrétariat de l'épiscopat ; Mgr Atton, évêque titulaire de Theudalis, auxiliaire de Mgr l'évêque d'Orléans.

héraut prédestiné de la Providence, la messagère des vues de Dieu sur la France, cette seconde patrie de tout homme qui, n'y étant pas né, entend être pleinement humain. Par Jeanne d'Arc, Dieu soutient « dans ses longues mains », selon l'image de Péguy, ceux qu'il appelle « mes Français », et il met ainsi en relief les fondements de la grandeur de la France.

Mais cette mission de Jeanne d'Arc, n'avons-nous pas le droit, nous catholiques du Canada français, de la placer en exergue de notre histoire ? En me présentant devant vous en ce moment, je porte dans mon cœur, comme un hommage à votre sainte, tout l'amour et tout l'héroïsme de ces milliers de fils de France qui vinrent inaugurer et continuer sur le continent américain l'œuvre que Jeanne accomplissait ici-même il y a cinq cents ans. A l'heure où des penseurs modernes prétendent infléchir le sens de l'histoire et expliquer l'évolution des peuples en élaborant des idéologies qui ne dépassent pas la matière, même si elles s'étendent à un univers infini, la vision de Jeanne attachée au bûcher nous apprend que les individus et les peuples ont une mission à remplir et que Dieu se sert de faibles instruments pour faire éclater sa gloire, seul but de la création.

Permettez-moi donc de tirer les conclusions qui se dégagent de la fête d'aujourd'hui. C'est la 529e fois que vous faites revivre le fait d'armes de Jeanne, votre libératrice. Les acteurs ont changé, mais le drame demeure toujours aussi vivant et il nous fait entrer dans le vrai sens de l'histoire, celui-là seul qui nous fait rejoindre les intentions divines.

En fait, la mission providentielle de Jeanne d'Arc :

1° illustre le rôle de salut dévolu à une âme simple qui demeure disponible entre les mains de Dieu ;

2° exalte le patriotisme éclairé d'une fille qui aima son pays et enseigna aux peuples leur mission providentielle ;

3° témoigne enfin de la vocation exceptionnelle de la France catholique.

I

La mission de Jeanne d'Arc illustre le role de salut dévolu a une ame simple

Les nations prennent à travers les siècles des physionomies différentes. Mais dans une large mesure, une civilisation dépend de la conception qu'elle se fait de la femme. Celle-ci n'est-elle pas comme la conscience morale de la société ? Son organisme délicat et fragile est cependant le support d'une aptitude immense à se dévouer sans compter et jusqu'à la limite de ses forces. L'émotivité apparaît chez elle comme une qualité fondamentale du cœur, de même que sa puissance intuitive, qui caractérise d'abord son esprit, lui fournit une aptitude précieuse pour capter les appels au bien ainsi qu'au don de soi. Aussi a-t-on pu écrire que « l'heure du secours de Dieu est toujours pour l'humanité l'heure religieuse, l'heure de la femme, l'heure de la pure coopération de la créature à l'œuvre du seul agissant. Le chemin du paradis ne se révèle qu'à la rencontre de la femme aimante dont le regard repose en Dieu. » (Gertrude von Le Fort, *La femme éternelle*, p. 99.)

L'histoire rend témoignage à cette vérité et les destinées de notre patrie sont illustrées par la vie de femmes incomparables. Depuis la petite esclave Blandine de Lyon, jusqu'à Thérèse de Lisieux, chaque siècle a vu s'allumer au ciel de votre histoire une étoile qui devait guider une génération vers les sommets de l'héroïsme et de l'idéal. Ces messagères humbles et simples n'avaient pas toujours une résonance immédiate dans la société, mais tôt ou tard l'on devait reconnaître que Dieu poursuivait son œuvre de salut par des annonciations qui rappelaient au monde que les intentions du Créateur sont sans repentance et que les lois de l'Incarnation sont immuables.

Avec Jeanne d'Arc, Dieu intervient dans « les affaires internes de votre pays » et il confie ce rôle bienfaisant à une femme équilibrée qui demeurera fidèle à sa mission jusqu'au feu du bûcher. Les contemporains de Jeanne d'Arc ont exalté à l'envi l'équilibre physique, mental et moral de cette femme issue du pur sang de la France. Pour recevoir et accomplir la mission divine : « Va, fille de Dieu, tu conduiras le roi à Reims et le feras sacrer », un tel équilibre s'imposait, certes. Pour affronter les hommes de guerre et la cour ; pour prendre la tête de l'armée et entrer en victorieuse en ces murs glorieux d'Orléans ; pour tenir devant « le procès où l'iniquité des juges le dispute à la candeur, à la noblesse, à la pureté de la victime » (Gabriel Hanotaux, *Jeanne d'Arc*, p. 38), pour rester ferme durant les cinq mois de ce procès, le plus inique après celui de Notre-Seigneur Jésus ; pour subir les atrocités de la prison ; pour marcher au bûcher et lancer du milieu des flammes qui la consument le nom de Jésus en qui elle se confie, oui, il fallut à Jeanne une nature équilibrée et forte, car la mission de salut à laquelle elle était destinée exigeait la rencontre de toutes les vertus à un âge où ce mot lui-même suscite la crainte dans le cœur.

Simplicité, droiture, vérité, ressortent comme les caractéristiques de son esprit. La finesse de ses reparties, la spontanéité de ses revendications toujours judicieuses, les déclarations fermes de ses droits, de ses convictions et de la réalité des faits extraordinaires de sa vie que l'on essaie de contester, nous mettent en présence, chez Jeanne, d'une personnalité accusée. Et cette féminité touchante qui, désarmée devant la médiocrité, la jalousie, la vilenie, la trahison, se manifeste dans des pleurs, des cris d'angoisse, des prières véhémentes, témoigne de la valeur de cette nature non falsifiée, mais vraie et pure. L'on est touché en la suivant dans toutes les étapes de son existence, par sa remarquable sociabilité, la sincérité de ses affections et la fidélité loyale qui les consacre. La maîtrise de soi, le désir de la concorde et de la paix manifestent en elle la femme fidèle à sa vocation naturelle : faire du bien, se dévouer, se donner sans compter pour les autres.

Regarder Jeanne d'Arc, c'est rencontrer la dignité féminine telle que la conçoit le christianisme. A l'instar de la Vierge Marie, la Pucelle de Nazareth, Jeanne accepte de collaborer à l'œuvre de la Rédemption. La première femme, Eve, avait perdu l'humanité par son orgueil. Marie, par son humilité, devint la Corédemptrice du monde. Une femme avait perdu la France en la livrant à l'ennemi. Jeanne se soumet à la tâche qui réparera l'ambition, la félonie, la lâcheté d'Isabeau de Bavière. Elle se donne à sa mission qui peu à peu se précisera et qui la conduira au bûcher, son calvaire. Elle restera pour tous les siècles l'admirable exemplaire de l'énergie de la femme vraiment femme, de la Française vraiment française.

Dans le drame de l'abandon qui suit la victoire de la libération, brilleront particulièrement les qualités naturelles de son esprit et de son cœur.

L'épreuve avait approfondi sa foi et son amour. Elle devait marquer également sa splendide pureté. La pureté s'exhale, en effet, de cette jeune guerrière emportée dans une chevauchée inouïe et qui jusqu'au dernier jour défendra sa virginité qu'elle a vouée au pied de l'autel de sainte Catherine, sa conseillère céleste et sa protectrice. Etre pure apparaît à Jeanne une condition de sa mission. Elle garde son corps et son cœur purs pour demeurer en état d'alerte, pour rester disponible à sa tâche de générosité et d'héroïsme. Et pourtant, jamais femme eut-elle plus à lutter pour défendre sa chair de la contamination du siècle ? Quel exemple ne donne-t-elle pas à notre génération emportée dans les remous fangeux d'une sensualité effrénée ! Jeanne maîtrisait les puissances de son corps, comme un athlète qui doit entrer dans l'arène, pour les mettre au service de sa volonté et de son idéal. Là où la femme ainsi conservée dans sa dignité, sa pureté, sa vertu, reconnaît sa valeur, sa mission, son emprise, là s'est levée pour un peuple l'assurance du salut. Jeanne d'Orléans s'impose comme la femme de cette trempe, qui trace à ses sœurs leur devoir pour la réhabilitation de la société contemporaine. C'est ainsi que, par elle, Dieu rappelle encore à tous les peuples que la restauration du monde suppose la femme vaillante, pure et fidèle que l'Esprit inspirait à l'homme sage de chercher jusqu'aux confins de la terre (*Prov.*, XXXI, 10).

II

La mission de Jeanne d'Arc exalte le patriotisme éclairé

La mission providentielle de Jeanne s'ouvre aussi sur les perspectives d'unité nationale, génératrice d'un patriotisme bien entendu. De sa cour éternelle, Dieu daigne députer un messager céleste auprès de la fillette de 13 ans, pour lui raconter la grande pitié du royaume de France. Saint Michel, en instruisant des faits contemporains l'ignare adolescente, forme en même temps, par une pédagogie mystérieuse et surnaturelle, l'héroïque libératrice de la grande patrie. « Je suis venue, déclarera-t-elle tout le long de sa mission, je suis venue pour sauver le royaume de France et je suis venue de par Dieu » ; « ce sont les deux points intangibles : la mission et l'inspiration. De cette double affirmation qui est sa forteresse, rien ne l'arrachera, ni séduction, ni crainte. Jeanne d'Arc appartient indivisiblement à tous les Français. Aucun parti n'a le droit d'excommunier en son nom, mais aucun parti n'a le droit de la renier ni de se dérober au pacte de fidélité que son sang et sa mort ont scellé entre elle et le pays », pouvons-nous affirmer avec l'un de vos plus illustres historiens (Gabriel Hanotaux, *Jeanne d'Arc*, p. 245, 413-414). Jeanne d'Arc est bien la sainte du patriotisme français, proclamée patronne de l'unité nationale et vénérée par tous les fils de la patrie.

D'ailleurs, aussitôt après la mort de Jeanne, rappelle l'histoire, dès 1432, Orléans décidait que l'anniversaire de sa libératrice serait annuellement célébré. Par cette tradition plus de cinq fois séculaire, Orléans demeure à jamais comme le symbole français, une capitale spirituelle de la patrie de saint Louis et de Jeanne. Dans l'auréole d'honneur, de fierté, de grandeur qui nimbe la patrie, votre ville brille d'un éclat particulièrement éclatant. C'est l'âme française que traduisent ces couleurs de votre ville, le jaune et le rouge ; c'est la fierté d'un peuple qui éclate dans le déploiement des oriflammes et des drapeaux qui éblouissent ici nos regards et provoquent un enthousiasme communicatif. Mais, surtout, leur éclat imposant et significatif nous frappe comme un reflet tamisé d'une gloire inextinguible : Orléans n'a-t-elle pas arrêté les regards de la Toute-Puissance divine, de la très sage Providence consignant dans l'histoire de l'humanité ses plans de prédestination pour votre vaillante cité ?

Bien des voix autorisées, vibrantes et éloquentes, ont publié ici l'extraordinaire vie, la mission unique et le martyre de l'héroïne française. Maintes fois, l'Eglise et l'Etat y ont apporté leur hommage conjugué à l'illustre sainte. Aujourd'hui, c'est le chef respecté de la nation française qui entonne avec son bon peuple d'Orléans l'hymne triomphal en l'honneur de celle « qui a reforgé l'âme française de son temps » et par qui Dieu a si clairement manifesté ses vues pour la survivance de la France et pour son influence civilisatrice et apostolique dans le monde.

Délivrer Orléans s'avère tout de suite un point précis du programme que les voix ont tracé à Jeanne. Mais cette guerrière ne veut pas que le sang coule. Elle commence par lancer à l'ennemi un appel à la paix, convaincue qu'elle est de la justice de sa cause et de l'intervention infaillible de Dieu pour sauver sa patrie.

Sa lettre du Mardi saint 1429 demeure un précieux document. « Roy d'Angletaire, et vous duc de Bedfort, faites raison au Roi du ciel de son Sang royal. Et n'ayez point opinion que vous tiendrez jamais le royaume de France, de Dieu, le Roi du ciel, Fils de Sainte Marie ; mais le tiendra le roi Charles, vrai héritier, car Dieu, le Roi du ciel, le veut ainsi et lui est révélé par la Pucelle. Et faites réponse en la cité d'Orléans, si vous voulez faire paix ; et si ainsi ne la faites, de vos bien grands dommages vous souvienne dans peu de temps. » Document palpitant de patriotisme en même temps que déclaration prophétique ! Jeanne y affirme qu'Orléans, de par la volonté divine, devient un bastion de la paix : paix proposée dans l'esprit chrétien de la charité de Jésus ; paix acquise dans la lutte pour la justice ; paix dont vous immortalisez la conquête et le bienfait dans ce ralliement de toute la France en cette fête annuelle de la liberté.

Issue des marches de Lorraine, d'un sang pur et franchement français, élevée selon la tradition française dans la foi et l'attachement à l'Eglise, Jeanne portera ses convictions à travers le pays. L'admiration nous émeut et nous étreint le cœur à la lecture de ses ordonnances à la bataille, de ses réponses aux procès, de ses réclamations devant la mort. Eprise d'un amour sans feinte pour le roi de son pays, et qui pour elle personnifie, la France, la patrie ; angoissée à l'annonce des malheurs de celle-ci, à 17 ans, répondant aux injonctions claires de ses Voix, elle s'avance intrépide vers sa destinée. Qu'importent les obstacles, elle doit sauver la France, la patrie, et elle la sauvera.

Voilà bien le véritable patriotisme ! Il est fait d'amour, de fermeté, de dévouement. Jeanne a aimé la France. Elle a affronté ses ennemis extérieurs, mais elle a surtout travaillé à l'unité du pays, s'efforçant de joindre

Toutes les mains de la France en une seule main,
Une telle main qu'elle ne sera plus divisée.

(CLAUDEL, *Jeanne au bûcher*, s. c. VIII, p. 67.)

Elle travailla à réunir tous les partis intérieurs au chef légitime qui prolongeait à ses yeux Charlemagne et saint Louis. Elle entend que restaurer l'autorité, c'est restaurer la France. Elle mourut de son amour pour cette France, communion suprême de son âme à l'amour de Dieu pour la nation que, en vérité, il a choisie pour son héritage.

« 17 ans ! Quelques semaines, mars à juillet 1429, et tout le destin du monde est changé, écrit l'un des vôtres. Moins de cent jours ont suffi à une petite illettrée pour, à elle seule et de ses frêles mains de femme, rétablir la France par le plus prodigieux des redressements historiques, et définitivement ruiner les combinaisons politiciennes, en rendant un trône à sa mission et à son symbole, un peuple à sa foi. » (Raymond OURSEL, *Jeanne d'Arc*, introduction, p. 7.)

Comme Jeanne d'Arc aurait accueilli avec joie cet appel à l'amour de la patrie que S. S. le Pape Pie XII adressait tout dernièrement à une foule assemblée dans la basilique vaticane : « Aujourd'hui, on rencontre parfois des citoyens qui semblent pris de la crainte de se montrer particulièrement dévoués à la patrie. Comme si l'amour pour sa terre pouvait signifier nécessairement un mépris envers les terres des autres ; comme si le désir naturel de voir sa propre patrie belle, prospère à l'intérieur, estimée et respectée à l'étranger, devait être inévitablement une cause d'aversion à l'égard des autres peuples. Il existe même des personnes qui évitent de prononcer le mot « patrie » et qui tentent de lui substituer d'autres noms plus appropriés, pensent-elles, à nos temps.

Certes, chers fils : il faut convenir que parmi les signes d'une désorientation des âmes, cet amour diminué pour la patrie, cette plus grande famille qui vous a été donnée par Dieu, n'est pas un des derniers. » (*L'Osservatore Romano*, 9e année, n° 14 [433], 4 avril 1958 : « Discours du Souverain Pontife sur la région, la patrie et l'Eglise », p. 1 et 4.) (3)

III

La mission de Jeanne d'Arc, témoignage de la vocation catholique de la France

« La France, a dit l'un de vos historiens, n'est pas seulement « la fille aînée de l'Eglise » ; elle est aussi la patrie de Montaigne et de Descartes, le pays du philosophisme et de la Révolution, l'apôtre le plus déterminé de subordination du monde aux lois de la raison. » (Gabriel HANOTAUX, *op. cit.*, p. 127.) C'est juste. Et cependant, en dépit des expériences souvent douloureuses qui ont scandé les siècles depuis la Renaissance, la vocation primordiale de la France ne saurait être niée ni même mise en doute. Toute la mission de Jeanne d'Arc, l'entrevue de Chinon, la délivrance d'Orléans, Patay, le sacre de Reims se confondent en un but unique. Jeanne l'exprime en maintes occasions : il s'agit de rendre à Dieu le royaume de France.

La France demeure attachée à l'Eglise romaine, dont elle a reçu le Baptême et dont elle a filialement aidé l'expansion à travers le moyen âge et depuis. Pour nier cette continuité et cette pérennité, il faudrait effacer de l'histoire de la France et même de l'histoire du monde ses plus nobles pages. Il faudrait, cédant à un diabolique complot, anéantir ses cathédrales qui, vues du ciel, ressemblent à des étoiles accrochées à la terre. Il faudrait effacer sur la carte géographique des noms qui rappellent les plus puissantes initiatives que Dieu ait prises à travers les siècles pour le salut du monde : Paray-le-Monial, Lourdes, Lisieux. Il faudrait ignorer l'effort apostolique d'un clergé qui a donné à l'Eglise des géants de la sainteté, tels un Vincent de Paul et un Curé d'Ars. Il faudrait n'avoir jamais connu des réunions comme celle de cette heure où le chef de l'Etat participe avec ferveur aux démonstrations religieuses, comme les chefs de l'Eglise partagent pleinement les réjouissances patriotiques, écho des gloires du pays. Il faudrait n'avoir pas entendu les paroles de S. S. Pie XII s'adressant à la nation française lors des fêtes de 1956 à Rouen : « Catholiques français, s'écriait le Père de l'Eglise universelle, dignes représentants d'une nation qui, dans son titre de catholique, a toujours trouvé le stimulant le plus fort pour écrire les pages les plus glorieuses de son histoire, des tours de vos cathédrales tombent les notes graves ou joyeuses des cloches, comme la rosée qui descend sur la terre pour la rafraîchir et la féconder ; du sol généreux de ce jardin de l'Europe qu'est la France, germent les héros de la patrie et de la foi, qui, par amour pour leur mère, si sa défense l'exige, savent batailler, souffrir et mourir, dans la certitude que les lauriers du triomphe ne sauraient jamais manquer à qui accepte de se sacrifier pour une cause grande et juste. Et s'il peut sembler un moment que triomphent l'iniquité, le mensonge et la corruption, il vous suffira de faire silence quelques instants et de lever les yeux au ciel pour imaginer les légions de Jeanne d'Arc qui reviennent, bannières déployées, pour sauver la patrie et sauver la foi. » (PIE XII, *Radiomessage du 24 juin* 1956, cité dans la revue *Message de sainte Jeanne d'Arc*, bulletin n° 19, p. 3.) (4)

La cupidité, la vénalité, le mensonge, l'injustice ne sont pas des fruits de l'Evangile sous quelque titre qu'ils s'affichent. L'Eglise souffre des fautes de ses membres, de ceux qui se sont faits « à contre-Dieu, accusateurs et bourreaux de Jeanne », selon le mot du poète (CLAUDEL). La douceur, la piété, la vérité, la foi vécue, ce sont là les fruits d'un bon arbre et que l'Eglise a authentiqués dans la vie de Jeanne. Pascal a parlé de l'agonie de Jésus se continuant jusqu'à la fin du monde. Ainsi en est-il de l'ignominie de la Passion. L'Eglise est sainte, par la parole même du Christ qu'elle continue, par les sacrements qui sont les gestes mêmes de Jésus, fécondés par ses mérites. Mais les membres de l'Eglise peuvent refuser de conformer leur vie aux exigences de l'Evangile et des sacrements. Le Christ a accepté ce risque de sauver le monde en laissant la liberté à l'homme. Aussi, jusqu'à la fin du monde, verrons-nous des baptisés renier Dieu, contredire son Eglise et persécuter le Sauveur dans ses membres.

Le martyre de Jeanne a fait éclater l'amour de Dieu dans l'âme de votre patronne nationale et resplendir sa destinée de témoin. Grâce à l'intervention providentielle de votre héroïne, quand

---

(3) *D. C.*, n° 1275 du 13. 4. 1958, col. 455.

(4) *D. C.*, n° 1229 du 8. 7. 1956, col. 841.

Henri de Béarn, plus de cent ans après Orléans, faisait valoir ses droits à la succession de son cousin Henri III sur le trône de Charlemagne et de saint Louis, il trouva la nation française dressée contre lui et s'obstinant, en dépit des succès militaires d'Arques et d'Ivry, à ne pas reconnaître un roi non catholique, et cela au nom de son attachement à l'Eglise de Rome.



L'on n'aura jamais fini de scruter le trésor de Jeanne d'Arc, votre patronne nationale, héraut magnanime des vues de la Providence sur votre patrie, la femme française, type de l'équilibre et de la vaillance, la patriote généreuse et entraînante, le témoin qui meurt pour la cause qu'elle défend : « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. » (*Jean*, XV, 13.)

O Jeanne, ta vertu, ta vie, ta mission éclairent pour ton pays et pour l'Eglise entière les horizons infinis qui ouvrent sur l'éternité de gloire ! Sois pour tous les catholiques le modèle des vertus civiques ! Demeure pour ta nation la protectrice à qui l'on confie sa prospérité et sa paix ! Sois pour tous l'entraîneuse vers l'idéal de la vocation incomparable du catholique éclairé et sincère !

Qu'il me soit permis de terminer cette exhortation en empruntant la voix de notre Père commun, le Pape Pie XII, glorieusement régnant, s'adressant à votre nation, lors des fêtes célébrées à Rouen, il y a deux ans, en l'honneur de votre libératrice : « S'il arrive que souffle au dehors le vent mauvais, si le mensonge, la cupidité, l'incompréhension trament le mal, s'il vous semble même devenir victimes à votre tour, regardez vos héros réhabilités, vos cathédrales reconstruites et vous vous convaincrez une fois de plus que toujours la dernière victoire est celle de la foi, de la sainte foi que rien ne peut abattre et dont l'Eglise catholique est l'unique dépositaire. » (PIE XII, Message cité.) (5)

Ainsi soit-il.

(5) *D. C., loc. cit.*, col. 840-841.

Déclaration commune des archevêques de l'Afrique noire française

Du 22 au 26 avril, s'est tenue à Dakar, à la suite de la réunion des archevêques d'A. O. F. et du Togo, l'assemblée plénière des archevêques relevant de la délégation apostolique de Dakar. A l'issue de ses travaux, qui se sont déroulés à huis clos, l'assemblée a adopté l'importante déclaration suivante (1) :

Fraternellement réunis à Dakar, nous avons ensemble considéré les problèmes qui, directement ou indirectement, intéressent la mission qui nous a été confiée par l'Eglise et par Dieu.

Cette mission divine s'adresse à des hommes qui sont des créatures de Dieu, qui ont une destinée immortelle et qui doivent y parvenir en accomplissant sur cette terre une tâche providentielle. Mais cette tâche s'inscrit dans le cadre d'une famille, d'un territoire, d'une cité, d'une patrie ; les hommes auxquels nous portons le message évangélique sont donc ceux-là mêmes qui sont membres de ces communautés.

UNE ÉVOLUTION QUI DOIT ÊTRE UN RÉEL PROGRÈS

Aujourd'hui, en Afrique, et plus particulièrement dans ces régions qui nous sont familières et que nous aimons pour y avoir passé la plus grande partie de notre existence et leur avoir donné le meilleur de nous-mêmes, les communautés et les patries prennent de plus en plus conscience d'elles-mêmes ; elles se constituent et affirment chaque jour davantage leur personnalité.

Nous ne pouvons ni ne voulons rester indifférents ou passifs devant une évolution si chargée d'inconnues, mais aussi d'espérances. Nos lettres pastorales vous ont déjà montré que nous ne l'étions pas. Et le Pape Pie XII a précisé de façon magistrale les principes qui permettront à cette évolution d'être un réel progrès.

Car « l'Eglise qui, au cours des siècles, vit déjà naître et grandir tant de nations, ne peut qu'être attentive aujourd'hui à l'ascension de nouveaux peuples aux responsabilités de la liberté politique » (Encyclique *Fidei donum*) (2) : elle sait que non seulement la vie humaine, mais la destinée spirituelle des populations (africaines et malgaches) seront conditionnées par cette évolution.

De récentes réformes vous ont déjà donné une autonomie et une responsabilité accrues. De nouvelles réformes s'annoncent : nous souhaitons qu'elles soient le résultat d'échanges de vues et de confrontations loyales, où les justes aspirations auront pu s'exprimer.

Mais à l'heure où vous êtes en train de prendre ainsi votre sort entre vos mains, il ne faudrait pas qu'un avenir peut-être très long ne soit grevé au départ, par des orientations dangereuses ou même des erreurs. C'est pourquoi notre charge pastorale nous oblige à vous inviter avec instance à une particulière vigilance devant certains mirages qui peuvent se présenter à vous et engager votre recherche sur une route périlleuse à tous points de vue.

LE DANGER MARXISTE

Mirage de la conception marxiste et communiste de l'Etat et de la société. Un croyant ne peut

(1) *Afrique Nouvelle*, 2 mai 1958. Les sous-titres et les notes sont de notre rédaction.
Participaient à la réunion : LL. EExc. NN. SS. Marcel Lefebvre, archevêque de Dakar ; René Graffin, archevêque de Yaoundé ; Louis Parisot, archevêque de Cotonou ; Jean-Baptiste Boivin, archevêque d'Abidjan ; Joseph Strebler, archevêque de Lomé ; Emile Socquet, archevêque de Ouagadougou ; Victor Sartre, archevêque de Tananarive ; Joseph Cucherousset, archevêque de Bangui ; Pierre Leclerc, archevêque de Bamako ; Michel Bernard, archevêque de Brazzaville ; Gérard de Milleville, archevêque de Conakry.

(2) *D. C.*, n° 1251 du 12. 5. 1957, col. 583.

sous aucun prétexte, admettre une telle conception, qui, en paraissant libérer l'homme, l'asservit complètement. C'est une véritable « aliénation » de l'homme, en effet, qui nie l'existence de son âme, le réduit à n'être qu'un facteur de rendement et l'abandonne au fatalisme d'une histoire comprise et présentée comme irrésistible. Sans doute, des Etats qui se réclament du marxisme sont-ils parvenus à un certain nombre de réussites matérielles, mais que l'on n'oublie pas à quel prix celles-ci ont été acquises : au prix du sacrifice de valeurs essentielles, au prix de la liberté et de la dignité élémentaires de l'être humain ! Et comment oser, sous prétexte de préparer un avenir plus prospère, sacrifier délibérément toute la génération présente, immolée, pour ainsi dire, à un bien-être problématique ?

Une économie et une technique humaines

Mirage de cette conception de l'économie, où tout est subordonné au gain, comme si la course au profit pouvait être une réalité autonome, indépendante de toute règle morale. Mirage encore d'une confiance illimitée aux possibilités ouvertes à l'humanité par les progrès extraordinaires de la science, et aux vertus de la seule technique dans le développement économique. Nous ne cesserons de répéter que l'économie aussi bien que la technique sont pour l'homme, et non l'homme pour l'économie et la technique. En effet, économie et technique, si nécessaires qu'elles soient, ne sont qu'une part de l'effort humain pour parvenir à son épanouissement total, à sa destinée terrestre et divine.

Ce sont là des mises en garde. Mais nous voudrions insister maintenant sur des orientations positives, que nous jugeons essentielles, au moment où vous entreprenez la construction de votre pays.

S'inspirer de l'extérieur et de sa tradition

Cette tâche que vous avez entreprise, vous ne pourrez la mener à bonne fin sans mettre en commun votre savoir et toutes vos énergies, car l'aide extérieure, que nous souhaitons ample et généreuse, ne sera réellement fructueuse que si elle rencontre et stimule votre propre effort.

A coup sûr, cet effort serait condamné à une stérilité qui ne tarderait pas à se révéler, si vous vouliez résoudre les problèmes si nombreux et si difficiles qui se posent à vous, sans tenir compte de l'expérience des nations parvenues à un développement économique plus poussé. Un tel manque de réalisme se retournerait rapidement contre vous. Mais, à partir des expériences des autres, ceux qui ont la charge des affaires publiques dans ces pays n'ont pas à craindre de rechercher des solutions originales, proprement africaines ou malgaches. Qu'ils tiennent compte des exemples venus d'ailleurs, mais aussi de vos traditions ; de vos coutumes, des leçons de votre histoire, en un mot, de votre culture ! C'est pour appuyer cet effort de tous les hommes de bonne volonté que nous souhaitons la rapide mise en place d'un Institut proprement africain de recherches économiques et sociales, qui fournira sa part à l'œuvre commune.

Une autorité éclairée et forte et des corps intermédiaires

Pour être récompensé et obtenir des résultats durables, cet effort doit être organisé, non seulement dans l'immédiat, mais à longue échéance. Procéder par improvisations successives et parfois contradictoires, serait gaspiller ressources et énergies. Laisser libre jeu aux égoïsmes individuels et collectifs, ce serait détourner au profit de quelques-uns ce qui est le bien de tous. Remettre à plus tard la réponse aux problèmes si angoissants des masses paysannes qui forment la grande majorité, ce serait se préparer un avenir troublé. D'où l'on voit la nécessité d'une autorité éclairée et forte, qui assure une continuité dans la direction des affaires publiques.

Cependant, là encore, il peut y avoir la tentation d'oublier l'homme. C'est précisément pour éviter le totalitarisme que l'Eglise, dans sa doctrine sociale, attache tant d'importance à la présence de nombreux corps intermédiaires doués de responsabilités limitées, mais authentiques.

Les mouvements de jeunesse

Les mouvements de jeunesse, par exemple, ont un rôle magnifique à jouer dans la période que nous vivons. Ils ont à parfaire l'éducation de leurs membres, à les éveiller à leurs responsabilités civiques et sociales, à leur faire prendre conscience non seulement de leurs droits, mais de leurs devoirs, pour qu'ils soient à même de jouer leur rôle plus tard au service du bien commun.

Les organisations syndicales

Les organisations syndicales qui se sont multipliées ces dernières années en Afrique noire et à Madagascar ont une tâche essentielle pour assurer l'équilibre de la société et la liberté de l'homme, dans la mesure où, tout en défendant légitimement les intérêts des travailleurs, elles ne perdent pas de vue l'intérêt général. Mais que leurs dirigeants n'oublient pas que, quelles que soient les difficultés matérielles qui assaillent les travailleurs des villes, ceux-ci ont cependant atteint un niveau de vie relativement privilégié par rapport à celui de la masse immense des paysans !

La famille

De leur côté, les familles ne pourront se développer pleinement et assurer leur mission d'éducatrices d'hommes que dans la mesure où elles s'entraideront et s'uniront. Encore faut-il que ces familles soient telles que Dieu les a voulues ! « Sans une famille vigoureuse et saine, aucun peuple ne peut s'épanouir » (S. S. Pie XII), et aucune nation ne peut acheminer ses enfants au vrai bonheur et à la prospérité. La base d'une famille saine et vigoureuse, selon la volonté de Dieu, c'est le mariage monogamique, protégé par ses lois essentielles, qui sont l'unité et l'indissolubilité.

L'école chrétienne

La famille, cette cellule indispensable pour la croissance normale de la créature humaine, existe comme société antérieurement à l'Etat, et celui-ci ne peut en disposer à sa fantaisie. C'est dire que la famille tient de Dieu un droit primordial à l'éducation des enfants. C'est donc en fonction de la famille d'abord que les problèmes de l'école doivent être envisagés.

« La mission de l'école, affirmait S. S. Pie XII, dans une allocution, le 10 novembre 1957, lui vient, non de l'Etat seul, mais de la famille d'abord, puis de la communauté sociale à laquelle elle appartient. La formation de la personnalité humaine relève, en effet, avant tout de la famille,

et comme, dans une large mesure, l'école tend au même but, elle ne fait que prolonger son action et recevoir d'elle l'autorité nécessaire à cette fin... On peut l'affirmer sans crainte : le statut qu'un pays réserve à l'école privée reflète assez exactement le niveau de vie spirituelle et culturelle de ce pays. Un Etat qui s'attribue exclusivement la tâche de l'éducation et interdit aux particuliers et aux groupes indépendants d'assumer en ce domaine aucune responsabilité propre, manifeste une prétention incompatible avec les exigences fondamentales de la personne humaine. » (3)

De même les gouvernants qui ignorent ou veulent ignorer le Créateur et font ouvertement profession de laïcisme athée détruisent le fondement même de leur autorité qui est la foi en Dieu. Nous sommes persuadés que nos gouvernements africains ne suivront pas sur ce point certains exemples venus d'Europe et que, mieux éclairés, ils n'hésiteront pas à rendre Dieu à leurs enfants, selon le désir profond des familles.

APPEL AU SENS CIVIQUE

Toutes ces perspectives exigent de chacun et de tous un véritable effort, du haut en bas de l'échelle sociale.

Nous demandons spécialement à nos fils chrétiens de prendre une conscience aiguë de leurs responsabilités et de leurs devoirs. Qu'ils sachent que les exigences et l'approfondissement de leur foi doivent les mener jusqu'à un christianisme rayonnant dans l'Action catholique, l'action sociale et l'action civique ! Qu'ils s'efforcent en particulier d'acquérir les connaissances nécessaires pour se rendre utiles au développement de leur pays ! Qu'ils sachent que le sens civique, la loyauté, le dévouement au bien commun et l'amour de la patrie font partie de leurs devoirs à l'égard du pays et du milieu humain qui sont les leurs et où ils vivent ! Qu'ils se souviennent que le message évangélique les oblige à être à l'avant-garde de tous ceux qui cherchent à mettre en œuvre, le plus rapidement possible, les moyens aptes à procurer à tous et d'abord aux moins favorisés une vie plus humaine.

Certaines catégories de citoyens ont pu, au service de l'Etat et des entreprises privées, parvenir à un niveau de vie qui, sans être toujours parfaitement satisfaisant, est cependant notablement plus élevé que celui de nombreux travailleurs et de l'ensemble de la population. Qu'ils n'oublient pas que la recherche du bien-être matériel ne peut être le seul but de l'activité humaine ! Que surtout ils se préoccupent activement de leurs frères moins favorisés ! Tous ceux, en particulier, qui ont eu la chance de recevoir une instruction poussée doivent s'efforcer d'en faire profiter les autres, apportant ainsi une contribution positive à la vaste campagne d'éducation de base qui doit maintenant être entreprise en Afrique et à Madagascar. Tous ceux que la volonté divine a placés à un poste de responsabilité se souviendront qu'ils n'y ont pas été placés pour satisfaire leur ambition ou leurs passions, mais pour être au service de tous.

UNE SOLUTION PROGRESSIVE ET ENTIÈRE DANS LA PAIX, LA JUSTICE ET LA CHARITÉ

Pour clore ces réflexions, que l'on nous permette, enfin, de rappeler les paroles que prononçait, le 13 avril 1958, S. S. Pie XII devant un groupe de personnalités d'Afrique et de Madagascar à propos des problèmes que pose la mise en valeur du sol et du sous-sol africain. « Si des divergences d'intérêts immédiats peuvent susciter des conflits temporaires, un raisonnable souci du bien général, la hauteur de vue inspirée par une prudence clairvoyante et des sentiments de confiance mutuelle feront chercher et trouver le loyal accord où seront respectés les droits et les aspirations légitimes de chacun.

L'apport des capitaux et des techniques de l'Europe est un service irremplaçable qui hâtera le développement économique des pays d'Afrique. Ce développement est urgent, chacun le sait, car, dans le monde moderne, l'interdépendance économique est devenue telle qu'un pays sous-développé ne peut jouir d'une entière liberté. L'inégale répartition des dons et des richesses de la nature fait aux hommes une obligation morale de s'aider les uns les autres, chacun selon les lumières et les forces qu'il a reçues. » (4)

Grands sont les problèmes qui se posent aujourd'hui dans les territoires d'outre-mer. Dieu fasse — et nous l'en supplions instamment — qu'ils puissent être résolus, progressivement et entièrement, dans la paix, la justice et la charité.

Nous sommes convaincus, parce que nous avons une profonde estime de la sagesse africaine, que vous saurez trouver ainsi, vous appuyant sur Dieu, la voie qui mène au bonheur temporel et éternel. Car : « Si le Seigneur n'édifie lui-même la maison, c'est en vain que peinent ceux qui la bâtissent. Si le Seigneur ne garde lui-même la cité, c'est en vain que la garde veille. » (*Psaume* CXXVI, 1.)

Dakar, le 26 avril 1958.

(3) *D. C.*, n° 1266 du 8. 12. 1957, col. 1561-1562.

(4) *D. C.*, n° 1276 du 27. 4. 1958, col. 544-546.

Le préjugé racial est inconciliable avec l'esprit chrétien

Une lettre de S. Exc. Mgr Hurley, archevêque de Durban

Fides-Documentation (8 *mars* 1958) *a publié cette lettre de S. Exc. Mgr Hurley, O. M. I., archevêque de Durban* (*Natal*), *dont nous citons la partie traitant de la question raciale* (1) :

... Il y a en Afrique du Sud un problème particulier qui pourrait constituer un grave obstacle à la croissance de l'esprit missionnaire catholique, s'il n'est pas traité avec intelligence et fermeté, je veux dire le problème racial. Cette situation est le résultat de circonstances historiques dont ne sont pas responsables les générations actuelles d'Africains du Sud des différentes races. Nous n'avons pas créé le problème, mais nous en avons hérité. Nous ne pouvons pas nous en désintéresser dans l'espoir qu'il se résoudra tout seul, ce serait nier notre caractère chrétien, trahir notre Sauveur, Jésus-Christ. Car

(1) Traduction de *la D. C.* d'après le texte anglais. Au sujet de la question raciale en Afrique du Sud. Cf. également *D. C.* n° 1276 du 27. 4. 1958, col. 557.

le problème racial en Afrique du Sud soulève des questions qui intéressent la justice et la charité. Lorsqu'un de nos frères demande justice, lorsque sa misère spirituelle et matérielle est devant nous comme une plaie ouverte, nous ne pouvons pas nous détourner et dire que nous n'avons pas d'obligations à son égard.

Cette question peut se poser dans votre esprit : « Mais que pouvons-nous faire ? La question raciale est l'affaire des politiciens, ce sont eux qui font la loi ; les particuliers n'y peuvent pas grand-chose. » Il est certain qu'en termes d'action politique immédiate, les particuliers ne peuvent pas grand-chose. Mais dans un pays comme le nôtre, l'action politique découle des convictions des électeurs. Si dans l'administration de notre pays, on voit beaucoup d'injustice et d'esprit non chrétien, cela peut être rectifié si les électeurs insistent pour dire qu'ils veulent que cela soit rectifié. « Cependant, pourra-t-on objecter, cela ne résout pas le problème de l'individu ordinaire. Que peut-il faire, s'il n'a ni influence ni prestige pour orienter l'opinion publique dans un sens chrétien ? » Ceci nous amène au cœur de la question, dans la mesure où les catholiques y sont intéressés : que pouvons-nous faire en tant qu'individus pour influencer l'opinion publique, en ce qui concerne le problème racial ?

Chacun de nous peut commencer par lui-même. Il y a probablement beaucoup de choses dans notre attitude qui doivent être changées. Le changement qui nous est demandé est l'application de la doctrine du Christ dans nos relations avec les personnes de races différentes. Lorsque l'on demanda à Notre-Seigneur qui est notre prochain, il répondit en racontant une histoire qui dut considérablement ébranler ses auditeurs, celle du bon Samaritain. Le Samaritain était pour le Juif de cette époque un être inférieur, un paria sur le plan religieux, racial et social, quelqu'un qu'aucun Juif décent ne pouvait fréquenter. Notre-Seigneur fit du Samaritain un héros de charité après que le prêtre juif et le lévite eurent manqué à leur devoir de compassion. Ce récit interdit à quiconque de chercher dans le christianisme la moindre excuse au racisme. Au contraire, l'enseignement de Notre-Seigneur sur l'amour du prochain a une telle force d'obligation qu'il est difficile de comprendre comment quelqu'un qui prétend être chrétien pourrait mettre en comparaison le devoir de charité et le prétendu devoir de préserver le caractère racial et national d'un groupe. « Je vous donne un commandement nouveau, disait Notre-Seigneur à la dernière Cène, que vous vous aimiez les uns les autres ; que, comme je vous ai aimés, vous aussi, vous vous aimiez les uns les autres. C'est à ceci que tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres. » (*Jean*, XIII, 34-35.)

Il nous est demandé d'imiter l'amour que le Christ avait pour nous. Il n'est donc pas question de se demander si l'attachement à sa race et à sa nationalité doit entrer en ligne de compte lorsqu'il y a conflit entre cet attachement et la loi de la charité. Entre l'amour fraternel du prochain et la sensibilité raciale, le chrétien n'a pas le choix. Sinon, beaucoup d'entre nous pourraient manifester des réserves à l'égard de Notre-Seigneur lui-même à cause de l'origine sémitique de sa sainte humanité. Comme le dit saint Paul : « Que toute aigreur, toute animosité, toute colère, toute clameur, toute médisance soient bannies du milieu de vous, ainsi que toute méchanceté. Soyez bons les uns envers les autres, miséricordieux, vous pardonnant mutuellement, comme Dieu vous a pardonnés dans le Christ. » (*Ephés.*, IV, 31-32.)

Voilà pour le principe. En ce qui concerne la pratique, nous devons tous admettre qu'il n'est pas si facile d'appliquer cet enseignement du Christ si noble et si élevé. On trouve des causes de divisions entre gens de même race, de même nation, de même communauté, de même famille. La facilité avec laquelle nous découvrons des raisons de nous disputer dépasse la plupart des autres capacités de l'esprit humain. Si cela peut être dit de familles et de groupes qui ont beaucoup de choses en commun, c'est encore infiniment plus vrai pour une société composée de gens d'origines aussi différentes. Nous avons certainement à lutter. On ne peut nier que ce ne soit une situation particulièrement difficile que celle-là à laquelle Dieu nous demande d'appliquer son grand commandement d'amour. Cela cependant ne doit pas nous décourager. Nous savons que la grâce de Dieu est toute-puissante.

Le devoir de chacun de nous est d'entreprendre la lutte dans sa propre vie personnelle. Je dirais qu'en ce qui concerne les personnes de race blanche l'objectif principal est de dissiper par la chaleur de la charité chrétienne l'idée inculquée en elles par leur éducation qu'une peau de couleur noire est une marque d'infériorité. Il y a sans aucun doute beaucoup de façons d'atteindre cet objectif, mais les deux qui se présentent en premier sont : d'abord réfléchir à la question et, ensuite, avoir un peu de conversation amicale avec les personnes de couleur différente.

Le travail de réflexion est très nécessaire. La conduite externe est fonction des convictions internes. Nous devons créer en nous un état d'esprit qui rendra, lorsque l'occasion s'en présentera, l'expression externe aisée et naturelle. Cet état d'esprit doit se créer sous le regard du Christ. Nous devons nous demander ce que serait son attitude. Le Nouveau Testament contient des exposés si clairs de sa pensée que nous ne tarderions pas à trouver la réponse.

La seconde façon, c'est le rapprochement par la conversation, le mot amical, les relations de bon voisinage. Il y a beaucoup de chrétiens à côté desquels nous nous agenouillons chaque dimanche. Nous récitons avec eux le Notre Père, nous nous approchons avec eux de la Sainte Table, nous sommes nourris du même Christ selon les mots de saint Paul : « Nous sommes membres de son Corps, formés de sa chair et de ses os. » (*Ephés.*, V, 30.) Mais nous n'osons pas leur adresser une parole amicale en dehors de l'Eglise. Plus nous y réfléchissons, plus cela nous semble ridi-

cule. C'est cependant là notre façon de vivre sud-africaine, sacrée parce que « traditionnelle ». Quelque chose peut-il être sacré par tradition ? Sacré pour qui et pour quoi ? En faisant appel à un peu d'amitié entre paroissiens, je ne commande pas d'observer tout ce qu'exigent les relations sociales. De telles choses ne peuvent pas être commandées. Les amitiés familiales naissent de beaucoup d'influences subtiles. Elle ne se font pas sur commande. Mais il faut abaisser la limite à partir de laquelle nous saluons nos voisins et permettre à la charité du Christ de faire sa grande œuvre d'apaisement, d'union, de rédemption, de sanctification.

L'éducation des enfants offre une autre occasion d'opposer les principes chrétiens au préjugé racial. Les enfants ne connaissent pas de préjugés pendant leurs premières années, mais ils ont vite fait d'en acquérir de leur entourage. Les parents chrétiens devraient veiller à apprendre à leurs enfants par la parole et par l'exemple que de tels préjugés n'ont pas de place dans un cœur chrétien.

Ce que nous avons dit s'applique plus particulièrement aux personnes de race blanche parce que ce sont elles qui ont les plus grandes difficultés à surmonter. Les autres, cependant, ne sont pas dépourvus d'intolérance raciale et ne doivent pas penser qu'elles n'ont pas à méditer sur les grandes leçons de charité chrétienne, de compréhension et de pardon.

Le préjugé racial est inconciliable avec l'esprit chrétien. C'est donc le devoir de chacun de nous de l'extirper de nos cœurs. Ceci, naturellement, ne résoudra pas tous nos problèmes. La situation en Afrique du Sud n'est pas aussi simple. Mais un vigoureux effort pour surmonter les préjugés sera un grand pas de fait dans la bonne direction. Ce pas, nous sommes obligés de le faire si nous voulons nous montrer de vrais membres du Christ, de vrais interprètes de l'esprit catholique et missionnaire qui nous a été donné au Baptême.

En cette année du centenaire de Lourdes, n'oublions pas d'implorer l'aide de notre sainte Mère. Elle est la Mère de nous tous et si nous nous adressons à elle avec confiance, il est certain qu'elle nous obtiendra la grâce d'imiter l'universelle charité de son Fils...

Le catéchisme face au monde d'aujourd'hui

Allocution de S. Em. le cardinal Gerlier

A la suite d'une conférence donnée à Lyon, dans la salle Sainte-Hélène, le 8 mars dernier, par M. le chanoine Morel, supérieur du Séminaire de la Mission de France (1), *S. Em. le cardinal Gerlier, après avoir remercié le conférencier, a déclaré* (2) :

Je voudrais que tous ceux qui m'écoutent, et même tous mes diocésains à qui parviendra l'écho de notre réunion de ce soir, réalisent bien l'importance exceptionnelle du sujet qui a été traité et des quelques directives que je voudrais y ajouter.

Aucun de ceux qui suivent attentivement le mouvement religieux n'ignore qu'un effort particulièrement actif et persévérant a été fait depuis déjà un certain nombre d'années pour que soit rénové l'enseignement du catéchisme, en vue d'une adaptation meilleure aux besoins et à la mentalité des enfants et des familles.

LES RÉCENTES CONTROVERSES AU SUJET DU CATÉCHISME

Cet effort a abouti à certaines transformations de méthodes et à une conception assez nouvelle de l'enseignement catéchistique, dont les effets bienfaisants ont apparu aux yeux de tous. Mais il n'est pas surprenant qu'il ait donné lieu à pas mal de controverses, qu'il ait pu comporter surtout certains risques et qu'il ait ainsi provoqué certaines interventions de l'autorité hiérarchique.

Je n'entends pas du tout revenir ce soir sur cette page, que l'attitude de certains a rendu un peu pénible, de l'histoire des efforts de la pédagogie catéchistique.

Je rappellerai simplement que la Commission épiscopale de l'enseignement religieux a publié au mois de septembre un communiqué qui affirmait l'opportunité d'être en garde contre certains périls de déviation (3).

Et je veux souligner ici que tous ceux qui sont engagés, sous l'influence de préoccupations éminemment apostoliques, dans le mouvement catéchistique actuel ont accueilli avec la plus entière déférence les avis qui leur ont été donnés. Ils ont répété une fois de plus leur volonté de ne travailler que dans l'obéissance filiale à l'Eglise.

Aussi bien la Commission épiscopale qui, d'ailleurs, faisait écho à la pensée de Rome, a-t-elle formellement déclaré qu'il importait de ne pas donner à ces remarques une portée qu'elles n'avaient aucunement. Je lis dans ce communiqué les lignes suivantes :

« Ces directives veulent aider à éviter certains dangers insuffisamment discernés. Elles ne mettent pas en cause l'ensemble des efforts menés depuis plusieurs années, sous l'impulsion de la Commission nationale de l'enseignement religieux, pour assurer un catéchisme propre à nourrir et faire croître la foi vive, et mieux adapté aux âges, aux milieux et aux « besoins spirituels » de l'enfant, pour éviter les abus d'un pur didactisme, pour enrichir l'enseignement religieux par le recours à la Bible et à la liturgie, pour insérer le catéchisme dans une pastorale d'ensemble, pour l'étendre à toute la durée de la période éducative et même aux adultes ; pour lui assurer la place qui est la sienne parmi les tâches de l'Eglise. Les catéchistes sont, au contraire, invités à poursuivre ces efforts ; ils le feront sous le contrôle de la hiérarchie, en tenant compte notamment des direc-

(1) Cf. *infra, col.* 688.
(2) Texte publié par *la Semaine religieuse du diocèse de Lyon* (21 mars 1958). Les sous-titres sont de notre rédaction.

(3) *D. C.*, n° 1261 du 29 septembre 1957, col 1271 (*N. D. L. R.*).

tives données ci-dessus, et en union avec les organisations diocésaines ou nationales habilitées pour susciter et coordonner les efforts en faveur de l'enseignement religieux. »

Il est donc nécessaire de ne jamais oublier le caractère que la Commission épiscopale a entendu donner ainsi aux avis qu'elle formulait, et de rejeter délibérément les outrances de ceux qui, animés de préoccupations qui n'étaient pas toujours entièrement surnaturelles, ont prétendu que les interventions de la hiérarchie équivalaient à une condamnation générale.

Qu'il me soit permis, à cette occasion, de rendre hommage, comme l'ont fait les plus hautes autorités, à l'œuvre accomplie par M. le chanoine Colomb, prêtre de chez nous, Sulpicien éminent, qui fut vraiment l'âme de ce renouveau catéchistique. Il a été le premier à s'incliner filialement devant les remarques qui lui étaient faites. Mais lorsque j'ai eu l'occasion d'avoir avec le Saint-Père lui-même un long entretien sur l'affaire catéchistique, j'ai conclu en rappelant tout ce dont nous étions redevables à l'abbé Colomb : et le Pape a daigné m'autoriser à lui dire qu'il n'oubliait aucunement tout ce qu'il avait fait au service de l'enseignement catéchistique.

Marcher dans le sens d'un effort qui a déja obtenu des résultats excellents

Comme vous l'avez tous compris en écoutant M. le chanoine Morel, notre réunion de ce soir dépasse ces événements d'hier que nul d'ailleurs ne songe à oublier. Et elle nous met en face d'une situation que trop peu de chrétiens semblent comprendre.

La paganisation, sous les effets d'influences diverses que je n'ai pas à détailler ce soir, a pris dans notre société actuelle une extension aussi douloureuse que manifeste. L'une des bases essentielles du redressement qui s'impose se trouve précisément dans un enseignement catéchistique adapté aux circonstances présentes et à la mentalité d'un très grand nombre de familles.

Le catéchisme doit être éducateur de la foi et transformer les mentalités et les cœurs par un enseignement solide de la vérité révélée par le Christ, et de la parole vivante de Dieu.

Des faits sans cesse plus nombreux prouvent qu'à cette condition la foi des enfants s'éveille, et qu'il faut donc marcher dans le sens d'un effort qui a déjà obtenu des résultats excellents.

Ce catéchisme vivant retient l'attention de l'enfant. On me citait l'autre jour ce mot presque incroyable, et pourtant réel, d'un petit qui disait : « J'aime bien le cinéma, mais je préfère encore le catéchisme. » Une maman ajoutait : « Si, de notre temps, nous avions eu des explications aussi bien mises à notre portée que celles que reçoivent aujourd'hui nos enfants, la religion nous aurait intéressés davantage. »

Dieu me garde de donner à ces remarques la portée d'une critique à l'égard de ceux qui, avec tant de dévouement, ont assumé la charge de l'enseignement catéchistique, sans avoir encore la possibilité de mettre en œuvre les améliorations pédagogiques aujourd'hui acquises.

Un effort de toute la communauté chrétienne

Mais vous apercevez que ces constatations mettent en lumière un autre problème. L'effort catéchistique d'aujourd'hui fait apparaître de plus en plus la déchristianisation des familles, et toutes les influences qui, à l'extérieur du catéchisme et parfois au foyer familial lui-même, viendront combattre, directement ou indirectement, l'œuvre accomplie par l'enseignement religieux.

Et vous devinez la conclusion. L'enfant ne peut tenir dans un contexte comme celui d'aujourd'hui que s'il est vraiment pris en charge par l'Eglise, à laquelle il incombe d'assumer toutes les responsabilités qu'elle a acceptées en le baptisant.

Si essentiel qu'il apparaisse, le catéchisme ne peut, à lui seul, assumer cette tâche. L'enseignement religieux nourrit la foi. Mais il est voué à l'échec s'il n'est pas étroitement lié à ce que j'appelais une prise en charge par l'Eglise.

Je me tourne donc maintenant vers vous qui m'écoutez, pour vous demander, au nom de l'Eglise, de réfléchir profondément aux responsabilités qui sont les vôtres, si vous voulez que ces enfants, nés à la vie chrétienne par leur Baptême, ne soient pas condamnés presque fatalement à mourir d'inanition spirituelle.

Que personne, de grâce, n'ait la prétention d'envisager le catéchisme, suivant une formule trop fréquente, comme « une petite affaire de gosses ». C'est le drame de la foi qui s'y joue, et toute la communauté chrétienne doit être alertée sur ce point capital.

Il faut que tous les chrétiens, loin de s'isoler dans leurs tâches particulières, travaillent ensemble. La foi des enfants et des adolescents ne peut pas vivre si elle n'est pas entourée et portée par la foi de tous les chrétiens. Quand on pense aux enfants, il ne faut pas songer seulement au catéchisme, mais à toute l'ampleur de la prise en charge pastorale à laquelle doit collaborer toute la communauté chrétienne.

Laissez-moi préciser ma pensée. La vie liturgique de la paroisse doit être, pour les enfants et les adolescents, comme un grand livre vivant. Et cela veut dire : la messe vivante de la communauté chrétienne, à laquelle les enfants sont intégrés au milieu des adultes, comme le demande le Directoire de la pastorale de la messe ; les Baptêmes, auxquels il faudrait que participent le plus grand nombre possible de chrétiens ; la cérémonie de la profession de foi et de la rénovation des promesses du Baptême, à laquelle doit s'associer toute la communauté chrétienne.

Si j'en avais le loisir, j'aimerais rattacher à ce que je vous dis l'œuvre si importante du catéchuménat, dont les progrès dans mon diocèse sont une de mes joies, et qui se propose d'opérer au profit des adultes ignorants ou incroyants ce que le catéchisme fait au profit des enfants.

Vous imaginez sans peine que, pour animer tout cela, et pour que tout cela soit vraiment efficace, il faut que règne parmi tous les chrétiens une vie intense de charité. C'est dans la mesure où chaque chrétien s'inspirera de cet amour profond des âmes, âmes d'enfants, âmes d'adolescents, et facilitera ainsi les contacts avec les aînés et avec les militants, c'est dans cette mesure que la présence et l'action des chrétiens deviendront un signe de la fraternité et de la vie communautaire.

Pratiquement, je voudrais que des foyers de plus en plus nombreux acceptent de recevoir chez eux régulièrement quelques enfants de leur quartier, ou tout au moins de leur maison, afin de reprendre avec eux l'enseignement qui leur a été donné, de prier avec eux, et de les aider, par le témoignage de leur foi, à réagir chrétiennement.

Ici, apparaît le rôle de ces apôtres nécessaires et admirables que sont les mamans-catéchistes,

dont l'influence prolonge si efficacement celle du catéchisme lui-même. L'une d'elles me racontait, il y a quelques jours, comment, chaque dimanche, en même temps que, dans une petite camionnette de son mari, elle emmène ses sept enfants, elle en ramasse tout le long du chemin une série d'autres, et comme on s'entasse joyeusement pour assister à la messe, en y comprenant quelque chose.

Combien je souhaite également qu'à l'occasion de la Confirmation, on s'efforce autant qu'il est possible de donner un parrain ou une marraine à chaque enfant, en insistant sur le rôle qui leur incombe. J'étais un peu attristé lorsque naguère je voyais si souvent une même personne mettre assez nonchalamment la main sur l'épaule de tous les enfants.

De toutes les manières possibles et imaginables, que les chrétiens, adultes ou jeunes, aient le souci d'accueillir et d'entourer ces enfants qui sont l'Eglise de demain.

La famille

Mais la première cellule d'Eglise, la première communauté chrétienne à la taille de l'enfant, c'est, ou ce devrait être, la famille.

Je fais appel aux parents chrétiens pour qu'ils se pénètrent profondément des devoirs qui leur incombent en tant qu'ils sont, suivant l'expression de Pie XII, les premiers catéchistes de leurs enfants. C'est dans une ambiance familiale de confiance mutuelle et affectueuse qu'une mentalité chrétienne peut s'éduquer et combattre les influences désolantes de la rue, du cinéma, des illustrés et de tant d'autres choses que vous savez.

Parents chrétiens, n'oubliez jamais que le témoignage de votre foi est, de tous, le plus efficace pour soutenir la vie chrétienne de vos enfants. N'oubliez pas, non plus, que vous devez être présents, par vos préoccupations et par votre influence, dans tout ce qui peut agir sur votre enfant : l'école, d'abord, et spécialement notre école chrétienne, dont l'action est, ici encore, primordiale, et avec laquelle vous devez collaborer. *A fortiori,* si l'enfant n'a pas le privilège d'une école chrétienne, êtes-vous impérieusement obligés de veiller sur les influences qui peuvent s'exercer sur lui.

Et je souligne, après l'école, les colonies de vacances, la presse, et spécialement tous nos mouvements d'enfants, qui ont fait leurs preuves et dont l'action peut être si profonde.

Ayez le souci d'une coopération effective avec toutes ces sources d'influences. Attachez-vous à réaliser un effort d'ensemble. Ayez la volonté de faire équipe à cet égard avec tous les autres catéchistes et avec votre clergé. Alors votre action sera pénétrante.

Mais pourrais-je oublier la multitude des familles peu chrétiennes ou pas chrétiennes du tout. Volontiers, elles se font du catéchisme une idée navrante, où s'exprime leur incompréhension fondamentale de ce qu'est la religion.

Chrétiens, songez que, là encore, un devoir vous appelle. Etablir tous les contacts possibles avec vos voisins, afin que, dans un échange loyal et confiant, les parents non chrétiens puissent deviner le vrai visage du catéchisme. Que tout soit mis en œuvre par des visites, des brochures, des réunions pour que les gestes de l'Eglise vis-à-vis des pauvres petits païens de nos quartiers soient faits dans la clarté, dans la loyauté, qui feront apparaître les exigences que cela suppose et la grandeur du but poursuivi pour le bonheur même des enfants.

Les catéchistes

J'ai dit que toute la communauté chrétienne devait se sentir solidaire de l'effort catéchistique. Mais je serais trop incomplet si je ne soulignais l'importance capitale du service que peuvent rendre à cet égard nos catéchistes volontaires. Tout ce que nous voulons réaliser ne sera vraiment possible qu'avec l'aide de leur dévouement.

Je demande aux Congrégations religieuses que le catéchisme soit un de leurs objectifs apostoliques essentiels et qu'on ne recule devant aucun effort pour que la formation nécessaire, doctrinale, pédagogique, pastorale soit donnée à celles qui y seront consacrées.

Mais je voudrais dire aussi ma reconnaissance aux catéchistes laïques professionnels.

Le clergé, si lourdement chargé par la pastorale primordiale des adultes, a besoin que des catéchistes laïques soient attachés à l'œuvre du catéchisme. Il y a là toute une organisation à peine ébauchée, mais dont le développement est indispensable. Elle soulève des problèmes multiples et délicats à la fois pour la délimitation de leur tâche, qui ne doit pas empiéter sur celle des prêtres, et pour les conditions matérielles de leur vie, en vue desquelles ils ne reçoivent aujourd'hui qu'un traitement très insuffisant et que nous avons le devoir de revaloriser.

Un entretien que j'ai eu récemment avec un groupe de catéchistes professionnelles, dames ou jeunes filles, m'a laissé à cet égard une impression profonde. Il y a là une véritable vocation, qui n'exclut pas d'ailleurs celle du mariage, mais qui peut nous apporter une aide exceptionnellement opportune. Je désire ardemment que nos catéchistes professionnels se multiplient, que la grandeur de leur rôle et le mérite de leur action soient unanimement reconnus dans nos paroisses et qu'une ambiance de gratitude respectueuse leur apporte la force nécessaire à l'accomplissement de leur grand devoir.

J'aurais pu vous parler bien plus longuement et vous dire une multitude d'autres choses. Je n'ai voulu ce soir — et le magnifique exposé de M. le chanoine Morel me le rendait possible — que vous exprimer en peu de mots le sens dans lequel je vous demande à tous de travailler, avec la conviction ardente que vous êtes, à des titres divers, les collaborateurs de l'Eglise pour une tâche essentielle.

En cette année du centenaire de Lourdes, qui doit, par la Vierge Marie, nous apporter tant de grâces, daigne Notre-Seigneur nous accorder à tous de voir avec plus d'évidence, de vouloir avec plus de courage, ce que réclame de notre dévouement, de notre foi, de notre charité, l'immense effort catéchistique sans lequel nous ne sauverons pas les âmes d'une multitude de nos enfants.

LA CONFERENCE DE M. LE CHANOINE MOREL

***Voici le résumé de la conférence de M. le Chanoine Morel, supérieur du Séminaire de la Mission de France, qui a été publié dans le même numéro de la* Semaine religieuse du diocèse de Lyon :**

Le travail de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui semble devoir tenir compte de deux nécessités : l'universalité et l'insertion dans la vie quotidienne doivent être deux dimensions de notre foi.

La foi et l'universalite

La foi est universelle, de par sa nature, puisque le message du Christ s'adresse à tous les hommes ; mais aujourd'hui, il faut, bon gré mal gré, *que nous élargissions notre perspective de croyants aux dimensions de l'univers.* Comme l'écrivait Mgr Marty, évêque de Saint-Flour : « La foi moderne est un vrai champ de foire où aboutissent tous les échos des plus lointains événements... Tout curé est territorialement dépassé... On a coutume d'annoncer le Baptême d'un nouveau-né par une sonnerie de cloches... Aujourd'hui, il faudrait des cloches qui se fassent entendre de tout un monde, car l'univers entier va influencer la foi du nouveau-né. »

La foi, aujourd'hui, doit tenir compte spécialement de *l'universalité du monde de la technique,* ce monde de la technique où la puissance de l'homme paraît illimitée : dans les laboratoires ou dans les sables du Sahara, les techniciens semblent tenir dans leurs mains l'espérance de toute une humanité, ces chercheurs qui malaxent le monde pour le mettre au service de l'homme, pour le refaire à l'image de l'homme. Comment allons-nous leur annoncer l'évangile sauveur ? L'Eglise est affrontée à ce monde en croissance ; elle ne peut pas le fuir ; elle l'aborde, forte de l'Esprit-Saint, comme une mère confiante en face de son fils qui grandit ; à une condition toutefois, c'est que nous ne nous enfermions pas dans nos timidités somnolentes ou dans nos catégories dépassées. Il y a là un tournant décisif à prendre, et à prendre tout de suite, car *la génération qui monte est dans ce monde technique,* et bien des jeunes d'aujourd'hui se sentent plus proches du technicien français, russe ou américain que de leurs parents ! La mentalité scientifique n'est-elle pas déjà, ne sera-t-elle pas encore davantage, demain, la mentalité commune dans laquelle vont se fondre les particularités ethniques, locales, culturelles, raciales et autres ? Et pourquoi cette mentalité ne serait-elle pas, au milieu de notre xxe siècle, ce qu'a été la romanité aux premiers siècles, la porteuse préparée par Dieu de l'Evangile ? Pourquoi n'avons-nous pas l'audace apostolique de Pie XII qui saisit toutes les occasions de rencontrer ceux qui font le monde d'aujourd'hui, au plan politique comme au plan technique, pour leur demander d'aller hardiment de l'avant au nom de Dieu, et de se considérer comme les participants de la puissance de Dieu, à condition que ce soit selon la volonté de Dieu qui est volonté d'amour ?

Insertion de la foi dans la vie quotidienne

Après les dimensions cosmiques de notre foi, voici ses dimensions en profondeur, son enracinement dans tous les germes de notre vie privée et collective, sa pénétration dans les couches profondes de notre existence, où vit, tapi, un païen qui ne sommeille pas, mais qui se garde bien de révéler son influence par une agitation intempestive. Chez combien de chrétiens et de prêtres la révision de vie telle que l'Action catholique nous l'a apprise, quand elle est faite sérieusement, n'a-t-elle pas appris plus et provoqué des retournements plus profonds que nos petits examens de conscience stéréotypés en vue de la confession !

Les responsabilites des catechistes

La première exigence, pour nos catéchistes, c'est que nous soyons du monde d'aujourd'hui, c'est que les générations montantes nous reconnaissent comme étant des leurs. Autrefois, on a beaucoup admiré les spectacles de la nature ; le monde, maintenant, n'apparaît plus comme un spectacle mais comme un chantier. Pensons aussi au sens de l'efficacité, qui peut être le sens du réel, le sens de l'univers qu'il faut mettre à la disposition des hommes. Remarquons de même que se développent aujourd'hui le sens de la solidarité, le sens d'une imbrication des individus et des sociétés à l'intérieur les uns des autres. Enfin, il y a aussi le sens de la matière : autrefois la dignité de l'homme était dans sa pensée ; maintenant, elle est aussi dans ses mains, dans son travail... Tout cela se manifestera différemment au niveau du mouvement ouvrier ou au niveau de la conscience scientifique, mais ce sont là les réalités que Dieu nous donne aujourd'hui comme le matériau avec lequel Il veut construire son royaume.

La deuxième exigence, c'est que nous soyons de l'Eglise d'aujourd'hui : être de l'Eglise qui va à ce monde pour le sauver, être sensible aux grands courants qui animent l'Eglise, aux réactions profondes qui la secouent ; c'est une tâche qui exige de nous des dépouillements ; il y a là des dépassements nécessaires par rapport à ce que nous avons été et par rapport à ce que nous sommes. Nous sommes avec l'Eglise en marche dans un monde en marche. Etre avec l'Eglise d'aujourd'hui, c'est donner un enseignement authentique. Il ne s'agit pas pour nous d'approximation, d'un mélange falsifié ; il s'agit de la Parole de Dieu, car seule la Parole de Dieu est force de salut, est lumière vivante. Dieu a parlé aux hommes ; Il s'est dit aux hommes ; Il n'a pas voulu les prendre d'abord par le sentiment, Il n'a pas voulu les mener par la force ; Il s'est adressé à leur intelligence. Dieu a joué cette partie qui pourrait, de prime abord, paraître désespérée, et en tout cas non payante, de se faire comprendre aux hommes, à ces hommes d'aujourd'hui en particulier, si soucieux de précision et de vérité, et qui ne veulent pas se laisser prendre par des mythes, fussent-ils consolants, fussent-ils rassurants.

Catéchistes, il faut que nous nous considérions comme responsables de cette Parole de Dieu qui est le trésor le plus grand de l'humanité.

— *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ,* par François Amiot, P. S. S., professeur au Séminaire Saint-Sulpice. — Un vol. 12 × 18 cm., de 288 pages, sous couverture illustrée. Prix : 480 francs. Letouzey et Ané, éditeurs, Paris.

Ce sont des pages très denses où l'auteur a voulu suivre de près le texte sacré du Nouveau Testament pour en dégager les lignes maîtresses et l'enseignement même de Notre-Seigneur. Avec raison, on a d'abord rappelé les sources et, en premier lieu, les textes, bien que rares, des historiens juifs ou païens, sans négliger les écrits apocryphes des papyrus anciens et citations des Pères où on pourrait parfois déceler des vestiges d'une tradition orale sérieuse. Le lecteur trouvera dans ce volume un accompagnement utile quand il parcourra les livres du Nouveau Testament. Une synthèse finale sur le Seigneur Jésus, Verbe de Dieu, approfondit le message évangélique. Un index historique, des cartes et des photos, complètent heureusement ce texte si dense.

— *Guerre et paix en Algérie.* Réflexions d'un homme libre, par Joseph Folliet. — Un vol. 190 pages. Prix franco : 650 francs. Editions de la Chronique sociale de France, Lyon, IIe. C. c. p. 65-78.

Un pareil ouvrage ne se résume pas. Du fait que l'écrivain veut respecter la vérité et la morale sur un sujet aussi complexe que l'est devenu le problème algérien, il doit sans cesse nuancer l'expression de sa pensée. Joseph Folliet sait de quoi il retourne dans ce conflit dont le contexte historique, sociologique et psychologique est si mal connu. La recherche loyale d'une solution équitable et possible exige d'abord une information complète, où la théorie doit le céder au fait. L'auteur, qui n'a pas l'habitude de se payer de mots, veut aller au fond du problème, et sa verve nous entraîne dans les méandres d'une question qu'on a embrouillée comme à plaisir par des déclarations qui n'envisagent qu'une partie des choses. Qu'au moins ces pages suspendent tout jugement hâtif, partial ou mal informé.

La censure

Lettre des évêques des Etats-Unis (1)

Le mot « censure » est aujourd'hui une provocation et quelquefois il prête à erreur. Il engendre la controverse en provoquant ceux qui rejettent toute restriction, qu'elle soit légale ou morale, à la liberté d'expression. Il prête à erreur, car peu traitent objectivement des problèmes de la censure.

Manifestement, l'Etat n'a pas le pouvoir de la censure. En temps de guerre ou de grand danger national, peu lui refuseront un pouvoir préventif, mais dans les circonstances normales, l'Etat exerce seulement une fonction punitive, usant de la contrainte contre ceux qui font un mauvais usage de la liberté. Le pouvoir qu'a l'Etat d'user de la censure n'est pas illimité.

Sur le plan moral, l'Eglise peut exercer ce que l'on appelle la censure et elle l'exerce en fait. Ce droit lui appartient en raison de sa charge d'enseigner la morale et de garder la divine vérité. Ses décisions lient ses fidèles, mais les sanctions qu'elle exerce à leur égard sont seulement spirituelles et morales. Néanmoins, elle fait connaître son jugement à tous les hommes de bonne volonté, sollicitant leur compréhension raisonnée, ainsi que leur acceptation et leur soutien donnés librement.

La liberté de la presse

Dans le domaine civil, lorsque l'on parle de cette question, la liberté à laquelle on pense est le plus habituellement la liberté de la presse, non seulement celle des journaux et autres publications, mais aussi celle des autres moyens d'expression comme le théâtre, le cinéma, la radio et la télévision.

Parce que, dans les temps modernes, la presse a joué un rôle important dans le développement du savoir et a été le principal moyen de sa diffusion, la liberté de la presse est étroitement liée avec le droit de l'homme au savoir. Les patients efforts de l'homme pour s'élever péniblement vers les hauteurs de la vérité mettent en évidence les pouvoirs spirituels qui lui ont été donnés par Dieu et en même temps la blessure qu'ils ont reçue du fait du péché. Sa recherche de la vérité est une expérience enrichissante et ennoblissante, elle est le propre de l'homme.

Le droit de connaître la vérité est évidemment un droit large et étendu. Mais le droit d'exprimer cette connaissance, que ce soit par la parole ou par la presse, est-il aussi étendu ? Il ne fait pas de doute que l'homme a le droit de communiquer ses idées oralement ou par écrit. Et cependant, il faut déjà reconnaître que l'expression ajoute un nouvel élément à la connaissance. Etant destinée aux autres, elle est un acte ayant des conséquences sociales, un acte qui intéresse la société elle-même. L'homme peut revendiquer la liberté d'expression et y tenir, mais il doit aussi reconnaître le devoir qu'il a de l'exercer dans la conscience de sa responsabilité.

C'est une liberté intimement liée avec d'autres qui sont appréciées par l'homme. La liberté de la presse est manifestement une garantie fondamentale de la liberté civile. Sans elle, il n'y a pas de démocratie. Lorsque la libre expression de l'opinion vient à être supprimée et que tous doivent se conformer au même moule de pensée politique et d'action, la démocratie a vécu.

La liberté d'expression nous est indispensable en tant que citoyens, mais elle n'est pas moins indispensable à l'Eglise pour accomplir sa mission de prêcher l'Evangile. La connaissance que l'homme a de Dieu par ses moyens naturels a été incommensurablement enrichie et perfectionnée par la révélation faite par Dieu avec Jésus-Christ, qui a donné à l'homme la certitude. Cette connaissance est née non de l'effort de l'homme, mais de la bonté et de la miséricorde de Dieu. Elle est acceptée par un acte de foi fait avec le secours de la grâce divine. C'est l'Eglise qui, de par l'autorité divine, est gardienne de ce dépôt de la vérité révélée.

Sans liberté d'expression, la tâche enseignante de l'Eglise est douloureusement entravée. Elle considère comme une bénédiction spéciale dans notre propre pays la presse catholique si importante et si riche de fruits.

Parce que la liberté de la presse est un droit fondamental qui doit être respecté et sauvegardé, il faut la défendre en l'envisageant non pas comme une licence, mais comme une vraie liberté raisonnable. Les revendications superficielles qui, aujourd'hui, sont si souvent faites de cette liberté, la mettent en danger. C'est pourquoi nous estimons qu'il faut faire la lumière non seulement sur sa signification, mais aussi sur ses limites.

La liberté n'est pas un absolu

Parler de limites, c'est dire que la liberté d'expression n'est pas une liberté absolue. On entend souvent prétendre que c'est détruire la liberté que de la restreindre ou de la limiter. La notion saine et traditionnelle de liberté, et particulièrement de liberté de la presse, est plus nuancée. Elle reconnaît que la liberté a une dimension morale. L'homme est fidèle à lui-même en tant qu'être libre lorsqu'il agit en accord avec les lois de la raison droite. En tant que membre de la société, sa liberté s'exerce dans les limites fixées par les multiples exigences de la vie sociale. Concrètement, cela signifie que le bien commun doit être sauvegardé. Il imposera, entre autres choses, le respect des droits des autres, le souci de l'ordre public et le respect positif des valeurs humaines, morales et sociales qui sont notre héritage chrétien commun. C'est dans ce contexte que la liberté d'expression prend son vrai sens.

Une récente décision de la Cour suprême des Etats-Unis a reconnu ces limites : « Nous considérons que l'obscénité ne fait pas partie de ce qui, dans le langage et dans la presse, jouit de la protection de la Constitution. » (Roth c. Etats-Unis, 77 S. Ct. 1 304 ; Alberts c. Californie, 77 S. Ct. 1 304 ; 24 juin 1957.) Les décisions sur ce sujet sont encourageantes pour ceux qu'ont inquiétés les tendances à vouloir supprimer l'autorité traditionnelle exercée par l'Etat sur les manifestations d'obscénité.

S'opposant à cette tendance, la Cour a reconnu qu'il y a des choses comme l'obscénité susceptibles d'une détermination légale et demandant une restriction légale ; que les lois interdisant la diffusion de la littérature obscène ne violent pas la Constitution ; que le gouvernement fédéral peut refuser les services de la poste pour de telles publications ; qu'un Etat peut agir contre la littérature obscène et punir ceux qui la vendent ou lui font de la réclame. Ces décisions ont raffermi la conviction traditionnelle que la liberté d'expres-

---

(1) Traduction (d'après *Catholic mind*, mars-avril 1958) et notes de *la D. C.*

La lettre des évêques américains répond à des attaques qui ont été menées contre deux organismes catholiques : la Légion de la décence et l'Office national pour une littérature décente, accusés de vouloir établir une censure. Un récent ouvrage : *Catholic viewpoint on censorship*, par le R. P. Harold C. Gardiner, S. J. (Hanover House) expose plus amplement la position de l'Eglise sur cette question.

sion s'exerce dans les limites définies par la loi. L'obscénité ne peut pas être autorisée comme l'expression d'une liberté humaine fondamentale. La loi morale comme la loi civique indiquent l'une et l'autre que l'exercice de cette liberté ne peut pas être illimité.

Idéalement, nous pourrions désirer qu'aucune restriction légale humaine ne soit nécessaire, et que la liberté humaine soit limitée par la propre raison de chacun plutôt que par une autorité externe. Quoi qu'il en soit, la meilleure justification de la restriction, c'est qu'elle s'impose pour le bien d'une plus grande liberté. Et puisque, cependant, les individus agissent d'une façon irresponsable et peuvent être cause d'un mal moral et social, la société doit faire face à sa responsabilité et exercer son autorité. Les besoins de la vie sociale l'exigent.

Les moyens de communication

Dans sa récente Encyclique du 8 septembre 1957, Notre Saint-Père n'a pas parlé que de la compétence des autorités publiques, mais aussi de leur strict devoir de surveillance sur les moyens les plus modernes de communication et de divertissement : la radio et la télévision. Il leur dit qu'elles doivent considérer cette question non d'un point de vue purement politique, mais aussi du point de vue de la morale publique, dont le fondement sûr est la loi naturelle. Ce qu'il a dit s'applique avec encore plus de force aux moyens plus anciens, la presse et le cinéma, car ils ont été et ils continuent à être sujets à d'encore plus grands abus et ils fournissent une bonne partie de ce qui est utilisé dans les programmes des moyens plus modernes. « Cette même vigilance de l'Etat — écrit S. S. Pie XII — ne peut être considérée comme une injuste oppression de la liberté individuelle, car elle concerne non les personnes mais avant tout la société à laquelle ces techniques s'adressent » (2).

Bien que l'autorité civile ait le droit et le devoir d'exercer sur les divers moyens de communication le contrôle qui est nécessaire pour sauvegarder la morale publique, cependant la loi civile, spécialement dans les domaines qui font l'objet d'une protection constitutionnelle, devra définir avec la plus grande précision possible les limites de la liberté. Le seul propos qui guidera les législateurs dans l'établissement des nécessaires restrictions à la liberté sera d'assurer le bien général en empêchant les abus graves et dommageables. Notre système juridique s'est basé dès le début sur le principe du minimum de restrictions. Ceux que peut indisposer la répugnance de l'Etat à réprimer et limiter la liberté humaine devraient se rappeler que c'est un principe qui sert à sauvegarder toutes nos libertés vitales, à réprimer moins plutôt que plus, à vouloir la liberté plutôt que les restrictions.

En pratique, l'exercice de ce pouvoir par l'Etat exige le maximum de discrétion et de prudence, particulièrement lorsqu'il s'agit de la presse, car dans ce domaine un exercice effréné de la répression et de la restriction pourrait transformer le gouvernement en un tyran qui arracherait au peuple, une à une, ses plus chères libertés.

La prudence demandera toujours que les tribunaux soient à même de protéger le peuple contre une action répressive arbitraire, ce qui est le cas dans notre système de gouvernement. En soutenant le pouvoir pour le gouvernement de supprimer ce qui, non seulement n'a pas de valeur sociale, mais est effectivement nuisible, comme l'obscénité, les tribunaux seront le rempart traditionnel des libertés du peuple.

A l'intérieur des limites qui sont essentielles pour la préservation d'une presse libre, l'action et l'expression humaines, sans être légalement punissables, peuvent cependant apparaître immorales à une partie notable de la communauté. Entre ce qui est légalement punissable et ce qui est moralement bon, il existe une large marge. Si nous nous contentons d'accepter comme moralement inoffensif tout ce qui n'est pas punissable par la loi, nous abaissons considérablement notre niveau moral. Il faut reconnaître que la législation civile ne constitue pas par elle-même un critère suffisant de moralité.

C'est la considération de cette vérité, en même temps que des effets nuisibles provoqués par ce qu'il y a d'offensant sur la scène, à l'écran et dans les publications, qui ont conduit les évêques des Etats-Unis à créer des organisations destinées à travailler dans ces domaines : la Légion nationale de la décence, pour le cinéma, et, en ce qui concerne les lectures, l'Office national pour une littérature décente.

Les fonctions de ces organismes ont beaucoup d'analogies entre elles. Chacun établit des évaluations qu'il présente aux intéressés. Chacun cherche à s'assurer légalement la collaboration de ceux qui peuvent enrayer le mal. Chacun fait appel à tous pour l'aider dans ses objectifs. Chacun s'efforce, par une action positive, à former des habitudes de goût artistique qui pousseront les gens à rechercher le bien et à le servir. Leur travail est le reflet de l'enseignement moral de l'Eglise. Ni l'un ni l'autre de ces organismes n'exercent de censure au vrai sens du mot.

La compétence de l'Eglise

La compétence de l'Eglise dans ce domaine vient de sa mission divine d'enseigner la morale, et ici il ne fait pas de doute que des valeurs morales soient en jeu. Elle tire ces principes d'évaluation de la révélation, de la raison et de la tradition chrétienne, ainsi que des règles fondamentales de la loi morale. Ce sont les principes sur lesquels notre pays a été construit et leur préservation sera une garantie de notre intégrité nationale. Le jugement porté sur les valeurs morales dans ces domaines revêt une importance primordiale pour le pays tout entier.

Bien que l'Eglise doive se préoccuper de morale plutôt que d'esthétique, les deux choses sont connexes. L'art qui ne respecte pas la moralité n'est pas un véritable art. Le bon goût ne peut servir de norme pour les jugements de moralité à porter sur l'art ou la littérature, mais il faut admettre qu'il restreindra inévitablement le domaine de ce qui est critiquable du point de vue moral.

Qui peut nier que dans la vie américaine moderne il n'y ait beaucoup de graves problèmes moraux ? Ce n'est pas là seulement l'opinion de l'Eglise catholique. Lorsqu'un Comité de membres de la Chambre américaine des représentants parle à propos de la pornographie d'une question grave, d'une honte nationale et d'une menace pour le bien-être civique ; lorsque le Conseil national des juges des tribunaux de jeunesse considère les mauvaises publications comme les principales responsables de ce que la délinquance juvénile porte non plus sur des actes d'enfants espiègles et irréfléchis mais sur des crimes de violence, vols à main armée, rapts, tortures et même homicides ; lorsque la Commission législative de l'Etat de New-York, aux termes de cinq ans d'enquête, nous assure qu'actuellement la littérature obscène est la plus abondante dans les kiosques, et que ces mêmes kiosques acceptent cette littérature et concentrent davantage leur commerce sur elle, en face de tout cela nous pouvons seulement dire que nous sommes affrontés à une situation grosse de périls.

Par la Légion nationale de la décence (3) et

---

(2) *D. C.*, n° 1261 du 29. 9. 1957, col. 1227.

(3) Cette Association américaine a entrepris, depuis bientôt trente ans, d'assainir le climat cinématographique d'Hollywood. Le R. P. Avery R. Dulles, S. J.,

l'Office national pour une littérature décente, nous, catholiques, exprimons publiquement notre opinion sur ce sujet. Par ces organismes, nous faisons connaître les préoccupations que nous causent des conditions qui, si on les tolère, méritent l'indignation publique. Mais nous affirmons que nos activités, telles qu'elles sont exercées par ces organismes, ne peuvent mériter l'accusation de vouloir exercer une censure.

Dans une démocratie comme la nôtre, on ne peut discuter le droit de parler en faveur de la morale. C'est une longue et constante tradition de ce pays que des groupements, qu'ils soient grands ou petits, peuvent exprimer leur préoccupation au sujet d'injustices politiques, sociales ou économiques. Leurs efforts, menés dans le cadre des lois, ont visé à combattre des maux contre lesquels la loi elle-même est impuissante. Dans beaucoup de cas, ces efforts ont rendu des services appréciables à la communauté.

C'est en plein accord avec cette tradition que la Légion de la décence et l'Office national pour une littérature décente accomplissent leur travail. Les droits que ces organismes cherchent à protéger sont parmi les plus importants et les plus sacrés : le droit pour les parents d'élever leurs enfants dans une atmosphère saine, le droit pour les enfants d'être protégés contre des dangers moraux graves et insidieux, le droit pour tous de ne pas avoir à affronter à chaque instant un étalage d'indécence. C'est par ces organismes que l'Eglise peut exprimer concrètement son inquiétude.

Les évaluations qu'ils fournissent sont un guide pour les catholiques. En même temps, ils se sont assuré l'appui de beaucoup d'autres qui partagent nos préoccupations. Personne ne peut manquer d'être frappé par le désir évident de tant de gens de voir apporter un remède à une situation malsaine. Et certainement, tous ceux qui ont conscience de la gravité du problème applaudiront aux efforts de l'Eglise pour sauvegarder le niveau moral de la société dans laquelle nous vivons.

Il serait beaucoup mieux de ne pas avoir à faire ce travail. On pourrait désirer que le sens de la responsabilité de ceux qui écrivent et de ceux qui produisent des films rende superflue une action de cette nature. L'expérience, cependant, ne nous permet pas d'envisager le jour où cette évaluation ne sera plus nécessaire. Loin de restreindre l'œuvre de ces organismes, nous devons la continuer. Nous ne pouvons non plus manquer d'être vigilants en ce qui concerne la radio et la télévision. Quoi qu'il en soit, nos organismes existants doivent être prêts à faire face à un mal continuel qui ne relâche pas ses efforts.

En tant que nation, nous sommes extrêmement jaloux de nos libertés. Nous sommes fiers qu'elles nous aient été si pleinement assurées dans notre démocratie. Le respect que nous avons pour notre Constitution est dû en grande partie au soin avec lequel elle a permis à tous de connaître les libertés humaines fondamentales qui sont inviolables. Ces libertés nous sont enseignées depuis l'enfance ; elles deviennent le support de notre vie adulte.

Une liberté perçue dans sa véritable essence, dans ses exactes limites, dans son contexte de responsabilité, est une liberté doublement garantie ; une liberté mal comprise risque de devenir une liberté perdue.

---

le plus jeune fils de M. John Foster Dulles, secrétaire d'Etat américain bien connu, a consacré un article à la Légion de la décence, dans *America* du 2 juin 1956, p. 240. Le R. P. Dulles a reçu l'ordination des mains du cardinal Spellman, le 16 juin 1956, à l'Université de Fordham, à New-York. Il est l'auteur de *Testimonial to grace* (Sheed and Ward, 1946), et coauteur de *Introductory metaphysico* (Sheed and Ward, 1956). Son père M. Foster Dulles est presbytérien, et l'on sait quelle influence il a eue sur le président Eisenhower au point de vue religieux. (*N. D. L. R.*)

Événements et informations

MARS 1958

VENDREDI 21. — A l'Assemblée nationale, réforme constitutionnelle votée par 309 voix contre 206.

— **La Croix** annonce qu'un décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande vient de nommer Mgr Maurice Lacroix, vicaire général de Lyon, chargé de l'Action catholique, de l'Action sociale et des œuvres du diocèse, président des Œuvres pontificales missionnaires du secteur de Lyon.

Il succède à ce titre, tant pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi que pour celle de Saint-Pierre-Apôtre, à S. Exc. Mgr Maury, devenu évêque coadjuteur de S. Exc. Mgr Théas, à Lourdes.

Mgr Lacroix demeure vicaire général et membre du Conseil épiscopal.

— Ouverture, à Tours, du IV[e] Congrès national de la Confédération générale du logement. Etude d'une « mobilisation » en faveur du logement.

— Mort, à l'âge de 77 ans, du D[r] Louis Sevestre, ancien député de la Vienne et ancien président du Conseil général d'Indre-et-Loire.

— La Société des auteurs et compositeurs dramatiques attribue ses deux grands prix annuels à MM. Jacques Natanson et Henri Tomasi, pour l'ensemble de leur œuvre. M. Michel-Aymé Boudoux a reçu le prix du théâtre pour sa pièce **Pitié pour les héros !**

— Ouverture, à Paris, des deux Journées d'études organisées par le Conseil national des ingénieurs français.

— Le prix Cazes (100 000 francs) est attribué à Mme Annie Guibert pour son roman **Deux doigts de terre.**

— Mort, à Paris, du professeur Paul Rivet, fondateur du Musée de l'homme. Né le 7 mai 1876, il fut reçu docteur en médecine en 1897. Nommé sous-directeur du laboratoire d'anthropologie du Muséum national d'histoire naturelle en 1908, il prit, en 1928, les fonctions de professeur au Muséum. C'est alors que, faisant rattacher sa chaire au Musée d'ethnographie, il créa le Musée de l'homme, dont il fut le premier directeur.

Paul Rivet, qui professait que l'ethnographie constitue un tout, s'est simultanément intéressé aux différentes branches de cette science : la préhistoire, l'anthropologie et la linguistique. Grand spécialiste notamment de la linguistique américaine, il a établi en quatre volumes une bibliographie complète des langues kicua et aynara. Il a, en outre, consacré un ouvrage aux cités maya et publié une étude sur **les origines de l'homme américain.** Il remplissait en même temps les fonctions de secrétaire général de l'Institut d'ethnologie de l'Université de Paris, et il est l'auteur de très nombreux articles scientifiques.

M. Paul Rivet avait été, aux élections municipales de mai 1935, dans le quartier Saint-Victor, à Paris, le premier élu du front populaire. Après la Libération, il avait siégé aux deux Assemblées constituantes et avait été élu, en 1946, député S. F. I. O. du premier secteur de Paris. Exclu du parti socialiste en raison de son opposition à la politique de celui-ci en Indochine, il s'était représenté vainement en 1951 à la tête d'une liste d'Union sociale et progressiste. Après avoir, en juin 1953, donné sa démission de l'Union progressiste, dont les députés n'avaient pas voté l'investiture de M. Pierre Mendès-France, il avait abandonné la vie politique active.

A l'étranger. — **L'Osservatore Romano** annonce la mort, le 16 mars, à Subotica (**Yougoslavie**), à l'âge de 85 ans, de Mgr Lajco Budanovic, évêque titulaire de Cisamus, administrateur apostolique de la Backa yougoslave.

SAMEDI 22. — Mort, à Montgeron, à l'âge de 64 ans, de l'acteur Jean Debucourt, fils du comédien Le Bargy, sociétaire de la Comédie-Française. Jean

Debucourt, qui avait adopté pour la scène, comme son père, un nom d'emprunt, le nom de jeune fille de sa mère, née de Bucourt, s'appelait en réalité Pelisse.

DIMANCHE 23. — Election législative de la 3e circonscription du Nord. Scrutin de ballottage. M. Tarsyle Dewasme (socialiste) est élu, par 179 085 voix contre 171 026 à M. Fievez (com.), en remplacement de M. Robert Nisse (rép. social), décédé.

— A Saint-Mandé, clôture des deux Journées du Conseil national des républicains-sociaux.

— M. Paul Manet est élu président de l'Union française des anciens combattants (U. F. A. C.).

— Le cardinal Roncalli, patriarche de Venise, arrive à Lourdes.

— Attribution des prix triennaux de peinture de la Gensonne. M. Durand-Rosé, un des maîtres modernes du clair-obscur, âgé de 72 ans, reçoit le prix de « Consécration de carrière » (3 millions) ; M. Humblot, âgé de 51 ans, reçoit le prix de « la Génération montante » (1 500 000 francs) ; M. Gabriel Godard, âgé de 24 ans, reçoit le prix de « l'Espoir » (500 000 francs).

A l'étranger. — En **Yougoslavie,** 11 millions d'électeurs ont élu 301 députés, tous désignés par le parti communiste.

— La reine Elizabeth d'**Angleterre** et le duc d'Edimbourg s'embarquent à Harwich, sur le yacht royal **Britannia,** pour se rendre aux **Pays-Bas.**

LUNDI 24. — A l'hôtel Matignon, en présence de MM. Gaillard, Pflimlin et Bacon, confrontation syndicats-patronat-gouvernement.

— A Lourdes, dans l'après-midi, se déroule la première partie des cérémonies liturgiques de la consécration de l'église souterraine Saint-Pie-X. Au milieu des fidèles, 23 archevêques et évêques français, ainsi que 13 évêques étrangers forment une majestueuse escorte au cardinal Roncalli. Plus de 80 grands séminaristes de Tarbes, de Bayonne et de Poitiers participent aux cérémonies, tandis que 500 choristes assurent les chants, sous la direction de Dom Urbain Serès, de l'abbaye d'En-Calcat.

— Attribution, à Paris, du prix « Découverte » (50 000 francs), réservé à la poésie et fondé par la revue de Bordeaux **Jeunesse,** à M. Michel Haristoy, pour son manuscrit **Courts-circuits.**

— Les membres du Comité de la Société des gens de lettres élisent leur bureau. M. Yves Gandon reste président pour un an.

— Dans une question posée à la séance du Conseil municipal de Paris, M. François Suzanne (M. R. P.) a protesté contre « la conception discriminatoire de la laïcité » appliquée par l'administration à certaines subventions à l'enseignement supérieur libre, votées par l'Assemblée municipale.

Après avoir rappelé que des subventions avaient été autorisées à la Faculté de théologie protestante et au Séminaire israélite, sans qu'on estimât qu'une atteinte avait été portée à la laïcité, M. François Suzanne a demandé de quelle manière une subvention identique, votée à l'Ecole supérieure de théologie catholique de Paris (rue du Regard), pouvait mettre en cause cette même laïcité.

— M. André Léauté est élu membre de l'Académie des sciences, dans la section de l'application des sciences, en remplacement de M. Esnault-Pelterie. M. André Léauté, qui est professeur à l'Ecole supérieure des travaux publics, est connu pour ses travaux dans le domaine de la construction routière.

A l'étranger. — La Cour de justice de **Rabat** condamne à mort par contumace deux officiers français, le colonel Hubert et le commandant Valache, sans même qu'ils aient été cités ou entendus, pour des faits relevant de leur mission au temps du protectorat. Leurs interprètes, MM. Djian et Driss Ben Bachir sont également condamnés à mort.

MARDI 25. — A l'Hôtel de Ville de Paris, ouverture des deux Journées du XXVe Congrès de l'Association des présidents des Conseils généraux.

— Arrivée à Grasse du roi Baudouin de Belgique, où il rejoint pour un séjour indéterminé l'ex-roi Léopold.

— Nouvelle grève de vingt-quatre heures des conducteurs autonomes de la S. N. C. F. La plupart des trains circulent.

— Fin des cérémonies de la consécration de l'église Saint-Pie-X de Lourdes, où la première messe est célébrée par le cardinal Roncalli. 75 000 pèlerins sont présents à Lourdes.

— Attentat manqué contre M. Chapel, le nouveau préfet de Constantine. Alors qu'il revenait de visiter la ville musulmane et le quartier israélite, une grenade explose dans la foule, au passage du cortège officiel. 31 blessés.

A l'étranger. — **L'Osservatore Romano** annonce la nomination de Mgr Charles Martini comme nonce apostolique au **Paraguay.**

— Arrivée à **Amsterdam** de la reine Elizabeth d'Angleterre et du duc d'Edimbourg qui, pendant trois jours, seront les hôtes des autorités hollandaises. Ils sont accueillis par la reine Juliana et la princesse Béatrix.

MERCREDI 26. — Le Conseil des ministres charge le garde des Sceaux d'engager des poursuites contre M. Tixier-Vignancour, député « non inscrit » des Basses-Pyrénées, pour « menaces à un chef d'Etat étranger ». Le député avait adressé, hier, au roi du Maroc, un télégramme dans lequel il faisait état de « justes représailles » contre le personnel de l'ambassade à Paris, au cas où la sentence de mort, prononcée par la Cour de justice de Rabat contre Driss Ben Bachir, interprète des deux officiers français, également condamnés à mort par contumace, serait exécutée.

— Vives protestations du gouvernement français auprès du gouvernement marocain contre l'extravagante condamnation à mort, par la Cour de justice de Rabat, des officiers français, le colonel Hubert et le commandant Valache. Le colonel Hubert, qui combat actuellement en Algérie, est nommé général de brigade.

— Le cardinal Roncalli quitte Lourdes par avion.

— Attribution du prix des « Provinces françaises » à M. Louis Gerriet, pour son livre **Le Bourguignon malgré lui.**

— A Gennevilliers, réunion du Comité central du parti communiste.

— Clôture, à Paris, de la Conférence des ministres de l'enseignement d'outre-mer, ouverte le 20 mars, au cours de laquelle une vingtaine de ministres de l'enseignement des territoires d'outre-mer ont étudié en commun, avec les représentants des départements ministériels de la F. O. M. et de l'Education nationale, les problèmes qui se posent dans leurs territoires.

L'un de ces problèmes, sinon le plus important, du moins le plus urgent à résoudre, était celui du recrutement de personnel enseignant qualifié, qui fait gravement défaut dans les territoires d'outre-mer.

A l'étranger. — En **Indonésie,** les forces gouvernementales déclenchent une offensive générale contre les centres rebelles.

— Aux **Etats-Unis,** au cap Canaveral, lancement avec succès, par une fusée porteuse « Jupiter C », d'un troisième satellite américain : **Explorateur III,** qui dicte ses « informations » par magnétophone.

— Au **Luxembourg,** M. Joseph Bech remet sa démission de président du Conseil à la princesse Charlotte. Il est remplacé par M. Pierre Frieden, comme lui du parti chrétien social, et conserve, dans le nouveau Cabinet, le poste de ministre des Affaires étrangères.

— La reine-mère Elisabeth de Belgique se rend en **Russie** par avion.

— **L'Osservatore Romano** annonce la nomination de Mgr Albert Rencoret Donoso, recteur au Grand

Séminaire de Santiago, comme évêque de Puerto-Montt (**Chili**).

JEUDI 27. — Mort de M. Maurice Pradines. Né en 1874, il enseigna la philosophie à Aix, Grenoble et Strasbourg, puis succéda, en 1938, à Henri Delacroix, dans la chaire de psychologie générale, à la Sorbonne. Ses principaux travaux portent sur la philosophie de l'action : **Critique des conditions de l'action** ; sur la sensation : **Philosophie de la sensation** ; sur la religion : **Esprit de la religion.** Ils ont trouvé leur synthèse dans **Traité de psychologie générale,** en trois volumes de la collection Logos. M. Pradines avait remplacé le R. P. Sertillanges à l'Académie des sciences morales et politiques, en 1949.

— Un Comité d'initiative, réuni à Paris autour de M. Léon Bérard, fonde une « Association pour la défense de la langue française ».

— M. Robert Kemp est reçu à l'Académie française par M. Emile Henriot.

— A l'Assemblée nationale, débat-surprise à la veille des vacances, M. Félix Gaillard obtient la confiance sur sa politique tunisienne par 317 voix contre 235.

— Annonce de la mort, à Tanger, à l'âge de 78 ans, du caricaturiste français Jean Villemot, ancien collaborateur de nombreuses revues satiriques.

— Le grand prix des Arts (500 000 francs) est décerné, par le ministre de l'Education nationale, au sculpteur Marcel Gimond, pour l'ensemble de son œuvre. Né à Tournon (Ardèche), le 27 avril 1894, Marcel Gimond entra à l'Ecole des beaux-arts de Lyon. Il travailla aussi avec Renoir et Maillol. Ses œuvres les plus connues sont : **Saint Thomas d'Aquin** de l'Ambrosienne de Milan, un **Athlète debout** et un **Athlète couché**, une **Tête de Christ.** Il est aussi l'auteur de nombreux bustes.

— A Clermont-Ferrand, attribution du prix de poésie Amélie-Murat à Mme Delphine Marti pour son recueil **Les bêtes ensorcelées.**

A l'étranger. — Ouverture, à **Lausanne**, jusqu'au 29 mars, d'une Conférence internationale sur les effets de la radio-activité. 17 médecins et savants présentent leurs rapports.

— A **Moscou,** l'Agence **Tass** annonce qu'une fusée géophysique a été lancée de la Russie d'Europe, à une altitude de 473 kilomètres. Elle a été récupérée avec les appareils qu'elle transportait.

— Le maréchal Vorochilov est réélu président du Praesidium du Soviet suprême de **Russie.** M. Khrouchtchev est nommé président du Conseil des ministres et remplace le maréchal Boulganine qui attend une autre affectation.

— Mort, à **New-York,** à l'âge de 84 ans, de W. C. Handy, compositeur du jazz, auteur de **Saint-Louis blues.**

VENDREDI 28. — A Nantes, II[e] Congrès du parti radical dissident (tendance Queuille - Morice). 600 délégués. A l'ordre du jour : les problèmes nord-africains ; la défense nationale ; la politique étrangère.

— M. Gabriel d'Arboussier, candidat R. D. A., est élu, à Dakar, président du Grand Conseil de l'A. O. F.

— Attribution du prix « Jeunesse » (200 000 fr.) à M. Etienne Cattin, pour son manuscrit : **Rat-blanc mécanicien.**

— Mort, à Paris, à l'âge de 83 ans, du D[r] Weill-Hallé, membre de l'Académie de médecine. Médecin des hôpitaux de Paris, directeur de l'Ecole de puériculture de la **Faculté** de médecine, il s'était fait l'apôtre de la vaccination antituberculeuse chez les enfants. Il avait, en 1950, lancé un appel pour la formation d'une « Union internationale des médecins de la paix », et s'était attaché à faire connaître les réalisations médicales soviétiques.

A l'étranger. — Trois avions et des parachutistes français essuient des tirs d'armes automatiques partis de **Tunisie.**

— Agitation sociale en **Espagne.** 30 000 grévistes à Barcelone.

— **L'Osservatore Romano** annonce la promotion de Mgr Ramon Castellano, évêque titulaire de Flavias, comme archevêque de **Cordoba (Argentine).**

SAMEDI 29. — Le Parlement part en vacances jusqu'au 29 avril.

— Ouverture, à Strasbourg, jusqu'au 3 avril, de la Semaine de l'agriculture.

A l'étranger. — A **Rabat,** le procureur général de la Cour suprême introduit un pourvoi en cassation du jugement rendu le 24 mars, condamnant à mort par contumace deux officiers français, le colonel Hubert, depuis nommé général, et le commandant Valache, ainsi que leurs deux interprètes. Cette décision a été prise sur l'ordre du ministre de la Justice.

— **L'Osservatore Romano** annonce la mort, le 27 mars, à l'âge de 67 ans, de Mgr Patrick O'Neill, évêque de **Limerick** (Irlande).

— Le P. Johannes Schutte est élu Supérieur général de la Société du Verbe-Divin, par le Chapitre général réuni à **Rome** depuis le 17 mars. Le P. Schutte, qui était secrétaire pour les Missions, est né en 1913, à Oldenbourg, en Allemagne. La Société du Verbe-Divin compte plus de 5 000 membres, répartis en 32 provinces : 12 en Europe, 3 en Amérique du Nord, 6 en Amérique latine, 7 en Asie (sans compter les 5 provinces chinoises disparues), 2 en Afrique et 2 en Australie.

DIMANCHE 30. — Scrutin de ballottage pour l'élection législative du 2[e] secteur de la Seine, en remplacement de M. Marcel Cachin, député communiste décédé. M. Alexis Thomas (centre droit), président de l'Union nationale des combattants, est élu par 160 583 voix contre 67 732 à M. Gaston Auguet (communiste), son concurrent le plus favorisé.

— A l'Institut catholique de Paris, XI[e] Congrès inter-cathos. Pendant trois jours, 300 étudiants de Lille, Lyon, Angers et Paris se sont penchés sur les problèmes de l'Afrique noire.

— Clôture, à Chamonix, du colloque entre écrivains et artistes, ouvert le 27 mars, et organisé par la direction générale de la Jeunesse et des Sports et l'Association des écrivains sportifs.

A l'étranger. — Mort, à **Rome,** à l'âge de 93 ans, du cardinal de curie Alexandre Verde, archiprêtre de la basilique Sainte-Marie Majeure. Au cours de longues années d'activité au Saint-Siège, il s'était constamment occupé des procès de béatification et de canonisation. Fait cardinal sous Pie XI, au Consistoire du 14 décembre 1925, né en 1865, il vivait retiré et se reposait dans un établissement religieux depuis que Pie XII avait nommé le cardinal Canali légat pontifical pour la basilique Sainte-Marie Majeure.

— **L'Osservatore Romano** annonce l'élévation de la préfecture apostolique de Thakhek (**Laos**) au rang de vicariat apostolique, qui reste confié à la Société des Missions-Etrangères de Paris, et la promotion de Mgr Jean Arnaud, préfet apostolique, comme évêque titulaire de Tentyris et vicaire apostolique dudit vicariat.

LUNDI 31. — A Versailles, jusqu'au 2 avril, Conseils nationaux de la J. E. C. et de la J. E. C. F.

— Le rapport du député S. F. I. O. Francis Leenhard, sur les dispositions relatives aux comptes spéciaux du Trésor, fait connaître que les crédits délégués aux départements au titre de l'allocation scolaire ont atteint, pour l'enseignement public, 105 349 830 940 francs et 22 781 347 900 francs pour l'enseignement privé depuis l'institution de cette allocation par la loi Barangé.

— Le lord-maire de Londres, venu pour trois jours à Paris, est reçu au Conseil municipal.

A l'étranger. — Au **Canada,** 7 millions d'électeurs se rendent aux urnes pour désigner les 265 députés de la nouvelle Chambre des Communes.

— **L'Osservatore Romano** annonce la mort, le 26 mars, de Mgr Bonaventure-Jean-Vincent Arana Goigoras, Carme déchaux, évêque titulaire de Siniandus, ancien évêque de Vijayapuram (**Inde**).

AVRIL 1958

MARDI 1er. — Grève de vingt-quatre heures paralysant le secteur public : S. N. C. F., métro-bus, grève totale ; débrayages dans le Gaz et l'Electricité. Arrêts de travail dans les Administrations, les services communaux, les hôpitaux, les mines.

— Des médecins de 17 pays, dont l'U. R. S. S., quittent Saclay, après avoir suivi des cours de protection contre les radiations ionisantes.

— **La Croix** annonce que, par décision du cardinal Gerlier, M. le chanoine Jourjon, actuellement curé-archiprêtre de Notre-Dame de Saint-Etienne, vient d'être désigné pour assumer la charge d'un poste nouvellement créé : celui de vicaire général en résidence à Saint-Etienne. Par cette nomination, M. le chanoine Jourjon se voit attribuer la plupart des responsabilités qui incombaient à S. Exc. Mgr Bornet, avant sa démission.

— Le permis de conduire est désormais obligatoire pour les scooters et les vélomoteurs. Cette mesure concerne 550 000 « deux-roues » possédant une cylindrée de 50 centimètres cubes à 125 centimètres cubes.

A l'étranger. — La Radiodiffusion marocaine annonce que la Cour suprême marocaine a cassé, pour vice de forme, le jugement de la Haute Cour de justice de **Rabat**, condamnant à mort deux officiers français et deux interprètes.

— Triomphe des conservateurs aux élections de la nouvelle Chambre des Communes du **Canada**, qui obtiennent la majorité absolue avec plus de 200 sièges.

— Boulganine est rétrogradé à la présidence de la Banque d'Etat de **Russie**.

— En vue de la « Conférence au sommet », l'O. T. A. N. propose des contacts diplomatiques à **Moscou** dans la seconde quinzaine d'avril, cependant que le Soviet suprême annonce, peut-être par manœuvre de propagande, la suspension unilatérale des tests nucléaires russes.

MERCREDI 2. — **A l'étranger.** — M. Khrouchtchev est reçu à **Budapest** par M. Kadar.

— Le gouvernement de la **République arabe unie** demande une réunion extraordinaire du Conseil de sécurité des Nations Unies, afin d'examiner « les agressions israéliennes contre ses frontières, agressions qui constituent une menace pour la paix ».

— A l'issue d'entretiens secrets qui ont réuni à Cintra, au Portugal, des représentants du Maroc et de l'Espagne, un accord a été signé entre les deux pays, aux termes duquel une importante région du Sud-Marocain, actuellement sous contrôle espagnol, passera sous l'autorité du gouvernement de Rabat.

La zone en question, connue sous le nom de « protectorat du Sud », est délimitée : au Nord, par le fleuve Draat ; à l'Est par le 11e méridien, et au Sud, par le parallèle 27°40.

L'autorité marocaine la prendra en charge le 10 avril, mais l'accord prévoit que « les forces armées espagnoles continueront d'y stationner sous le même régime que celles qui se trouvent dans l'autre partie du Maroc, jusqu'à la signature de l'accord portant sur l'ensemble de ces troupes ».

JEUDI 3. — Sir Winston Churchill quitte la Côte d'Azur, où il était arrivé le 15 janvier dernier, pour se rendre en Angleterre. Pour sa dernière soirée à Roquebrune, le 1er avril, il a reçu à dîner M. René Coty, en séjour à Menton.

A l'étranger. — **L'Osservatore Romano** annonce la promotion de Mgr David-Jean Cashman, prélat domestique de Sa Sainteté, curé d'Arundel, diocèse de Southwark, comme évêque titulaire de Cantanus et auxiliaire de Mgr Guillaume Godfrey, archevêque de **Westminster**, et celle de Mgr Nicolas Riezzo, professeur au Séminaire pontifical Appulo « Pie XI », comme évêque de Castellaneta (**Italie**).

VENDREDI 4. — Clôture, à Paris, du XIVe Congrès international de l'école moderne. 500 délégués, dont 80 étrangers, ont participé à ses travaux.

— Mort, au Cannet, à l'âge de 94 ans, du peintre et sculpteur danois J.-F. Willumsen, qui fut très influencé par Gauguin.

A l'étranger. — A **Tunis**, MM. Murphy et Beeley, chargés des « Bons offices », sont reçus par le président Bourguiba, porteurs de propositions sur le contrôle de la frontière algéro-tunisienne.

— En **Italie**, le tribunal de Fano, petite ville des Marches, condamne à huit mois de prison et à 3 000 lires d'amende le P. Tommaso Toschi, Franciscain, secrétaire des « Frères Volants » du cardinal Lercaro, archevêque de Bologne, pour avoir, le 20 mai 1957, « perturbé un meeting communiste ».

La sentence du tribunal de Fano s'appuie sur la loi du 5 février 1948, qui frappe d'une peine d'un à trois ans « quiconque perturbe d'une façon ou d'une autre une assemblée électorale ».

Les défenseurs du religieux ont fait appel de ce jugement.

— **L'Osservatore Romano** annonce la mort, le 1er avril, à l'âge de 62 ans, de Mgr Robert Moreira Martinez, évêque de Linares (**Chili**).

SAMEDI 5. — Mort du journaliste et critique artistique Paul Sentenac, auteur de nombreux articles et d'un livre apprécié sur Hubert Robert.

A l'étranger. — Le chah d'**Iran** signe l'acte officiel portant dissolution de son mariage avec l'impératrice Soraya.

DIMANCHE 6. — **A l'étranger.** — Au nom du gouvernement de l'**U. R. S. S.**, M. Khrouchtchev adresse des lettres personnelles, comme naguère son prédécesseur le maréchal Boulganine, à un certain nombre de chefs de gouvernement. Les destinataires connus jusqu'ici sont le président Eisenhower (Etats-Unis), MM. Macmillan (Grande-Bretagne), Zoli (Italie), Adenauer (Allemagne occidentale) et Gerhardsen (Norvège).

Dans ces lettres identiques dans le fond sinon dans la forme, M. « K » réitère la proposition faite le 31 mars devant le Soviet suprême de l'U. R. S. S. par M. Gromyko, d'une suspension générale des expériences nucléaires.

— M. Henri Heyman, député socialiste chrétien, ministre d'Etat et vice-président de la Chambre des députés de **Belgique**, est mort à Gand, à l'âge de 79 ans. Il avait été plusieurs fois ministre et il faisait partie de la représentation belge à l'Assemblée du Conseil de l'Europe depuis 1949.

— Mort, à l'hôpital de **Fribourg**, des suites d'une hémorragie cérébrale, de l'historien, poète et dramaturge allemand Reinhold Schneider. Il était né à Baden-Baden en 1903. Issu d'une famille protestante, il s'était converti au catholicisme et n'avait jamais cessé de mettre son grand talent d'écrivain au service d'un très haut idéal moral et religieux. C'est cet idéal qui l'incita à protester par ses écrits et par sa conduite contre le régime nazi. Plusieurs de ses textes furent répandus sous le manteau pendant la guerre. On les retrouve dans le dernier ouvrage de Schneider traduit en français et publié à Paris, en 1957, sous le titre : **Pensées de paix**. L'écrivain avait souffert profondément des malheurs de son pays, mais il voulait, en s'inspirant du christianisme, appeler ses compatriotes à méditer sur le pouvoir des pacifiques.

Parmi ses principales œuvres, il faut citer : **Pouvoir et grâce ; Morale de Corneille ; Cité céleste et cité terrestre ; L'homme et la souffrance dans la tragédie grecque ; La croix et la couronne ; Le prince héritier ; Le rêve du conquérant ; Innocent III.** En 1956, les éditeurs et libraires allemands avaient décerné à Reinhold Schneider le prix de la Paix.

LUNDI 7. — Mort, à Paris, d'Aimé Merlo, dit Ary Leblond, homme de lettres, conservateur honoraire du musée F. O. M., membre de l'Académie des sciences coloniales. Il était né à Saint-Pierre (Réunion), en 1877. Avec Georges Athenas, originaire de la même île, il inaugura, dès 1902, une collaboration qui devait faire connaître le pseudonyme de Marius-Ary Leblond, sous lequel ils publièrent un grand nombre de romans et d'essais, qui sont souvent des évocations colorées de la vie coloniale. En 1909, ils obtinrent le prix Goncourt pour **En France.** Ary Leblond devait perdre son collaborateur en 1953.

— Mort, des suites d'une opération, de Dom Urbain Sérès, moine d'En-Calcat (Tarn), membre du Comité directeur du Centre de pastorale liturgique, connu pour ses qualités d'animateur. Elève des alumnats assomptionnistes, après un court passage dans le clergé du diocèse de Montpellier, il entra à l'abbaye d'En-Calcat, dont il fut maître de chœur pendant la guerre, avant de se consacrer à l'apostolat liturgique.

— A Lourdes, M. René Billères, ministre de l'Education nationale, préside l'inauguration d'une Exposition franco-espagnole consacrée à la **La Vierge dans l'art et les traditions populaires des Pyrénées.** 182 œuvres provenant des églises, abbayes, ermitages, sanctuaires et musées, situés de part et d'autre des Pyrénées, de la Catalogne au Pays basque, sont rassemblées dans le château fort qui domine la ville.

A l'étranger. — En **Hongrie,** M. Khrouchtchev prononce un discours dans lequel il loue et réhabilite le chef de la révolution communiste de ce pays, Bela Kun, exécuté pour « trotskysme », sur l'ordre de Staline, en 1938.

— Ouverture, à **Téhéran,** d'une Semaine scientifique franco-iranienne à laquelle participent plusieurs savants français.

— Le Dr Mark M. Mills, l'un des plus grands savants atomistes des **Etats-Unis,** est tué dans un accident d'hélicoptère, au large d'une île proche d'Eniwetok. Agé de 40 ans, le Dr Mills était directeur adjoint du laboratoire « Livermore » d'études des radiations, à l'Université de Californie. Il préparait de prochaines expériences du Pacifique.

MARDI 8. — Ouverture, à l'école Sainte-Geneviève de Versailles, jusqu'au 11 avril, du Conseil national des « enseignants chrétiens » que président tour à tour Mgr Renard, Mgr Blanchet et Mgr Marella, nonce apostolique.

— Le gouvernement français reçoit à son tour, après les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, un message de M. Khrouchtchev concernant l'arrêt des expériences nucléaires.

A l'étranger. — De **Washington,** le président Eisenhower répond à la proposition de M. Khrouchtchev d'arrêter les expériences nucléaires en demandant que cesse plutôt la fabrication des bombes.

— On annonce de **Rome** que le procès de béatification du P. Titus Brandsma, Carme hollandais, mort à Dachau en 1942, est introduit auprès de la Congrégation des Rites. Les nazis l'avaient arrêté en 1941 à cause de ses activités pour la défense de la presse catholique, que les autorités d'occupation voulaient utiliser pour leur propagande et contre les évêques.

— La Pologne réhabilite Mgr Kaczynski. Arrêté en août 1948, condamné à quinze ans de prison, ce prélat est mort en prison en 1953, à l'âge de 59 ans. La Cour provinciale de **Varsovie** vient de reconnaître que sa condamnation était dépourvue de tout fondement.

Mgr Sigismond Kaczynski était une des figures les plus attachantes du catholicisme social et du journalisme catholique en Pologne. Secrétaire général de l'Association des ouvriers chrétiens, il était député à la Diète depuis 1919. Il avait fondé, en 1928, une agence de presse catholique ; il était devenu à ce titre membre de la Commission permanente des éditeurs de journaux catholiques, dont il ne manquait jamais la réunion annuelle. Il eut ainsi de fréquents contacts avec la Bonne Presse et avec **la Croix,** pour laquelle il écrivit plusieurs articles.

Emigré à Londres pendant la guerre, il y devint ministre de l'Education nationale dans le gouvernement Sikorski. Revenu en Pologne en 1945, à la demande des évêques, il fut mis à la tête de la paroisse de Tous-les-Saints, à Varsovie, et fonda aussitôt l'hebdomadaire catholique **Tygodnik Warszawski.** Le courage dont il faisait preuve dans ses sermons et dans les colonnes de son journal devait le conduire à la mort.

MERCREDI 9. — MM. Murphy et Beeley s'entretiennent avec M. Félix Gaillard, dans sa propriété de Barbézieux (Charente). M. Christian Pineau, en villégiature à Royan, assiste à cette entrevue, dont l'objectif est une tentative de relance des « Bons offices ».

— Ouverture, à Marseille, du XLVIIe Congrès de l'Union nationale des étudiants de France.

— A Clermont-Ferrand, jusqu'au 11 avril, Journées de la « paroisse universitaire », 1 300 congressistes. Les travaux, qui ont pour thème, cette année : « La vie de la foi », sont dirigés par le président national du groupement, M. Roger Dumaine, professeur au lycée Montaigne, à Paris.

— Ouverture, à Montpellier, du XIIe Congrès national de la tuberculose, qui se poursuit pendant trois jours. 400 phtisiologues y assistent. Trois problèmes sont particulièrement étudiés, celui des tuberculoses dites « minimes », trop souvent négligées ; celui du renforcement du contrôle social, et celui du choix des nouveaux antibiotiques antituberculeux.

A l'étranger. — A **Rome,** le Conseil national du parti communiste italien approuve le programme électoral du parti communiste international.

— A **Athènes,** IVe Congrès international de médecine néo-hippocratique. Les professeurs Pasteur, Vallery-Radot et Lafon y représentent la France.

— Tentative de révolution à **Cuba.** Le gouvernement, maître de la situation à La Havane, est en échec à Santiago, où il finit par prédominer.

— **L'Osservatore Romano** annonce que Mgr Alphonse Toriz Cobian, évêque de Chilapa, est transféré au siège de Queretaro **(Mexique).**

JEUDI 10. — A Nice, ouverture, jusqu'au 18 avril, du XVe Congrès international scientifique d'horticulture. Plus de 1 500 délégués en provenance de 70 nations.

— Ouverture, à Limoges, du premier Congrès du Mouvement des étudiants en France (M. E. F.), association dissidente de l'U. N. E. F.

— Mgr Cyprien Tourel, évêque titulaire de Thuburnica, actuellement vicaire capitulaire et ancien auxiliaire de Mgr Duperray, est nommé évêque de Montpellier.

Mgr Tourel est né le 18 janvier 1911, à Saint-Sever-de-Moustier (Aveyron). Il fit ses études à Montpellier, où sa mère était venue s'établir après la mort de son père, et entra au Grand Séminaire de cette ville. Ordonné prêtre en 1936, il fut aussitôt nommé vicaire à Saint-Louis de Sète. Mobilisé en 1939 comme lieutenant au 143e R. I., il commanda la section d'éclaireurs motocyclistes du régiment. Sa conduite dans les Flandres et le camp retranché de Dunkerque lui mérita la croix de guerre. A son retour de captivité, Mgr Duperray le nomma aumônier diocésain du Mouvement familial rural. Devenu vicaire général, il créa, aux côtés de son évêque, l'Association Saint-Roch pour secourir les sans-logis et les mal-logés. Le 4 février 1955, il était promu évêque titulaire de Thuburnica et auxiliaire de Mgr Duperray, à qui il succède.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e. *Le directeur :* JOSEPH MATHERON.

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

MAISON de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris-8e - C. c. p. Paris 1668 Tél. BAL. 73-05

France et Union Française 1 an, **1250** francs : 6 mois **675** francs. ● Canada et U. S. A., • Periodica • 1 an, **4,50** dollars : 5090, avenue Papineau, Montréal 34. ● Autres pays : 1 an, **1500** francs ; 6 mois, **800** francs.

PRIX DU NUMÉRO : 60 frs pour l'année en cours, par 5 ex. net : **45 frs** plus le port. Numéros des années précédentes : **80 frs** l'exemplaire.

Reliure mobile : dos et extérieur en pégamoïd, titre doré au dos - Millésimés 1956-1957-1958 sur demande : **650 frs** (Ajouter 125 frs pour frais postaux)

SOMMAIRE DU N° 1 278 — 25 MAI 1958

ACTES DE S. S. PIE XII

641 ● **Discours du 1er mai aux ouvriers chrétiens d'Italie :** l'heureuse évoluton du monde du travail ; le rôle de l'Eglise dans le progrès social ; les associations de travailleurs chrétiens, école de formation chrétienne et d'apostolat, foyer rayonnant de charité, force pacifique de la classe ouvrière.

645 ● **Exhortation aux ouvriers des établissements Ilva de Bagnoli** (4. 5. 1958) : le développement technique ne doit pas faire oublier les impératifs de la vie des âmes.

649 ● **Radiomessage aux fidèles de Sardaigne** à l'occasion du cinquantenaire du couronnement de Notre-Dame de Bonaria (24. 4. 1958).

653 ● **Allocution aux pèlerins espagnols venus pour la béatification de la Mère Thérèse de Jésus Jornet e Ibars** (28. 4. 1958).

657 ● **Exhortation aux congrégations mariales d'Italie** (26. 4. 1958) : Marie, modèle de vie dans l'Eglise et modèle d'action pour l'Eglise ; corps mystique et aspect communautaire du monde moderne.

661 ● **Allocution à des dirigeants d'orphelinats** (29. 4. 1958) : la part du christianisme dans l'assistance aux orphelins ; l'orphelin a besoin d'être entouré d'affection.

665 ● **Allocution aux artistes français de la villa Médicis** (30. 4. 1958).

ACTES DE L'ÉPISCOPAT

666 ● **Communiqué de la conférence épiscopale italienne au sujet des élections législatives.**

667 ● **La mission providentielle de Jeanne d'Arc.** Panégyrique prononcé par S. Em. le cardinal Léger à Orléans le 8 mai 1958 : la mission de Jeanne d'Arc illustre le rôle de salut dévolu à une âme simple ; elle exalte le patriotisme éclairé ; elle témoigne de la vocation catholique de la France.

675 ● **Déclaration commune des archevêques de l'Afrique noire française :** l'évolution des pays d'Afrique ; les mouvements de jeunesse, les syndicats, la famille, l'école chrétienne ; appel au sens civique.

680 ● **Le préjugé racial,** lettre de S. Exc. Mgr Hurley, archevêque de Durban.

683 ● **Le catéchisme face au monde d'aujourd'hui,** allocution de S. Em. le cardinal Gerlier et conférence de M. le chanoine Morel, supérieur du Séminaire de la Mission de France **(résumé).**

691 ● **La censure.** Lettre des évêques des Etats-Unis.